

n° 451
DÉCEMBRE
2016
4,60 €

silence

**HANDICAPS : CONQUÉRIR
SON AUTONOMIE**

ARTERRA, UNIVERSITÉ DE LA TRANSITION

ENFANCE : FAVORISER LE PLURILINGUISME



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS À...

Stéphanie Calvo et Nicolas Frize,
de la Ligue des Droits de l'Homme

Vous dénoncez la situation actuelle dans les prisons en France. Quel constat faites-vous ?

Nous faisons deux constats. Le premier est celui de la surpopulation inadmissible qui sévit dans les maisons d'arrêt, avec un taux d'occupation moyen de plus de 150%. En juillet 2016, le nombre de personnes détenues est passé à 69 375 ; elle était de 57 464 à la même période en 2006 : ainsi la population pénale a augmenté en 10 ans de plus de 20% ! Près de 15 000 personnes sont en "surnombre" aujourd'hui.

Au mépris du principe de l'encellulement individuel, négligeant les recommandations européennes, dans de trop nombreuses maisons d'arrêt, 3 à 4 personnes partagent

des cellules de 9 m². A ce problème de surface "habitable" s'ajoutent nombre de dommages. Les temps de parloir, de douche, de sport, les accès aux formations, aux activités, au travail, etc. : tout cela est réduit !

L'autre constat, beaucoup moins "médiatisé", est celui de l'absence totale de corrélation entre le nombre de personnes incarcérées et l'augmentation de la délinquance. Plusieurs organismes de recherche témoignent même d'une baisse de la délinquance dans plusieurs domaines. Il faut vraiment se sortir de l'idée que les effectifs des personnes emprisonnées sont liés à l'état de la délinquance.

Vous vous êtes montré-es critiques face à l'annonce du gouvernement français de construire 10 000 nouvelles places de prison d'ici 2024. Pourquoi, selon vous, la construction de nouvelles prisons n'est-elle pas une réponse adaptée à la problématique actuelle ?

Comme le rappelle la criminologue belge Sonja Snacken, experte auprès du Conseil de l'Europe, l'approche quantitative est une impasse car "on ne traite alors que les conséquences de la surpopulation et non pas les mécanismes ou les facteurs qui en sont à l'origine (...)".

Ainsi, plus on construit, plus on remplit ! Le tout en faisant l'impasse sur les choix de politique pénale qui sont directement à l'origine de l'augmentation de la population carcérale. Le développement des procédures de jugement rapides, comme les comparutions immédiates, la pénalisation d'un nombre de plus en plus important de comportements, les mécanismes de "peines automatiques", ont un impact direct sur le

taux d'incarcération. Enfin, il faut rappeler que la grande majorité de la population pénale est composée de jeunes hommes issus de milieux défavorisés, qui connaissent une grande précarité : l'incarcération est souvent corrélée à un long processus d'échecs éducatifs, sociaux, familiaux conduisant à une désaffiliation. Perdre de vue cette réalité, c'est ne rien comprendre au problème de la grande majorité de la délinquance. La prison ne résout rien. Au contraire, en offrant une prise en charge lacunaire ou inexistante des problématiques psychiatriques, familiales, d'addiction, de logement, d'emploi, d'éducation, la prison vient encore fragiliser des parcours de vie le plus souvent déjà difficiles, voire dans l'impasse.

Serait-il envisageable au contraire de fermer des prisons et de développer des alternatives ?

Fermer les prisons et promouvoir des alternatives est souhaitable et nécessaire. Envisageable, il semble hélas que non. Pourtant les chiffres parlent d'eux-mêmes : 61 % des personnes condamnées à une peine de prison ferme sont réincarcérées dans les cinq ans alors que les chiffres tombent à 34 et 32 % pour une peine alternative à la prison telle que le travail d'intérêt général ou le sursis avec mise à l'épreuve. La loi du 15 août 2014, a mis notamment en place une peine autonome, "hors les murs", appelée contrainte pénale. Cette réforme était destinée à promouvoir une autre forme de sanction, détachée de la prison, et surtout corrélée à la personnalité du condamné et à son délit. Elle n'est aujourd'hui quasiment pas appliquée, pour diverses raisons, qui tiennent

principalement aux résistances idéologiques : la "vraie" peine est celle de la prison, ressentie comme la seule vraie "punition" que doit subir celui qui transgresse, avec sa forte dimension coercitive, humiliante et génératrice de souffrance.

Tous les travaux et expérimentations concrètes ainsi que les efforts militants peinent à faire émerger un débat public serein, capable de reposer les questions en des termes nouveaux et positifs : comprendre la place des diverses délinquances dans nos sociétés, ne pas les confondre et les traiter de façon différenciée, réfléchir sur la pertinence des sanctions effectuées au sein de la communauté, sur un mode inclusif et réellement réparateur, éducatif et qualitatif.

92% DE LA POPULATION MONDIALE RESPIRE UN AIR POLLUÉ



OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SAUVE DE SHOOT



LE "MOI, PRÉSIDENT" QUE HOUANDA A OUBLIÉ EN 2012



HAÏTI DANS UN ÉTAT CATASTROPHIQUE



■ DOSSIER

HANDICAPS : CONQUÉRIR SON AUTONOMIE**5 Handicaps : être représenté-e par soi-même, un combat peu connu**

En se regroupant, des personnes handicapées représentent et défendent, avec ou sans aide extérieure, leurs propres intérêts dans divers espaces publics, politiques ou institutionnels. La sociologue Eve Gardien revient sur l'historique de ces groupes de militant-es français-es tentant de représenter leurs pairs, malgré leur difficulté à se faire reconnaître.

8 Eux aussi, ils peuvent

Fondée en 2002, l'association Nous aussi est la première en France à être entièrement gérée par des personnes déficientes intellectuelles. Elles y revendiquent leur droit à fonder une famille, à avoir une vie de couple, à choisir leur logement, etc. En bref, celui d'être des citoyen-nes à part entière, quelles que soient leurs capacités.

10 En Suède, des polyhandicapé-es dirigent leur association

En 1992, à Stockholm, un groupe de parents a créé l'organisation non gouvernementale (ONG) JAG afin que leurs enfants, tous polyhandicapé-es, puissent décider librement de leur vie, sans être mis en institution par défaut. Magnus Andén, lui-même polyhandicapé, préside JAG depuis ses débuts.

12 "Ecouter des voix n'est pas une maladie"

Le réseau Hearing Voices (*Entendre des voix*) est formé de centaines de groupes d'appui mutuel dans trente pays. Ces groupes auto-organisés de manière horizontale entre personnes qui connaissent une même expérience, leur permettent de partager des stratégies de gestion de leurs voix et de leurs vies.

14 Quels handicaps ? Quelle autonomie ?

Ce dossier et les expériences qui y sont présentées ont posé à la rédaction de Silence un certain nombre de questions.

■ CHRONIQUES

- 16 Bonnes nouvelles de la Terre :**
Chères abeilles, la ruche horizontale est faite pour vous !
- 21 Catastrophe de Fukushima :**
Japon, un État national nucléaire au nom de la sécurité
- 23 100 dates féministes pour aujourd'hui :**
6 octobre 1979 : "Si je veux, quand je veux"
- 25 Nucléaire ça boum ! :**
Les essais nucléaires interdits ?
- 26 L'écologie, c'est la santé :**
Perturbateurs endocriniens : des avancées encourageantes
- 27 En direct de nos colonies :**
Où vont partir les stocks de l'armée française ?

■ ARTICLES

29 Arterra, un palace transformé en université de la transition

Un palace à une trentaine de kilomètres à l'est de Pampelune (Navarre, Espagne) accueille un écovillage depuis 2013. 64 logements, des salles de réception et un golf de trois hectares transformé en maraîchage : de quoi développer un projet ambitieux.

32 Apprendre à voyager d'une langue à l'autre

En France, un enfant sur trois parle une ou plusieurs autre(s) langue(s) que le français à la maison. Des initiatives locales et nationales revalorisent ce plurilinguisme souvent mis de côté par les institutions. Exemple à Rillieux-la-Pape, commune de la banlieue lyonnaise.

34 Contre le puçage des troupeaux

Depuis 2010, des éleveurs et des éleveuses résistent au puçage électronique de leur troupeau. Certain-es ont écopé de lourdes amendes ou ont perdu des subventions. A travers l'histoire de deux jeunes qui se lancent dans l'élevage de chèvres, une histoire du marquage des bêtes à travers les âges.

36 Du Congo à la France, parcours d'une migrante

Denise (pseudonyme) a dû fuir la République Démocratique du Congo traversée par le chaos politique et les massacres. Pour cette mère de famille de 45 ans, l'enfer a continué jusqu'en France. Récit d'un parcours mondialisé.

39 Etendre la garantie à 10 ans pour éviter de jeter nos appareils ménagers

Des objets durables permettraient d'éviter l'épuisement des ressources, limiteraient les émissions de gaz à effet de serre et créeraient des emplois locaux de réparation.

40 S'engager contre la société de consommation en la désertant

À Silence, on est ami-es de la simplicité volontaire... mais de quoi parle-t-on exactement ? Entretien avec Romain Muller, qui effectue une recherche de sociologie politique à l'université Lyon 2 sur ce sujet.

48 Pour en finir, une fois pour toutes, avec 2016

Quand Mathieu Colloghan ne fait pas de dessins pour des mouvements politiques, des syndicats et des associations, il peint.

■ BRÈVES

- 15 Alternatives • 18 Environnement • 19 Climat**
20 Énergies • 21 Nucléaire • 22 Vélo(rution)
23 Femmes, hommes, etc. • 24 Politique • 25 Paix
26 Santé • 27 Nord/Sud • 28 Annonces • 28 Agenda
41 Courrier • 43 Livres • 46 Quoi de neuf ?

Prochain dossier :

Alternatives en Champagne-Ardennes

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **26 octobre 2016**.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire :** 0920 D 87026 - **N° ISSN :** 0756-2640 - **Date de parution :** 4^e trimestre 2016 - **Tirage :** 4650 ex. - **Administrateurs :** Pascal Antonanzas, Eric Cazin, Monique Douillet, Nadège Tromeur - **Directrice de publication :** Monique Douillet - **Comité de rédaction :** Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - **Pilotes de rubriques :** Christian Araud, Cécile Baudet, Rebecca Bilon, Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Colloghan, Lasserpe, Samuel Figuière, Yakana - **Correcteurs :** Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Emmanuelle Pingault - **Photographes :** Amnesty international, Joachim Bertrand, Marie Clem's, Abel Kavanagh, Carl De Keyzer, JAG/Jessica Linder Jansson, J-Ronnet Nicole, Que choisir, Stéphane De Sakutin, Uwe Stotz, M. Vimenet - **Et pour ce n° :** Lou Achard, Isabelle Cambourakis, Manon Deniau, Eve Gardien, Dominique Lalanne, Jonas Lum, R.K., Yanis Thomas, François Veillerette - **Couverture :** U.S. Agency for International Development - **Internet :** Damien Bouveret, Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence

9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion :** Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur – Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

“Rien sur nous, sans nous !”

Faire pleinement partie de la société, sans discriminations. Telles sont les revendications du mouvement pour les droits des personnes handicapées. Aux Etats-Unis, la lutte est apparue dans les années 60, peu après les luttes des droits civiques et féministes. Ces combats états-uniens restent les plus connus en Occident car ils ont la particularité de s'être rapidement exportés internationalement.

Les personnes handicapées, en créant des collectifs, des associations et des organisations non gouvernementales (ONG) gérées par et pour elles-mêmes, s'émancipent. En effet, elles se retrouvent entre elles, parlent de leur vécu et donnent leur avis sur des décisions les concernant directement, quel que soit le handicap — moteur, sensoriel ou intellectuel. Parfois, cela se met en place en concertation avec les professionnel·les de santé et la famille. Mais dans tous les cas : "Rien sur nous, sans nous !" Cette phrase est devenue l'un des slogans des militant·es en situation de handicap.

Dans ce dossier, en partenariat avec le magazine en ligne *Histoires ordinaires*, nous avons mis en avant trois initiatives pairs-représentantes (1) qui ont contribué, à leur échelle, à faire bouger les lignes et évoluer les mentalités : *Nous Aussi*, une association française, JAG, une ONG suédoise, et le réseau international des *Entendeurs de voix*.

Elles sont loin d'être les seules. Les collectifs, bien que fragmentés, sont présents partout dans le monde. En Asie, en Amérique du Sud ou encore en Afrique, des groupes se forment pour défendre leurs propres intérêts et s'exclament à leur tour : "Nous aussi, nous pouvons !"

Manon Deniau

(1) Une personne handicapée peut être pair-représentante, c'est-à-dire apte à représenter d'autres personnes dans la même situation qu'elle car son expertise est liée à leurs expériences de vie similaires. Elle est donc à même de définir les aspirations du collectif, plus qu'une personne extérieure.



Des représentant·es d'organisations de personnes handicapées d'Indonésie lors d'une rencontre à Sydney (Australie) en janvier 2016.



« Soutenez les droits des personnes handicapées »



Le Centre pour la Vie Autonome de Corée du Sud interroge une autre association de pairs-représentant·es au Cambodge sur ses pratiques



Manifestation organisée par le Réseau Européen pour la Vie Autonome (ENIL en anglais) à Bruxelles en 2015.



▲ La Coordination Handicap et Autonomie (CHA), collectif français membre du Réseau Européen pour la Vie Autonome (ENIL), a animé sur l'année scolaire 2013-2014 des ateliers de sensibilisation autour du handicap au collège et au lycée. «Le changement de regard sur le handicap participe à l'inclusion dans la société», estiment les membres.

Handicaps : être représenté-e par soi-même, un combat peu connu

*Pour lire la suite,
il suffit de s'abonner
en cliquant ici...*

► En fauteuil roulant depuis 1961, utilisateur d'une assistance personnelle et d'un respirateur, Adolf Ratzka est le fondateur du Réseau Européen pour la Vie Autonome (ENIL) qu'il a présidé. Il en est désormais secrétaire.



Quelle place pour les personnes valides ?

La controverse sur la place et la pertinence des personnes valides en termes de représentation politique des personnes en situation de handicap a émergé dès les années 70 en France, donc avant même la loi de 1975, loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, considérée par le Mouvement de défense des handicapés (MDH) et le Comité de lutte des handicapés (CLH) comme une mise à l'écart organisée et cautionnée implicitement.

Cette question n'a pas eu pour conséquence générale un rejet unilatéral des personnes valides, mais bien une discussion sur les modalités de leur participation aux luttes politiques relatives à la défense des intérêts des personnes handicapées.

inscription durable dans ces institutions que l'individu intériorise les caractéristiques d'une personne handicapée.

Le Mouvement de défense des handicapés (MDH) et le Comité de lutte des handicapés (CLH), entre autres, prônent l'auto-organisation et la représentation politique par les pairs. C'est pourquoi, très logiquement, ces mouvements se caractérisent par leur refus d'accepter en leur sein des militant-es valides (voir encadré). Ces dernier-es se voient néanmoins octroyer la possibilité de constituer des comités de soutien, mais sans possibilité de voter sur les objectifs, moyens et initiatives proposées lors des assemblées générales.

LE HANDICAP COMME FAIT POLITIQUE

Un autre collectif militant français, le Groupement français des personnes handicapées (GFPH) (3), trouve son inspiration dans l'exemple d'un mouvement social américain. Aux Etats-Unis, le Mouvement pour la vie autonome (4) a été lancé par Ed Roberts, Judith Heumann et quelques autres étudiant-es handicapé-es de l'université de Berkeley, en Californie, dans les années 60. Cette philosophie s'est propagée rapidement à l'intérieur du territoire étasunien, a gagné le Canada dès le début des années 1980 et l'Europe à la fin des années 80.

En 1992, une première rencontre européenne autour des questions de la vie autonome a réuni 75 personnes en situation de handicap, provenant de 12 pays différents, au parlement Européen de Strasbourg. La résolution de Strasbourg fondant le Réseau européen pour la vie autonome, plus connu sous l'acronyme anglosaxon de ENIL (*European Network for Independent Living*), fut adoptée à l'unanimité.

Ce mouvement social considère le handicap comme un fait politique et non comme un phénomène biomédical. Il revendique le droit pour les personnes en situation de handicap de définir par elles-mêmes leurs besoins, de percevoir des allocations compensatrices permettant d'employer une aide humaine ou de couvrir les frais relatifs aux aides techniques sans imputation sur leurs revenus personnels, de s'autodéterminer comme tout un chacun, de mener leur vie en dehors des institutions spécialisées, de contrôler les organismes prestataires d'assistance, de participer pleinement au fonctionnement de la société, de contribuer aux débats concernant les politiques publiques relatives au handicap.

(3) Créée en 1993, le Groupement français des personnes handicapées (GFPH) est une fédération d'une dizaine d'associations et collectifs, présentant la caractéristique d'être inter-handicap. Ils promeuvent, entre autres, la pairémulation : accompagnement des personnes handicapées par d'autres personnes handicapées vers davantage d'autonomie en milieu ordinaire.

(4) Un collectif d'étudiant-es handicapé-es étasunien-nes, face à la pénurie de moyens pour vivre de façon autonome sur les campus et plus largement en milieu ordinaire, a élaboré un système coopératif autogéré de ressources pour la vie autonome.



◀ Judith Heumann (à gauche), une des fondatrices du Mouvement pour la Vie Autonome, a mené avec plus d'une centaine de personnes handicapées un mouvement d'occupation du département fédéral de la santé, de l'éducation et des services sociaux de San Francisco, pendant tout le mois d'avril 1977. Elles militaient pour une application réelle de la loi de 1973 qui garantissait des droits aux personnes handicapées. Ed Roberts (au milieu) est venu apporter son soutien.

La diffusion de cette philosophie de la vie autonome sur le territoire français a inspiré diverses associations militantes telles que la Coordination handicap et autonomie (CHA) créée en 2002 (5).

DE LA PEINE À FAIRE ENTENDRE LEURS VOIX

Les collectifs français de pairs-représentant-es, s'institutionnalisant progressivement depuis les années 60, ont produit des positions argumentées sur les situations de handicap et sont aptes à les diffuser, à générer des alliances, à médiatiser le débat et à conquérir la reconnaissance des politiques. Ils présentent l'immense avantage d'énoncer un argumentaire construit par les sujets eux-mêmes. En ce sens, leur légitimité à représenter les personnes handicapées est difficilement contestable. Plus avant, leurs voix sont même un apport considérable et indispensable à une démocratisation du débat autour de la question du handicap.

Mais force est de constater qu'en France, aujourd'hui, ces militant-es en situation de handicap peinent à faire reconnaître l'importance de leurs perspectives reposant sur une expertise issue de l'expérience des situations de handicap.

La distinction entre les positions portées par les associations gestionnaires, les associations de parents et d'ami-es de personnes handicapées

et celles des collectifs de personnes directement concernées sont encore peu identifiées et opérées par les instances politiques. Cet état de fait ne peut qu'interroger sur le statut réel accordé aux personnes handicapées de nos jours. Pourquoi cette population ne peut-elle pas, au même titre que de nombreuses autres, faire entendre sa voix et ses spécificités par et pour elle-même ? Par quoi cet état de fait est-il sous-tendu ? Par des représentations persistantes concernant une vulnérabilité et une incapacité inhérentes aux personnes handicapées ? Par un intérêt très limité accordé à une représentation politique plurielle distinguant les différents types d'acteurs et intérêts existants dans le champ ? En effet, ce constat questionne aussi sur le fonctionnement du processus démocratique en France : comment mettre en œuvre un dialogue social si toutes les parties ne sont pas reconnues pour ce qu'elles sont, et entendues ?

Cependant, à la décharge des politiques, il faut bien convenir que ces collectifs de pairs-représentants interpellent à plus d'un titre. Ils sont numériquement peu importants, reposent sur quelques *leaders* et rarement sur plus de quelques dizaines d'adhérents. Cette faiblesse du nombre des partisans peut interroger sur leur légitimité à représenter une population de plusieurs millions d'individus en France, cela sans procédure de consultation ni d'élection.

Eve Gardien ■

Eve Gardien est maître de conférences en sociologie rattachée au laboratoire Espaces et sociétés (ESO) de l'Université Rennes 2 Haute-Bretagne. Elle s'intéresse au handicap en rapport avec le corps et la santé depuis une dizaine d'années. Depuis 2010, ses recherches portent plus spécifiquement sur le militantisme par et pour les personnes handicapées. Le premier ouvrage qu'elle a coordonné sur le sujet date de 2012. *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap* (Editions Eres) présente des initiatives qui ont lieu partout dans le monde (Canada, Royaume-Uni, Hongrie, France, Etats-Unis et Bangladesh).

Cet article est extrait d'un travail de recherche sur "l'émergence en France des mouvements de pairs-représentants" (pp.93-114) publié en 2010 dans la revue *Journal des anthropologues*.

Par et pour les personnes handicapées

Un collectif de pairs-représentant-es est constitué des personnes handicapées qui façonnent collectivement une perspective relative à leur(s) situation(s). Elles représentent leurs pairs dans divers espaces publics, citoyens, politiques ou institutionnels. Ces collectifs soutiennent le principe d'une représentation politique par et pour les personnes handicapées au nom de leur expertise issue de l'expérience directe des situations de handicap.

(5) La Coordination handicap et autonomie (CHA) est composée très majoritairement de personnes en situation de "grande dépendance". Elle a sa place dans de nombreux espaces politiques ou institutionnels — Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), etc. —, où elle défend sa perspective de la vie autonome.



▲ Congrès « Europe in Action » à Lisbonne en 2016 organisé par Inclusion Europe, un réseau européen d'associations pairs-représentantes de personnes déficientes intellectuelles ou d'association de parents, dont Nous Aussi fait partie.

Eux aussi, ils peuvent

Fondée en 2002, l'association *Nous aussi* est la première en France à être entièrement gérée par des personnes déficientes intellectuelles. Elles y revendiquent leur droit à fonder une famille, à avoir une vie de couple, à choisir leur logement, etc. En bref, celui d'être des citoyen-nes à part entière, quelles que soient leurs capacités.

NATHALIE A 64 ANS. PENDANT SON ENFANCE, on ne lui a pas laissé le choix. Pas eu le choix, à 13 ans, d'arrêter l'école ni, à 28 ans, d'emménager dans un foyer de l'Arche (1), où elle vit toujours. D'après ses souvenirs (2), c'est son demi-frère, accompagné d'une assistante sociale, qui a demandé conseil à la maire de leur village pour savoir où la mettre.

Atteinte d'une déficience intellectuelle légère, Nathalie justifie ces décisions à cause de son "incapacité" à être autonome. Du moins, c'est ce que sa famille ou la maire du village lui ont répété à chaque fois. Si son choix avait été pris en compte, cette femme aurait souhaité vivre seule. Ou en tout cas essayer. Peut-être que cela n'aurait pas fonctionné mais comment peut-elle le savoir ? Personne ne lui a demandé son avis à l'époque.

Cette situation est loin d'être isolée. Parler à la place d'une personne handicapée reste courant. Pour cette raison, l'association française *Nous Aussi* s'est créée en 2002. Le siège se trouve à Paris et elle dénombre en 2016 environ 600 adhérent-es réparti-es dans 36 délégations locales. Gérée par des personnes handicapées mentales, son slogan est clair : "Plus jamais rien sans nous !". Thierry, membre de *Nous aussi* depuis la

création, parle d'une "révolution" : "Cette révolution, c'est pour que les personnes handicapées intellectuelles se montrent et disent : 'Voilà, on est là.'" Cependant, certaines associations parentales de défense des droits des personnes handicapées et professionnel-les ont été réticent-es au départ. "Ils se sont demandé si nous allions savoir nous débrouiller seul-es", explique Corinne Clermont, ancienne présidente de *Nous aussi* (3).

SE SENTIR ACCOMPAGNÉ-ES ET NON INFANTILISÉ-ES

Les principa-les concerné-es décident et donnent leur avis sur chaque aspect de leur vie : famille, vie affective, sexualité, vieillissement, logement, travail... puisque ce sont eux les mieux placé-es pour en parler. Le 27 novembre 2015, lors de leur assemblée générale, deux documents ont été adoptés, celui sur la vie de famille et de couple et celui sur la vie autonome. Ils et elles y revendiquent le droit d'"avoir une vie amoureuse, choisir et changer d'amoureux ou d'amoureuse", "[se] marier et [se] pacser sans demander l'autorisation, vivre [leur] vie de couple, [leur] sexualité, choisir [leur] contraception".

(1) Les foyers de l'Arche sont une alternative aux hôpitaux psychiatriques. Des personnes non handicapées peuvent y séjourner.

(2) Les témoignages de Nathalie et Thierry sont tirés du mémoire d'Isabelle Filliatreau : "Situation de handicap et participation sociale", université Rennes 1, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), 15 septembre 2015. Les lieux et individus ont été anonymisés.

(3) Corinne Clermont a été présidente de février à novembre 2016. Elle l'était encore lorsque nous l'avons interrogée.



▲ Corinne Clermont, à l'époque vice-présidente de *Nous Aussi*, a participé en 2015 à la conférence « Zero project » organisée par la fondation Essl, qui a réuni plus de 500 personnes de 70 pays dans le monde. Elle y a présenté les pratiques d'auto-représentation de l'association *Nous Aussi*.

La tutelle et la curatelle posent souci en particulier. Cela a été l'un des deux sujets de discussion lors de leur congrès annuel qui s'est tenu à Vannes, en Bretagne, les 4 et 5 novembre 2016. Ces mesures judiciaires protègent les personnes considérées comme inaptes à se débrouiller seules pour gérer, par exemple, leurs finances, leurs papiers administratifs, etc. Mais, trop souvent, elles sont jugées infantilisantes. Par exemple, les tuteurs ou curateurs ont le pouvoir de décider si les individus peuvent se marier, conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) ou fonder une famille.

Concernant les professionnel·les, l'association aimerait plus de formation à propos du handicap. Les personnes ne refusent pas leur aide mais préfèrent se sentir accompagné·es et avoir le dernier mot. Et pour cela, il faut savoir "prendre le temps", écrivent-elles.

"ÊTRE ACTIFS ET NON PASSIFS"

L'une de ses missions principales est de faciliter l'autonomie. Et cela passe d'abord par une information accessible à toutes et tous. En 2009, *Nous aussi* a été l'une des neuf associations européennes à établir les règles du "facile à lire et à comprendre" (4). Expliquer les mots difficiles, faire des phrases simples et courtes, utiliser si possible le présent, donner des exemples de la vie quotidienne, joindre des images, ne pas mettre trop de texte sur une page, commencer toujours une nouvelle phrase sur une nouvelle ligne sont quelques recommandations issues de ce manuel.

Avec ces bases, des bénévoles ont créé le guide des conseils de la vie sociale (CVS) (5): "le CVS pour tous". Les autres actions de *Nous aussi*, et elles sont nombreuses, sont tournées autour d'un unique but : celui de se sentir citoyen·nes à part entière. "Actifs et non passifs", résume la

présidente. Acti-ves dans la communauté et également dans leur propre vie.

VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Être autoreprésentant·e permet de s'affirmer sans avoir honte ni peur du jugement. Membre à la délégation de Dunkerque depuis six ans et présidente, Corinne Clermont, dyslexique, trouve qu'elle a gagné en autonomie grâce à son militantisme. Se déplacer reste difficile pour elle. Désormais, à force de prendre régulièrement le train, elle ne panique plus et s'adresse aux autres dès qu'elle a un souci. Même chose pour Thierry, qui n'a plus peur de hausser le ton. Dès qu'un comportement lui semble inapproprié envers les personnes handicapées sur son lieu de travail, il le signale. Le militant a gagné en assurance grâce à une formation d'expression proposée par l'association, en partenariat avec l'Unapei, fédération d'associations qui défend les intérêts des personnes handicapées mentales.

Une société plus inclusive se fait par l'adaptation et l'acceptation des différences. C'est pour lier ces deux aspects que Kévin Le Goff, membre de *Nous aussi* et délégué local de Saint-Nazaire, a souhaité réaliser un service civique de six mois au Ceméa Pays-de-Loire, à côté de son travail dans un établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Il s'est investi dans le milieu associatif afin de faire changer le regard sur le handicap. Montrer que, quelle que soit sa déficience, chaque personne a ses capacités et que la société doit s'y adapter, et non l'inverse.

Manon Deniau ■

Coordonnées

■ Association *Nous aussi*,
BP 310, 75867 Paris Cedex
18. Tél: 01 44 85 50 50

Pour aller plus loin

■ Inclusion Europe, 55 Rue
d'Arlon, 1040 Bruxelles, Bel-
gique. Tél : +32-2-502 28 15
<http://inclusion-europe.org/>

(4) Le "facile à lire et à comprendre" concerne aussi les personnes étrangères et illettrées.

(5) Le décret de 2004 sur les conseils de vie sociale explique qu'ils sont obligatoires dans des hébergements ou structures de jour qui accueillent les personnes handicapées. A chaque réunion, deux représentant·es des personnes accueillies, un·e représentant·e du personnel et un·e de l'organisme doivent être présent·es.



▲ Magnus Andén (à gauche), polyhandicapé et président du conseil d'administration de l'ONG JAG, et Gerd Andén, sa mère.

JAG/Jessica Linder-Jansson

En Suède, des polyhandicapés dirigent leur association

En 1992, à Stockholm, un groupe de parents a créé l'organisation non gouvernementale (ONG) JAG afin que leurs enfants, tous polyhandicapés, puissent décider librement de leur vie, sans être mis en institution par défaut. Magnus Andén, lui-même polyhandicapé, préside JAG depuis ses débuts.



LA NAISSANCE DE MAGNUS ANDÉN A ÉTÉ difficile. Il a subi une atteinte cérébrale sévère. Pour communiquer, ce dernier ne s'exprime pas en suédois. Il bouge seulement deux doigts, prononce quelques sons et regarde intensément son interlocuteur. Magnus est polyhandicapé et a besoin de soins et d'accompagnement 24h sur 24.

Sa famille a tenté de vivre une vie ordinaire, à l'image des autres familles de leur quartier. Les difficultés liées à l'état de santé de Magnus faisaient partie du quotidien, chacun vivait avec. Et surtout vivait avec Magnus. Mais le contexte social de l'époque était défavorable à ce type de choix. Les enfants handicapés étaient alors massivement institutionnalisés. À 4 ans, Magnus entre lui aussi en institution. À partir de ce moment, son état de santé se dégrade considérablement. Il refuse de s'alimenter. Les médecins pronostiquent son décès avant l'âge de la scolarisation en raison, disent-ils, de sa lésion cérébrale.

L'ASSISTANCE PERSONNELLE RÉVÈLE UN POTENTIEL INATTENDU

Trois années passent. Gerd Andén, soutenue par son mari et sa fille, décide alors, contre l'avis du plus grand nombre, de reprendre Magnus au domicile

familial. La municipalité de Stockholm a promis de financer quelques heures d'aide humaine par semaine, mais aucun soutien n'est obtenu pour l'aménagement du logement. Il faut faire face. Gerd renonce à sa vie professionnelle pour s'occuper de Magnus.

La famille Andén déménage dans une localité proche de Stockholm plus sensible au problème. La municipalité accepte d'aider à l'aménagement du logement. Gerd rencontre une assistante sociale et obtient le financement de 40 heures par semaine — un volume horaire inédit à l'époque — d'"assistante personnel".

Son fils développe des capacités jusqu'alors insoupçonnées ! Une véritable révélation : il est donc possible de traiter les enfants polyhandicapés autrement que par une institutionnalisation. L'alternative offre même de sérieux avantages en termes de développement et laisse entrevoir un potentiel inattendu.

MOBILISATION DES PARENTS D'ENFANTS POLYHANDICAPÉS

Durant cette période, plusieurs parents dans la même situation nouent des liens forts avec Gerd dans une association nationale suédoise en faveur des enfants handicapés mentaux : la FUB. Ces liens, forgés par l'expérience et l'épreuve communes, vont conduire à un militantisme politique fort.



JAG/Jessica Linder-Jansson

▲ Membres de JAG manifestant contre les coupes budgétaires dédiées à l'assistance personnelle (printemps 2016).

Un collectif de parents militants se mobilise autour de la cause de Gerd. Ils assurent un lobbying et adressent — nous sommes alors en 1976 — un courrier au gouvernement, aux régions et aux municipalités pour que tous les enfants suédois présentant les mêmes besoins bénéficient du traitement social accordé à Magnus Andén.

"ÉGALITÉ, ASSISTANCE PERSONNELLE, VIE EN MILIEU ORDINAIRE"

Ce groupe de parents, et d'autres collectifs militants, obtiennent la décision parlementaire de fermer toutes les institutions accueillant des personnes handicapées en 1993 (loi LSS) (1). Chacun vit donc en milieu ordinaire, chez soi, en famille ou encore dans des micro-résidences de cinq habitant-es au maximum. Ces parents décident alors d'aider leurs enfants à créer une association, JAG, dont ces derniers seront les seuls administrateurs. Non seulement leurs enfants ont une vie qui vaut d'être vécue, mais ils et elles peuvent également choisir nombre de détails du quotidien avec des soutiens cognitifs adaptés. Ils et elles sont capables de se battre pour choisir leur vie et aussi de décider du planning du personnel et le menu du déjeuner. C'est pour cela que l'acronyme JAG est retenu pour désigner la nouvelle organisation : Jämlikhet, Assistans, Gemenskap (égalité, assistance personnelle, vie en milieu ordinaire).

Parents et enfants, avec le soutien de fonds de l'État, mettent en œuvre un dispositif expérimental d'assistance personnelle. Les adhérent-es de JAG sont tou-tes, sans exception, des personnes présentant des déficiences intellectuelles qui limitent voire empêchent l'usage de la langue suédoise. La plupart d'entre elles et eux présentent en outre des incapacités majeures associées, physiques notamment. Elles et ils sont souvent aussi

sous mesure juridique de protection limitant leurs responsabilités civiles et pénales. Les catégorisations de "polyhandicap" ou de "handicap complexe" sont probablement les traductions les plus justes pour désigner en français les adhérent-es de JAG.

SUIVI PERSONNALISÉ DES ASSISTANTS

Comment penser un dispositif permettant leur inclusion dans la société ordinaire, au cœur de Stockholm ? Parents et enfants relèvent le défi.

Pour permettre une qualité de vie meilleure, l'accompagnement au quotidien est pensé et organisé avec chaque adhérent-e de JAG. La personnalisation de cet accompagnement est poussée au maximum. Une équipe dédiée est réunie autour de chaque adhérent-e. Aussi les professionnelles peuvent apprendre efficacement le langage non-verbal de la personne handicapée et pousser leur niveau de compréhension suffisamment loin pour lui permettre une vie autodéterminée. L'adhérent-e doit pouvoir décider par qui, quand et où il ou elle est accompagné-e.

JAG rassemble aujourd'hui quelque 400 adhérent-es et 4 000 professionnel-les. Le modèle économique est bien rodé après vingt années d'existence. Les moyens financiers ne manquent pas pour investir dans la formation : les assistant-es personnel-les, les superviseurs, les curateurs, les comptables, les juristes et les personnes handicapées elles-mêmes sont conviés à des formations communes. Elles favorisent des moments d'échange utiles pour mieux comprendre les situations telles qu'elles sont vécues de chaque côté.

Eve Gardien ■

Adapté d'Eve Gardien, "En Suède, Magnus et ses amis polyhandicapés dirigent leur association" paru le 19 avril 2016 sur *Histoires ordinaires*

(1) La loi d' "assistance personnelle" ou de "désinstitutionalisation" stipule que tous les moyens financiers auparavant consacrés aux institutions permettent désormais aux personnes handicapées atteintes de grande déficience intellectuelle, de déficience motrice et d'autisme de vivre en milieu ordinaire aidées d'une assistance personnelle.



▲ Membres irlandais-es du réseau international des Entendeurs de Voix.



▲ Image tirée du film d'animation "Compassion for voices" (2015)

"Ecouter des voix n'est pas une maladie"

Le réseau *Hearing Voices* (Entendre des voix) est formé de centaines de groupes d'appui mutuel dans trente pays. Ces groupes auto-organisés de manière horizontale entre personnes qui connaissent une même expérience, leur permettent de partager des stratégies de gestion de leurs voix et de leurs vies.

"L A FAÇON TRADITIONNELLE DE S'OCCUPER des personnes qui entendent des voix consiste à leur donner une médication très forte pour supprimer ces voix, ces expériences étant vues comme une maladie, estime Jacqui Dillon, présidente du réseau en Angleterre. Pourtant, de nombreuses personnes ont senti que cette approche n'était pas d'une grande aide."

"IL S'AGIT D'UNE EXPÉRIENCE RÉELLE"

"La première chose est de reconnaître qu'il s'agit d'une expérience réelle, car on a traditionnellement dit aux personnes internées dans des unités de psychiatrie que les voix n'étaient pas réelles, qu'il fallait faire comme si elles n'étaient pas là et prendre leurs médicaments, et on les a fait ainsi se sentir plus folles. C'est pour cela que la première chose qu'il faut leur dire est : 'C'est réel et cela arrive vraiment.' Cela est vraiment important car cela revient à valider et à reconnaître la réalité de ces personnes", poursuit-elle.

"AIDER LES GENS À AMÉLIORER LA RELATION AVEC LEURS VOIX"

"Nous essayons de donner des messages d'espérance aux gens, en expliquant qu'il y a beaucoup de personnes qui connaissent cette expérience et continuent à vivre leur vie. Nous les aidons aussi à connecter leurs voix avec des événements qui peuvent avoir eu lieu dans leur biographie.

L'objectif ultime est d'aider les gens à améliorer la relation avec leurs voix. Il ne s'agit pas de se libérer de celles-ci."

Pourquoi ces voix se manifestent-elles chez certaines personnes, et qu'est-ce qui les provoque ? Elles peuvent apparaître "de manière subite dans la vie de quelqu'un et souvent après une expérience traumatique, ou encore quand la personne se sent seule", estime Jacqui Dillon. "L'un des exemples de souffrance sur lesquels de nombreuses recherches mettent l'accent est l'abus sexuel infantile. Il semble y avoir une relation forte entre les expériences de ce type et le fait d'entendre des voix plus tard. Souvent, l'isolement et le fait de ne pas être en capacité d'en parler ont un impact."

"UNE CAPACITÉ QUE J'AI ET QUE N'ONT PAS D'AUTRES GENS"

"Avant la psychiatrie, les voix faisaient partie de l'expérience humaine. Et, dans beaucoup d'endroits du monde, elles sont considérées comme un cadeau, ou simplement quelque chose de normal, qui fait partie de l'être humain. Pour moi, continuer à entendre des voix ne constitue pas un problème. Cela enrichit ma vie, et je ne le vois pas comme quelque chose qui doit me rendre honteuse. Je le vois comme une capacité que j'ai et que n'ont pas d'autres gens. Donc pour moi, le travail ne consiste pas à se défaire d'elles mais à changer la relation avec elles, de manière à ce qu'elles améliorent ta vie au lieu de l'angoisser."

Quelles relations entretient le réseau *Entendre des voix* avec le milieu psychiatrique officiel ? "Certains psychiatres continuent à ne donner que des médicaments," explique Jacqui Dillon. Mais "j'ai travaillé avec beaucoup de très bons psychiatres, pour lesquels l'administration de médicaments n'est qu'une petite partie de l'aide apportée. Il ne s'agit pas de savoir comment réparer un cerveau 'cassé', mais de voir la personne dans sa totalité."



▲ Le groupe Entendeurs de Voix au Brésil s'est créé en avril 2015 lors d'une rencontre avec Paul Baker, l'un des cofondateurs de ce réseau international.

UN RÉSEAU HORIZONTAL POUR ÉCHANGER SUR SES VOIX

"Dans la société, les voix sont le symptôme d'une des maladies les plus stigmatisantes : la schizophrénie, poursuit Jacqui Dillon. Quand on parle de ces expériences, beaucoup de gens se sentent honteux, isolés. C'est pour cela qu'il y a quelque chose de très puissant dans le fait de se réunir avec d'autres personnes qui partagent ces expériences. A travers le groupe, des personnes commencent à s'aider entre elles, à comprendre

ce que peuvent signifier leurs voix. Beaucoup ont la sensation de se sentir acceptées et comprises pour la première fois dans leur vie, ce qui est, au final, ce que nous souhaitons tous en tant qu'êtres humains."

"Je m'émerveille du fait que de nombreux professionnels s'intéressent à cette approche, conclut Jacqui, et j'espère que les familles s'investiront, car une partie de ce qui a fait le succès de cette approche est l'implication des membres de la famille."

Traduit et adapté de *Diagonal* n°252 p. 26-27.
www.diagonalperiodico.net ■

■ Réseau international Entendre des voix, www.hearing-voices.org et www.intervoiceonline.org.

Vincent reprend le pouvoir sur sa vie avec les entendeurs de voix

A l'âge de 11 ans, Vincent Demassiet subit des violences sexuelles, qu'il garde pour lui. A l'adolescence, il commence à entendre des voix qui le rabaisent : "T'es un nul...". Envahi par ces voix, il fait alors des tentatives de suicide. "Je passais de plus en plus de temps à l'hôpital psychiatrique, avec des traitements qui me dégradait de plus en plus. Je pesais 204 kilos. Je passais ma vie devant la télé. Quatre-vingt pour cent de mon temps, j'entendais et je voyais des choses. Les 20% restants, je ne pensais qu'à cela."

Lors d'une conférence, Ron Coleman, auteur d'ouvrages sur le sujet, s'adresse à lui et nomme son problème : "Bonjour, tu es Vincent et tu es entendeur de voix." "Enfin, je retrouvais mon identité, témoigne Vincent. Je n'étais plus le schizophrène qui obéissait à tout le monde, j'étais Vincent, entendeur de voix." Il rejoint alors le groupe des entendeurs de voix de Mons-en-Barœul.

De réunion en réunion, Vincent retisse le fil de sa vie et retrouve le chemin des émotions. Les voix ? Elles sont là lorsqu'il tombe amoureux. Les émotions ? Ce sont celles qu'il a ressenties pour la première fois en présence de son violeur. Progressivement, il baisse les doses de médicaments et apprend à donner rendez-vous à ses voix, et même à les envoyer balader. Il suit les conseils des autres entendeurs : faire des fiches où sont

notés les mensonges des voix, par exemple. "Un jour, je me suis fâché et leur ai dit qu'elles mentaient parce que ma mère m'aimait, que beaucoup de gens m'appréciaient. J'avais enfin des armes contre les voix. J'ai repris le pouvoir sur ma vie en reprenant le pouvoir sur mes voix."

Aujourd'hui, Vincent a repris son métier et s'investit beaucoup dans les rencontres des entendeurs de voix où il joue le rôle de facilitateur, dans les formations organisées par le Réseau français sur l'entente de voix (REV France), dans des congrès pour porter son expertise d'usager...

"J'ai repris le pouvoir sur ma vie. Je n'entends presque plus de voix. Jen ai une qui intervient quand je me mets trop de pression, comme lorsque je fais une intervention dans un congrès de psychiatrie. Pas de problème, je lui dis 'Stop', mais elle m'est bien utile car elle me fait comprendre que je suis stressé. C'est un avantage par rapport aux autres conférenciers. Il y en a d'ailleurs qui me disent: 'Vincent, tu ne pourrais pas nous la prêter ?'"

Adapté de Marie-Anne Divet,
Histoires ordinaires, 20 février 2015 ■

■ Réseau français sur l'entente de voix (REV France),
www.revfrance.org, admin@revfrance.org



▲ « Rien sur nous, sans nous ! », « Je ne suis pas une énigme mais une personne ». Manifestation à Portland en 2010 du Réseau d'auto-défense autistique (ASAN).

Quels handicaps ? Quelle autonomie ?

Ce dossier et les expériences qui y sont présentées ont posé à la rédaction de *Silence* un certain nombre de questions.

Histoires ordinaires

Ce dossier a été réalisé en partenariat avec le webmagazine *histoiresordinaires.fr*. Créé en 2010 à Rennes par un groupe de journalistes professionnels et amateurs, celui-ci veut "parler du monde d'aujourd'hui à partir d'histoires humaines, individuelles ou collectives, significatives". Il est riche aujourd'hui de quelque 300 portraits de citoyens et citoyennes de tous milieux, Français et étrangers. S'y ajoutent des ouvrages (à commander sur le site). Derniers parus : *Un parfum de victoire*, qui donne la parole à des personnes en situation de handicap désirant avoir un enfant ; *Le Rencard des Mots Dits*, des poèmes écrits par des chômeurs de longue durée ; *Ça colle, Anatole !*, un livre-CD de chansons pour enfants réalisé avec des déficients intellectuels.

LA REVUE *SILENCE* A RÉFLÉCHI À MAINTES reprises à l'organisation d'une société plus autonome et présente régulièrement des expériences collectives d'autonomisation par rapport à la société de croissance et de consommation. Mais elle a rarement eu l'occasion d'interroger la place du ou des handicaps dans ces utopies et expérimentations.

Quelle serait la place des personnes ayant un handicap physique, sensoriel ou intellectuel dans une société de décroissance, post-pétrolière ? Peut-on apporter une seule réponse à cette question, tant la diversité des situations de handicap est grande ?

Une société fondée sur la valeur de l'autonomie ne serait-elle pas une société handicapante pour les personnes qui rencontrent des obstacles physiques ou intellectuels à une pleine autonomie ?

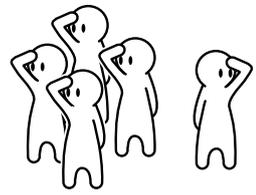
Et, sans attendre un futur utopique incertain, comment ces questions sont-elles affrontées dans les collectifs de vie qui mettent en pratique une forme d'organisation écologiste ? Quelle est la place effective et possible des différentes formes de handicaps en leur sein ?

Ce dossier a permis de suivre des collectifs et des individus qui ont, à un moment donné, opéré des ruptures par rapport à un fonctionnement médico-social qu'ils jugeaient infantilisant, afin de conquérir une plus grande autonomie. Des exemples, comme celui de l'association JAG en Suède, posent cependant la question de leur généralisation possible au-delà de ce pays qui est l'un des plus riches au monde. Une prise en charge aussi poussée de handicaps lourds est-elle universalisable ? Quels choix budgétaires cela nécessiterait-il ? Comment prendre en compte les inégalités Nord-Sud ?

Combien y a-t-il des personnes en France qui n'ont pas demandé à bénéficier de l'Allocation adulte handicapé (AAH) par volonté d'autonomisation par rapport à l'Etat ?

Enfin, ce dossier n'a abordé qu'à la marge, avec les entendeurs et entendeuses de voix, la question de l'anti-psychiatrie. Il serait intéressant de revenir sur ce dernier sujet dans les pages de *Silence*. Si des lecteurs ou lectrices se sentent compétent-es pour aborder ce sujet, leurs propositions sont les bienvenues.

La rédaction de Silence ■



COMPOSTS: LE CHAUD ET LE FROID



» Morbihan

Au coin des producteurs



Belle-Ile-en-Mer dispose de 2900 hectares de terres agricoles cultivées par 38 fermes. Il y a 5300 habitant-es à l'année... 8 fois plus pendant l'été. Depuis 2006, 12 fermes se sont constituées en association pour évoluer vers une démarche moins intensive et plus respectueuse de la nature.

4 productrices sont aujourd'hui en agriculture biologique. Ils et elles commercialisent ensemble leurs produits sur l'île. Ce qui est vendu dans leur point de vente ne provient donc jamais de plus de 10 km. La vente directe a un tel succès qu'ils et elles ont réussi un appel à financement participatif en octobre 2016 pour construire de nouveaux locaux. Cette extension doit faciliter l'installation de nouveaux arrivants.



Au coin des producteurs, Kerlédan, 56360 Sauzon, tél : 06 74 19 32 77, aucoidesproducteurs@gmail.com

» Estonie

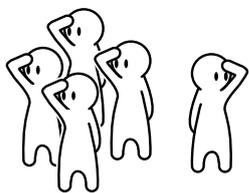
La première capitale européenne à avoir des transports publics gratuits !

En 2012, la mairie de Tallinn, 440 000 habitant-es, a organisé un référendum sur la gratuité des transports, mesure qui a été plébiscitée et mise en place le 1er janvier 2013. Trois ans plus tard, le nombre de passagers des transports publics a augmenté de 8% (contre 0,9% dans la même période à Paris malgré des investissements de 1,9 milliards d'euros pour améliorer le réseau). La mesure ne bénéficie qu'aux résident-es, et paient 2 € leur carte pour l'année. La mesure ne se fait pas au détriment de la qualité du réseau : 90% des concerné-es se disent satisfait-es de la qualité des transports.

Quel impact sur les finances de la ville ? La collectivité aurait gagné 20 millions d'euros grâce à ce changement : 25 000 personnes se sont enregistrées comme résidentes, et y paient donc des impôts locaux. Cela compense donc les 23 % du coût des transports publics qui était pris en charge par les titres de transport avant la gratuité. Pour autant l'usage de la voiture n'a pas diminué, les classes aisées privilégiant ce mode de déplacement. Et des personnes extérieures à la ville ayant besoin de s'y déplacer protestent contre l'injustice de cette mesure qui exclut les non-résident-es. Si la gratuité était élargie à tout le monde, les frais liés aux contrôles pourraient



encore être économisés par la ville. Des villes comme Bucarest et Chengdu en Chine (14 millions d'habitant-es) sont venues rencontrer la mairie de Tallinn pour réfléchir à des mesures semblables. (Source : e-rse.net).



Chères abeilles, la ruche horizontale est faite pour vous !

Depuis six ans, Pierre se passionne pour un modèle de ruche peu onéreux à construire soi-même. Prosélyte, il essaime ses conseils pour aider à sa diffusion. Un moyen de lutter contre la disparition des abeilles et l'importation de miel de mauvaise qualité.

"C'est bien mignon ton truc, mais est-ce que ça marche au moins ?" Cette phrase, Pierre l'a entendue à plus d'une occasion. Presque chaque fois qu'il présente son modèle de ruche horizontale en palettes. Il faut dire que cette grosse caisse, aux allures de sarcophage sur pattes et construite avec du bois de récupération, ne ressemble en rien à celles que l'on a l'habitude de voir. Et c'est justement pour cela que Pierre s'y est intéressé.

Contrairement aux ruches classiques, la ruche horizontale ne nécessite pas de cadre ni de cire gaufrée. Les abeilles construisent elles-mêmes leurs rayons, comme elles le feraient dans la nature. Elles n'ont pas non plus de taille standard, même si la plupart font un bon mètre de long. Elles sont également équipées d'une vitre latérale, qui permet d'observer la colonie sans la déranger. La conduite de la ruche est réputée facile et, pour la récolte, pas besoin d'outillage : exit, donc, le coûteux matériel d'extraction. C'est pour ces raisons qu'une université canadienne a développé un modèle de ruche horizontale pour les agriculteurs kényans désargentés dans les années 1970, en s'inspirant des ruches horizontales grecques, vieilles d'au moins 2000 ans. Ce qui vaut aujourd'hui à la ruche horizontale le surnom de ruche kényane.

Un habitat proche de celui qu'ont les abeilles à l'état sauvage

Pierre prévient d'emblée : "Si vous voulez faire de la production, ce n'est pas ça qu'il vous faut. Vous récolterez quelques kilos par an, et encore, pas la première année". Mais ce n'est pas ce qui l'intéressait. Il voulait avant tout aider les abeilles, dont la population se réduit de manière inquiétante, en leur offrant un habitat proche de celui qu'elles ont à l'état sauvage. Et il a choisi de la construire en palettes pour encourager la récupération. Il précise que les palettes ne sont pas traitées chimiquement.

À partir des infos trouvées sur Internet, Pierre construit sa première ruche horizontale il y a six ans. Conquis, il poursuit ses recherches et crée un site Internet afin d'en partager les fruits. Depuis, il passe une bonne partie de ses week-ends et de ses vacances en déplacement pour animer des ateliers autour de sa passion.

Certes, mettre une ruche au fond de chaque jardin, comme le souhaiterait Pierre, ne suffira pas à faire changer les pratiques des industriels de l'agriculture, mais offrira aux abeilles de meilleures chances de survie. Et contribuera à régler une autre aberration : "La France importe 50 % de son miel, déclare Pierre. Il faudrait un million de ruches pour pourvoir à notre consommation, ou deux millions de ruches horizontales, car elles sont environ deux fois moins productives que les ruches classiques !" Nous sommes encore loin du compte. Surtout que "la ruche en palette, c'est du boulot et il faut être un peu bricoleur", concède-t-il. Il a donc conçu un autre modèle, un peu plus cher, mais plus facile à réaliser, baptisé Brico Costo, que "tu peux monter avec une scie à main et un tournevis".

En partenariat avec : www.reporterre.net



» Drôme

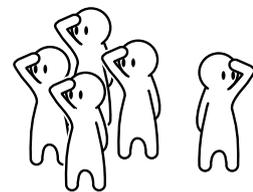
A Crest, l'Usine vivante

Une usine dans des locaux du 19^e siècle de 2000 m² a arrêté ses activités fin 2013. Elle est située en centre-ville et son propriétaire envisage de la vendre à un promoteur immobilier. Début 2015, des citoyen-nés, associations et entreprises le contactent pour essayer de mettre en place un projet alternatif. Le propriétaire accepte ce projet et les structures se sont regroupées pour y concevoir un lieu qui associe espace de travail et de vie, avec bureaux des artisans, musée ludique, ateliers, bistro... En novembre 2015, l'initiative a

commencé sur une petite partie de l'usine avec la mise en place d'un espace de bureaux qui accueille actuellement 24 entreprises et associations (graphiste, illustratrice, photographes, dessinateur en bâtiment, ingénieur, avocat, consultant, commercial indépendant, association de promotion des vélos cargos, une autre de promotion des énergies renouvelables, une de promotion de l'éco-mobilité, un syndicat agricole...) Une AMAP y a vu le jour à partir de mars 2016. Un festival d'art contemporain a profité des

locaux en avril 2016. L'association qui coordonne la gestion des lieux compte maintenant plus de 200 personnes. Une souscription a été faite à l'automne 2016 pour doubler la surface en location, ce qui permet d'agrandir la surface de bureaux et d'aménager un espace bistro-resto. D'autres étapes financières sont en préparation : il reste encore 1800 m² disponibles.

L'Usine vivante, 24, avenue Adrien-Fayolle, 26400 Crest, tél : 07 69 19 82 51, www.usinevivante.org



Les jardins urbains de Madrid

À Madrid aujourd'hui on compte une quarantaine de "jardins communautaires". Ils ont connu un essor fulgurant ces dernières années. Ce sont de véritables laboratoires où l'on expérimente au quotidien une autre manière de faire société.

Des petites rues piétonnes du quartier de Lavapiés on passe dans un lieu aux allures de friche, de place du village, à moins que cela tienne plus des Jardins suspendus de Babylone. Ici et là des gens lisent, prennent le maté, discutent ou se reposent sur une botte de foin. Il règne un bon mélange de genres et d'âges.

Itinéraire d'un jardin partagé madrilène

J'aperçois Kois qui arrive à vélo. Ce trentenaire est sur tous les fronts. Il commence à me raconter comment s'est mis en place un autre jardin communautaire plus au Sud de la ville. En 2010, il réalise avec d'autres une enquête participative dans son quartier, en allant à la rencontre des habitant-es et associations du voisinage pour identifier leurs besoins. Il en résulte que ces citadins entourés par l'asphalte sont en manque d'espace vert. À partir de cette étude l'idée émerge et fait son chemin. "À ce moment-là ce n'était pas connu comme aujourd'hui. Certains se demandaient comment nous était venue l'envie de faire un potager sur ce terrain abandonné".

Le groupe d'ami-es repère un terrain et lance une campagne d'information pour que de nouveaux volontaires se joignent au projet. Après quelques assemblées ils commencent à occuper cette parcelle, "à-légalement" selon Kois. "C'est que parfois la légalité ne te permet pas de faire des choses qui sont justes et nécessaires".

"C'est très fort de faire de cet endroit rempli de décombres, de saletés, d'objets cassés... quelque chose de vraiment beau", se souvient avec humilité et fierté Beatriz, du jardin de Tetuán. Celle-ci souligne que "ce lieu n'est pas un simple parc public, mais un espace où on a la possibilité de construire, de concevoir ensemble".

Comme Beatriz, la majorité des participant-es ne possède au départ aucune connaissance dans la conduite d'un potager. Ils et elles arrivent au jardin par goût des plantes ou parce qu'ils et elles ont vu des individus dégager les gravas d'un immeuble démolit. Pour d'autres comme Kois, il y a une envie forte de renouer avec le travail de la terre et de créer un lieu de rencontre et d'échange où impulser des dynamiques citoyennes.



Journée festive pour La ReHd Mad, Réseau des Jardins Urbains de Madrid

"C'est comme ouvrir d'un coup la porte à des questions que tu ne te posais même pas"

À la pratique purement agricole s'ajoute toujours l'organisation de diverses activités, avec des ateliers (lectures, yoga, débats...), des projections de films. Les jardins urbains de Madrid sont connectés entre eux et aux autres initiatives présentes dans la ville.

Leurs expériences au jardin communautaire se révèlent être une véritable source de transformation personnelle et collective. "On défend aujourd'hui des notions qui nous étaient auparavant inconnues comme la Souveraineté alimentaire ou le Bien commun", explique Luis. Beaucoup s'intéressent maintenant aux principes de la permaculture, de l'agroécologie, de l'auto-gestion ou encore de l'éco-féminisme. Ils se positionnent aussi pour le droit à produire leurs propres semences végétales, pour la réappropriation de l'espace public et contre le TAFTA.

Beaucoup de ces jardins sont nés grâce aux assemblées de quartier qui ont émergé durant le "15 M" (mouvement des "Indignés"). D'innombrables initiatives citoyennes ont vu le jour de ces groupes de travail gérés par la population, formant l'héritage de ce mouvement social.

Lou Achard

» Grenoble

Le Postillon jugé coupable

La revue d'information de la cuvette grenobloise *Le Postillon* n'hésite pas à rapporter ce que racontent certains employés municipaux sur leur souffrance au travail. Elle a été lourdement condamnée le 26 septembre 2016 par le tribunal de Grenoble pour injure et diffamation envers le maire de Pont-de-Claix et président de la Métropole, Christophe Ferrari, et sa directrice de cabinet à la mairie, Yveline Denat. Ceci malgré la publication d'un droit de réponse. Au total, amende, dommages et intérêts et frais de justice se montent à 6900 €. La revue a fait appel. Le jugement est pour le moins étonnant car les journalistes avaient présenté au tribunal les témoignages écrits d'une dizaine d'anciens employés municipaux, source de l'article incriminé.

Le Postillon, 42, avenue Jean-Jaurès, 38600 Fontaine, tél : 04 76 94 18 65, www.lepositillon.org

» Lille

Le café citoyen

Depuis 2005, le Café citoyen de Lille est installé en plein centre. Il fonctionne sous forme de SCOP, société coopérative de production. Il offre un espace de rencontres, de réunions pour de nombreux militants qui peuvent y consommer des produits biologiques issus de petits producteurs locaux. L'équipe cherche à faire le lien entre le choix de l'agriculture biologique et ses dimensions sociales, humaines, environnementales. L'activité café assure l'indépendance financière du lieu. On peut y croiser le collectif Houille ouille

ouille contre l'exploitation des gaz de schiste, Médecins du monde, Résistance à l'agression publicitaire, ZAD Lille, les Colibris, Eco Habitat groupé, le Mouvement pour le revenu de base, Osez le féminisme !, le SEL local et bien d'autres. On peut y acheter des revues engagées dont *Silence*.

Café Citoyen, 7, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 59000 Lille, tél : 03 20 13 15 73, <http://cafecitoyen.org>

La culture contre la voiture !



Le collectif artistique espagnol *Luzinterruptus* (voir *Silence* n°443 p.48) a bloqué une rue de Toronto en octobre 2016 en recouvrant la chaussée de livres. Cette action avait été réalisée d'abord de manière illégale à Madrid puis à New-York, avant d'être répétée de manière légale cette fois-ci. Ses membres souhaitent par là que la littérature serve d'outil de réappropriation de l'espace public, en substituant pour quelques heures "le modeste pouvoir de la parole écrite" au trafic automobile.



Environnement

La survie des animaux sauvages et nos modes de vie sont-ils compatibles ?

La régulation internationale du trafic d'espèces animales menacées est-elle suffisante pour protéger celles-ci ?

L'Union Européenne a adopté le 20 juin 2016 un plan d'action contre le trafic d'espèces sauvages qui prévoit de renforcer les sanctions et de consolider le partenariat entre pays d'origine, de transit et de destination concernant les 470 000 éléphants d'Afrique. Environ 30 000 d'entre eux sont tués chaque année pour leur ivoire, commerce évalué à 3 milliards de dollars par an. C'est la Chine qui est le principal importateur de défenses d'éléphants, avec 70 % du tonnage mondial. Une centaine de gardes perdent la vie chaque année dans la lutte contre des braconniers bien armés. Le trafic d'ivoire est devenu une source de financements de conflits armés en Afrique de l'est (Somalie...). D'autres facteurs pèsent autant voire plus sur leur survie : le changement climatique qui les oblige à migrer, la destruction de leurs habitats naturels, notamment par l'extraction minière, les explorations pétrolières et gazières et les plantations de palmiers à huile remplaçant des forêts primaires. (1)

La CITES, *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction*, a quant à elle tenu son 17^e sommet international du 24 septembre au



5 octobre 2016, à Johannesburg. Le commerce international du pangolin, étrange mammifère à écailles, l'un des plus braconnés au monde, ou encore du perroquet gris du Gabon, y ont été interdits. (2) Mais ces avancées réglementaires sont-elles à la hauteur de la situation, alors que la criminalité contre les espèces sauvages occupe le quatrième rang des activités illégales les plus lucratives au monde (20 milliards de dollars par an) ?

Réguler la criminalité transnationale... et remettre en cause nos comportements

"Le braconnage et le trafic des espèces sauvages ont longtemps été considérés par les décideurs politiques comme un problème marginal d'ordre 'simplement' environnemental", explique Céline

Sisser-Bienvenu, directrice France et Afrique francophone de l'IFAW (3). Pourtant, il faut "considérer le pillage méthodique des ressources naturelles comme une criminalité transnationale à part entière aux impacts sociétaux, économiques et sécuritaires".

Pour y répondre, "seule une réponse collective et coordonnée des pays sources, des pays de transit et des pays consommateurs d'espèces sauvages permettra de lutter efficacement contre les réseaux criminels organisés impliqués", estime-t-elle. Sans oublier la nécessaire action pour encadrer l'extraction minière liée entre autres à nos gadgets électroniques et nos émissions de CO₂ responsables du changement climatique, activités effectuées en toute légalité cette fois-ci. Mais sommes-nous prêts à remettre en cause nos modes de vie ?

Guillaume Gamblin

(1) Source : Margaux Mazellier, Politis n°1412

(2) Une initiative a également été prise pour mieux coordonner les différents acteurs la lutte contre la cybercriminalité (plateformes de commerce en ligne, ...).

(3) Fonds international pour la protection des animaux. IFAW-France, 4, rue Edouard Mignot, 51100 Reims, tel. 03 26 48 05 48, www.ifaw.org.

Notre-Dame-des-Landes

♦ **Mobilisation réussie.** Le 8 octobre 2016, 12 800 personnes selon la police, 40 000 selon les organisateurs, se sont retrouvées sur le site. Des délégations sont venues de toute la France (notamment du Larzac) pour rappeler que des actions sont prévues dans tout le pays en cas de tentative de passage en force. La CGT de



l'aéroport de Loire-Atlantique, l'actuel aéroport de Nantes, est venue annoncer qu'en cas d'intervention, elle bloquerait le trafic aérien de Nantes. Les quatre candidats à la primaire EELV étaient là. Chacun-e était invité à planter un bâton dans le sol pour rappeler que le chant des bâtons, le chant de la révolte est toujours là.

♦ **Ségolène Royal enfonce le projet d'aéroport.** Ségolène Royal se prononce contre le projet d'aéroport dans un entretien avec

le *Journal du Dimanche* du 2 octobre 2016 : "Il vaut mieux arrêter les frais. N'y a-t-il pas actuellement d'autres priorités pour la nation ?". Le 7 octobre 2016, dans *Ouest-France*, Ségolène Royal a vertement critiqué les élus locaux : "Que les élus locaux, comme la maire de Nantes, ou Jean-Marc Ayrault, qui ont réclamé cet aéroport, assument cette responsabilité. Ils ne peuvent pas, le jour où cela ne se passe pas bien, trouver des responsabilités ailleurs" rappelant que l'Union européenne a demandé le respect des espèces naturelles protégées qui ne figurent pas dans le dossier d'enquête publique. Et de dénoncer l'acharnement sur ce projet : "A chaque fois que nous constatons un déficit démocratique et de transparence sur les décisions qui sont prises, on est rattrapé par des problèmes. Certains élus locaux ou lobbys se sont obstinés. On

aurait dû prendre le temps de bien écouter ce qui se passait". Et d'enfoncer le clou : "l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été surdimensionné, sans doute pour des intérêts financiers, ou parce qu'il fallait justifier qu'il fallait déplacer cet aéroport. Et jamais une autorité médiatrice n'a dit 'Comparons les deux projets, et voyons ce qui se passe'". Et de dénoncer le référendum : "On a fait en catastrophe un référendum sans remettre à plat l'ensemble des dossiers, tout

le monde étant figé sur ses positions". Puis à nouveau lors d'une conférence de presse le 23 octobre 2016 : le référendum "n'a pas posé la bonne question"... Elle est toujours Ministre de l'environnement.

♦ **Blocage européen.** Le maire de Notre-Dame-des-Landes a rappelé le 28 septembre 2016 que pour que les travaux commencent, il faut répondre aux demandes de l'Union européenne sur le respect des lois sur l'environnement, ce qui nécessite déjà une modification du SCOT, Schéma de cohérence métropolitain, lequel est en discussion actuellement et ne devrait être voté par les élus que début 2017. Entre temps, la trêve hivernale empêchera les expulsions jusqu'en mars 2017. Et, après, les élections vont bloquer les interventions jusqu'à l'été 2017.

♦ **Organisation de la résistance.** Depuis l'été, les différents collectifs ont mis en place différents modes de résistance en cas d'essai d'évacuation. Comme le nombre de personnes sur place augmente, il y a maintenant des lieux qui s'ouvrent en dehors du site expulsable pour servir de bases de repli si nécessaire. Il y a des comités locaux dans toute la Bretagne, prêts à intervenir sur place ou à organiser des blocages tout autour de la ZAD. Enfin, un peu partout en France, il y a des comités de soutien prêts à mener des actions diverses dans le but d'obliger les forces de l'ordre à être présentes partout. Cela représente plusieurs (dizaines de ?) milliers de personnes, une majorité optant pour la non-violence, mais pas toutes. Pour participer voir les sites <http://zad.nadir.org> ou www.acipa-ndl.fr



Environnement



» Haute-Savoie

Covoiturage efficace

Le dispositif *Stop en Bauges* a été mis en place avec le soutien du Parc régional du Massif des Bauges. Il permet de relier Annecy à Faverges en auto-stop. Les personnes qui s'inscrivent récupèrent une pancarte standardisée et la liste des 17 points d'arrêt. 200 personnes se sont déjà inscrites dont 90 % ont le permis. Un pointage a montré que le temps d'attente moyen est de 5 à 6 minutes pour un couple, 4 minutes pour une personne seule. Soit une performance aussi bonne qu'avec une ligne de bus, presque sans aucun frais pour les collectivités.

Pour en savoir plus : <http://www.baugez-vous.fr/stop-ameliore/>

» Trains de nuit

L'Autriche en renfort ?

Le gouvernement français a annoncé l'arrêt d'ici un an de l'ensemble des trains de nuit en France à l'exception de deux destinations (Paris-Briançon et Paris-La Tour-de-Carol en Ariège). Le motif en est que ces lignes ne sont pas rentables et que l'Etat ne veut pas continuer à payer à la SNCF des aides pour les maintenir en activité.

La compagnie des chemins de fer autrichienne ÖBB fait une toute autre analyse. En 2015, le trafic de nuit a représenté 17 % de son trafic longue distance soit un million de passagers. En mai 2016, elle a annoncé vouloir racheter 60 wagons-lits provenant de lignes de nuit allemandes supprimées. Ces wagons vont être rénovés : les nouveaux compartiments comprennent 4 lits avec des panneaux permettant de s'isoler, des casiers de rangements, des miroirs, des prises...

A partir du 11 décembre 2016, les trains de nuit en Allemagne seront tous repris par ÖBB.

ÖBB assure des liaisons déjà vers l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et envisage de développer des destinations vers les pays situés plus à l'Est.

En Suède, la modernisation de la ligne Stockholm-Malmö a provoqué une hausse de la



Projet d'aménagement des trains de nuit par la compagnie ÖBB

fréquentation de 65 % en un an : présence d'un bar, de douches...

En France, un collectif "oui au train de nuit", fort d'une trentaine d'associations (Amis de la Terre, Attac, Alternatiba...) et de syndicats (Confédération paysanne, CGT-Cheminots...) a vu le jour en octobre 2016 pour remettre des trains de nuit sur les rails.

Voyager de nuit permet pour le prix d'un hôtel de faire une grande distance sans mordre sur sa journée de travail... ce qui est plus efficace qu'un déplacement en avion et pollue environ 8 fois moins.

Oui au train de nuit, <https://ouiautraindenuit.wordpress.com/>



Climat

» Marrakech

Le traité de Paris entre en vigueur

L'Inde a ratifié le traité de Paris sur le climat le 2 octobre 2016, l'Union européenne a suivi le 4 octobre 2016 (le parlement a voté à 610 voix pour, 38 contre, 31 abstentions). L'Inde représente 4,5 % des émissions. L'Union européenne 12 %. Pour que le traité entre en vigueur, il faut qu'au moins 55 Etats signent et il faut que ces Etats atteignent 55 % des émissions de gaz à effet de serre. Après ces deux ratifications, c'est fait. Le traité entrera en vigueur 30 jours plus tard soit juste avant le sommet COP22 de Marrakech. Mais qu'est-ce que cela changera ? Rappelons que le traité de Paris n'impose aucune mesure contraignante mais seulement des propositions au conditionnel. Donc même avec la belle communication faite autour de ce traité, cela ne modifiera pas forcément grand chose.



Commençons par le commencement...

On parle beaucoup de la consommation des voitures, des petits gestes pour économiser le carburant, de passer à la voiture électrique... Mais peut-être faudrait-il commencer par ce qui consomme le plus :

- Une fusée de la NASA au décollage consomme 330 tonnes de carburant à la minute soit 20 000 000 litres à l'heure.
- Un avion Rafale consomme environ 8000 litres de carburant à l'heure en vitesse de croisière. Cela peut doubler lorsqu'il passe en postcombustion. Dassault vante une consommation faible pour un avion de combat !

- Un hélicoptère Super-Puma de l'armée française (25 places) consomme entre 500 et 800 litres à l'heure soit environ 400 litres au 100 km.
- Un hélicoptère léger (5/6 places) comme ceux de la Gendarmerie au-dessus des manifestations consomme de 100 à 140 litres à l'heure soit environ 60 litres au 100 km
- Les plus petits hélicoptères (2 places) consomment 30 à 40 litres à l'heure soit environ 20 litres au 100 km.

Pour le climat commençons à renoncer aux engins spatiaux, puis aux avions militaires !



Énergies

» Chili

Le développement rapide du solaire fait baisser les prix !

Le Chili développe à toute vitesse ses centrales solaires dans le nord du pays (multiplication de la production par 4 entre 2012 et 2015). Conséquence : une surproduction électrique chronique. Celle-ci fait localement s'effondrer le prix de l'électricité. En 2015, les habitants du nord du pays ont bénéficié d'une électricité gratuite pendant 192 jours ! Cela ne semble pas mettre en difficulté les entreprises puisque 15

nouveaux projets de centrales sont en construction en 2016. Reste une difficulté : renforcer les lignes électriques pour alimenter la capitale où vit 40 % de la population qui pour le moment ne bénéficie pas de cette électricité abondante. Un enjeu important car Santiago dépend encore en grande partie des énergies fossiles et connaît une forte pollution atmosphérique.

La bonne image de l'éolien

Commandé par France énergie éolienne en septembre 2016, l'IFOP a fait un sondage auprès de 504 personnes habitant à moins de 1000 m d'une éolienne et de 1005 personnes habitant à plus de 1000 m d'une éolienne. A la question "quelle image avez-vous des énergies éoliennes", 77 % en ont une image positive dans la population, 75 % pour les riverain-es. A la question "quand vous avez appris la construction d'un parc éolien près de chez vous, vous étiez" 44 % des riverain-es, ont répondu qu'ils étaient indifférent-es (44 %), confiant-es (34 %), enthousiastes (8 %), énervé-es, agacé-es (8 %), stressé-es, angoissé-es (2 %), ne savaient pas (4 %). Le taux de confiance monte à 48 % chez ceux et celles ayant reçu une information du projet en amont, et le taux d'enthousiastes monte à 15 % avec information en amont.

Le prix du solaire baisse encore

En mai 2016, un contrat a été signé au Chili pour 26,7 € le MWh. Ce record de prix a été battu avec la proposition du consortium sino-japonais Jinkosolar/Marubani de construire une centrale solaire de 1100 MW à Abu Dhabi avec 22,2 € le MWh. A comparer avec le prix de l'électricité sur le marché européen ce printemps 2016 : 28 € le MWh et celui prévu par les EPR d'Hinckley Point : 110 €. Le solaire, cinq fois moins cher que le nucléaire !

Internet va tuer la planète !

Selon un rapport du Conseil économique et social, entre 1990 et 2003, il s'est échangé sur internet 5 millions de gigaoctets. En 2011, cette quantité d'informations s'échangeait toutes les



48 heures. En 2013, toutes les 10 minutes. En 2015, toutes les 2 secondes ! L'arrivée d'internet sur les téléphones portables (4G) multiplie les usages. 90 % des données que vous trouvez sur internet ont moins de deux ans.

Or la consommation d'énergie est quasi-proportionnelle aux échanges. Autant dire qu'internet consomme en deux secondes aujourd'hui, ce qu'il consommait en deux jours en 2011.

Il existe quand même un moyen de limiter cela : 76 % du trafic provient du transfert de vidéos contre 16 % pour les mails et 8 % pour les transferts de fichiers. Arrêtons de regarder des vidéos sur internet !



Le solaire vu par Ségolène Royal

Ségolène Royal aime à se présenter comme la ministre la plus écolo. Après avoir soutenu à bout de bras le développement peu fructueux de la voiture électrique, elle fait maintenant la promotion des "routes solaires" de l'entreprise Colas qui consiste à mettre sur une voie de circulation des panneaux solaires capables de résister au passage des poids lourds. Un programme de 5 millions d'euros a été débloqué pour un essai en taille réelle sur une route de l'Orne. Problème : le prix de revient est de plus de 2000 € le m², ce qui fait un coût d'installation à 18 € le watt. C'est une dizaine de fois plus cher que d'installer des panneaux solaires en toiture. Du fait des ombres des arbres, de l'usure rapide, de la complexité de l'installation, des ingénieurs s'interrogent sur la production réelle de ces panneaux : pas sûr que la production dépasse la consommation liée à son installation. Malgré ce bilan délirant, Ségolène Royal veut la création de 1000 km de routes solaires. Comme si nous n'avions pas assez de toits libres ! (source : *Techniques de l'Ingénieur*, 24 octobre 2016).

Renouvelables : la Grèce devance la France

L'actuel gouvernement est très fort pour communiquer sur la nouvelle loi de transition énergétique... mais les statistiques sont là pour dire qu'il ne s'agit que de pieuses déclarations. Ainsi, en 2008 la France s'est engagée au niveau européen à atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie. Fin 2015, elle en est seulement à 14 %, ce qui la place en 16^e position dans l'Union européenne. Depuis 2010, elle s'est fait doubler par l'Italie et la Grèce. Alors que le solaire se développe à une vitesse conforme aux prévisions, c'est l'éolien qui a pris du retard, la France ayant la particularité d'être le pays où les recours juridiques contre les implantations d'éoliennes sont les plus nombreux. Toute ressemblance avec une manipulation du lobby du nucléaire ne serait sans doute que pure coïncidence. En Grèce, il y a la crise économique... mais pas de centrales nucléaires.



40 % des réacteurs français à l'arrêt

Qui peut encore croire qu'en vieillissant les réacteurs nucléaires vont fonctionner de mieux en mieux ? C'est pourtant le discours officiel. Mais cela ne semble pas être la réalité. Les arrêts pour maintenance se multiplient, d'autant plus que les révélations sur les pièces défectueuses fournies par Areva augmentent. Officiellement, début octobre 2016, EDF a annoncé que 23 réacteurs sur 58 sont à l'arrêt. EDF espère pouvoir relancer la plupart des réacteurs d'ici la fin de l'année... mais oublie que c'est l'Autorité de Sûreté Nucléaire qui décide. Le manque de production va atteindre 8 % en 2016, une baisse suffisante pour entraîner une hausse du prix de l'électricité au niveau européen à l'approche de l'hiver (40 € le MWh le 10 octobre 2016 contre 26 € au printemps 2016).

EPR : suspense ! (1)

L'EPR à Flamanville dans la Manche devait être mise en route en 2012. L'autorisation de construction se termine en avril 2017. C'est-à-dire que le réacteur doit être en fonctionnement avant cette date, faute de quoi il faudrait reprendre l'ensemble des procédures d'autorisation à zéro. Cela nécessiterait alors d'intégrer les nouvelles normes mises en place après l'accident de Fukushima en 2011, ce qui est techniquement impossible. Actuellement, le chantier est arrêté dans l'attente d'un rapport de l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur la nécessité de remplacer la cuve du réacteur ou non, celle-ci présentant de sérieux défauts de conception.

Si nous sommes encore en démocratie, le remplacement de la cuve devrait être demandé, le chantier ne pourrait alors être terminé dans les temps et, en avril 2017, tout s'arrête.

Si nous ne sommes plus dans une démocratie, l'ASN peut fermer les yeux sur les défauts, le gouvernement peut modifier la loi pour ne pas avoir à refaire une enquête publique et accorder des dérogations pour ne pas avoir à respecter les normes en vigueur.

Vous parlez pour quel scénario ?

EPR : suspense ! (2)

Si l'Autorité de sûreté nucléaire conclut à la nécessité de remplacer la cuve du réacteur EPR de Flamanville, mais que le gouvernement autorise quand même la poursuite du chantier au-delà d'avril 2017, le surcoût pourrait être énorme (en milliards !). Le réacteur appartenant encore pour le moment à Areva, mais le gouvernement a demandé à EDF de racheter le secteur exploitation d'Areva. Le 22 septembre 2016, EDF a annoncé qu'en cas de blocage par l'ASN du chantier pour "défaillance systémique", EDF pourrait renoncer à racheter Areva, mais également à construire les réacteurs EPR d'Hinkley Point.

Qui veut perdre des milliards ?

» CHRONIQUE

CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

Monique Douillet

Japon, un État national nucléaire au nom de la sécurité

La vieille doctrine de l'équilibre de la terreur (1) comme stratégie de défense de la paix se consolide au Japon. En témoignent les mesures suivantes prises depuis 2012 :

- Un amendement à la "Loi fondamentale sur l'énergie atomique" qui datait de 1955, discrètement adopté le 20 juin 2012, à l'unisson par le PLD (Parti démocrate du Japon) et le parti New Komeito précise : « Désormais la politique de l'énergie nucléaire du Japon doit contribuer à la sécurité nationale. »
Michiji Konuma, physicien à l'université Keio, fait observer que cette déclaration entre en contradiction avec la clause d'utilisation pacifique du nucléaire. Selon lui, ce nouveau texte comble un vide dans la Constitution japonaise, en permettant au pays de se défendre avec des armes dont la nature n'est pas clairement définie. (2)
- La loi de protection du " secret spécial d'Etat " adoptée le 6 décembre 2013 autorise l'extension du délai d'inaccessibilité de « tout type d'information interne au gouvernement, relative à la sécurité nationale », englobant la communication sur la sûreté des centrales nucléaires et les conséquences d'un accident sur les populations. Ces dernières relèvent désormais de la diplomatie étrangère, l'anti-espionnage et la lutte antiterroriste.
- La décision de continuer à financer (20 milliards d'euros) l'usine nucléaire de Rokkasho (clone de La Hague) va dans le même sens. Parallèlement à la fabrication de MOx, elle permettrait d'extraire annuellement une quantité de plutonium suffisante pour fabriquer 1000 bombes atomiques !

« En rendant tous les risques acceptables, en niant les effets sanitaires de l'irradiation... en faisant de la technologie nucléaire une 'force sociale' plus puissante que l'aspiration à la liberté, en travaillant à la 'grande inversion' du désastre en remède... le national-nucléarisme fait le choix, quand il le juge nécessaire, d'annihiler la vie au nom de l'intérêt national et de déposséder les individus de leur propre existence et de leur liberté



L'usine de Rokkasho est prête à fabriquer du plutonium militaire

au nom d'un supposé intérêt collectif servant de paravent à des intérêts industriels supérieurs. Pour ce faire, cette idéologie légitime et organise la coexistence d'une technologie des plus avancées, avec une profonde régression de la conscience." (3)

C'est pourquoi, malgré l'hostilité de la majorité de la population, le gouvernement japonais refuse d'arrêter le nucléaire. La situation est la même en France.

(1) Référence à la guerre froide, ou "la destruction mutuelle assurée" est une doctrine de stratégie militaire de dissuasion nucléaire (qui a opposé l'URSS aux USA).

(2) En cette période de tensions entre le Japon et ses voisins chinois et coréens, ce changement rassure les japonais qui souhaitent modifier l'Article 9 de la Constitution selon lequel le Japon renonce à la guerre comme mode de règlement des conflits internationaux et ne peut posséder de potentiel militaire.

(3) Extrait de l'article de Nadine et Thierry Ribault sous le titre L'infamie gagne du terrain, dans le blog de Paul Jorion, 2014.

Une version chronologique détaillée de la catastrophe se trouve sur notre site : www.revuesilence.net



Vélo(rution)

A Lyon, le nombre de vélos explose !



Les vraies pistes cyclables en site propre comme ici sur les quais du Rhône à Lyon permettent aux enfants de se déplacer en toute sécurité

Le cours Gambetta à Lyon est un grand boulevard traversant la ville. Il comprend dans un sens trois voies pour les voitures et une bande cyclable, et à contre-sens un couloir de bus ouvert aux vélos. Le mercredi 12 octobre 2016, la mairie a procédé à un comptage des véhicules sur 24 h. Résultat : 12 000 voitures et 6000 vélos. Donc les vélos représentent un tiers du trafic... alors même que la bande cyclable est une horreur car elle est toujours occupée par les stationnements sauvages et les camions de livraisons. La mairie indique que depuis 2000, la hausse des déplacements à vélo est de 15 % par an. Dit autrement, depuis 2000, le trafic vélo a été multiplié par 9.

55 points de comptage ont été installés sur les pistes cyclables permettant de suivre l'évolution du trafic. La tendance s'accélère, puisque de septembre 2015 à septembre 2016, la hausse atteint 27 %.

La part d'utilisation de la voiture est en baisse : 26 % en 2015 contre 35 % dix ans plus tôt... alors que la population a augmenté de 10 %.

Vélo : c'est bon pour la ligne !

Une étude britannique, publiée le 16 mars 2016 dans *The Lancet*, portant sur les modes de déplacement de 156 000 personnes de 40 à 69 ans entre 2006 et 2010, montre que ce sont celles qui marchent et qui font du vélo qui ont une meilleure santé. En moyenne, les cyclistes pèsent 5 kg de moins que les autres personnes.

Cyclistes au long cours

Warmshowers.org est un site de mise en relation de cyclistes pour permettre à ceux et celles qui randonnent de trouver des lieux d'hébergement. Il compte environ 100 000 membres. Si dans des pays comme la France, il y a plusieurs milliers d'adhérent-es, dans des pays plus lointains, l'offre est plus restreinte. Ainsi Vero Geoffrey se trouve être la seule cycliste à ouvrir sa maison au Tadjikistan. Cela lui vaut un grand nombre de visites : 105 de 23 nationalités différentes en 2014. Les plus nombreu-ses étant les Britanniques (23) devant les Français-es (22).

» Suisse

Fontaines ensanglantées contre la taxe tampon



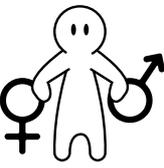
La ville de Zurich, en Suisse, s'est réveillée le mardi 4 octobre 2016 avec l'eau de treize de ses fontaines publiques teinte en rouge. Cette action à base de colorant alimentaire était organisée par le collectif féministe *aktivistin.ch*, pour protester contre le fait que le taux de TVA des tampons ou serviettes hygiéniques est de 8 % et non de 2,5 %, car ils sont encore considérés comme des produits de luxe. Elles souhaitent aussi par là ouvrir le débat pour lutter contre la honte sociale encore très présente concernant le sujet des menstruations.

» Avortement en Pologne

Les femmes contrent le projet de loi

Les anti-avortements avaient réuni suffisamment de signatures pour qu'un projet de loi soit discuté au Parlement. Ce projet visait à interdire de manière encore plus restrictive un droit à l'avortement déjà fort limité. Les manifestations des associations de femmes ont pris de l'ampleur dans le pays et, le 3 octobre 2016, plus de 100 000 femmes ont manifesté dans les différentes villes du pays. Le 6 octobre 2016, les députés ont rejeté, par 352 voix contre 58 et 18 abstentions, la proposition de loi. Ce résultat a été possible par le changement de position du parti conservateur au pouvoir.





6 octobre 1979 : "Si je veux, quand je veux"

Le 6 octobre 1979, plus de 50 000 femmes manifestent à Paris pour la prolongation de la loi Veil. Cette loi qui dépénalise l'avortement avait été votée en 1974 pour une période d'essai de cinq ans, concluant une longue bataille entamée à la fin des années 1950 par les actrices de l'association *Maternité heureuse* bientôt rebaptisée *Planning familial*. Au début des années 1970, l'agit-prop menée par les militantes féministes du MLF (Mouvement de libération des femmes) et les pratiques du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) avaient permis de rendre visible la situation des milliers de femmes qui subissaient quotidiennement des avortements clandestins en France. Mais cinq ans plus tard, alors que la reconduction de la loi devient un enjeu politique dans un contexte d'élections européennes, le mouvement féministe n'est plus ce qu'il était avant 1974 : divisé en de nombreux courants, occupé à construire des espaces culturels et associatifs, il a d'abord du mal à se réunir pour faire front commun à l'approche de l'échéance de novembre et du passage à l'Assemblée.

C'est alors que le groupe femme des *Amis de la Terre* convie les actrices du mouvement féministe et du mouvement écologiste à une réunion le 19 juin dans les locaux des Amis de la Terre, rue de la Bûcherie, pour envisager des luttes communes. Mais la mise à l'agenda du réexamen de la loi Veil oriente les débats vers la préparation d'une grande manifestation nationale.

"Notre corps ne sera plus votre capital"

Dès lors et pendant tout l'été, un groupe d'une quinzaine de femmes se lance dans l'organisation matérielle de la manifestation. Beaucoup d'entre elles sont journalistes ou participent à des revues féministes qu'elles mobilisent comme caisses de résonance afin qu'un maximum de femmes puissent venir de toute la France pour manifester dans les rues de Paris. Elles ont en effet décidé que la manifestation serait une "marche des femmes". Cette non-mixité est une première dans la lutte pour la libéralisation de l'avortement et le téléphone du local de « campagne » ne cesse de sonner pour les interroger sur



"L'utérus est aux ouvrières, l'utérus est aux femmes, la production du vivant nous appartient" banderole de la tendance Psycho et politique du MLF, 6 octobre 1979

ce choix. *La Gueule ouverte*, revue écologique fraîchement reconvertie en organe des "mouvements sociaux", est un des médias sur lequel s'appuient les féministes. C'est encore dans ce journal que le groupe d'organisatrices se félicitera de l'incroyable réussite de la manifestation du 6 octobre 1979 : la décennie 1970 se clôt sur la plus importante manifestation de femmes de la période. Il faudra attendre le 25 novembre 1995 pour qu'à nouveau plus de 40 000 femmes occupent la rue pour défendre le droit à l'IVG menacé physiquement par des commandos anti-IVG et plus généralement les droits des femmes régulièrement remis en cause.

Le 1^{er} octobre 2016, ce sont les polonaises qui, après les espagnoles en 2014, ont manifesté dans la rue contre l'interdiction de l'avortement. Elles savent que les interdictions n'ont jamais empêché les femmes d'avorter, elles savent que les avortements clandestins mettent en péril la santé et la vie des femmes.

En novembre 2015, *Silence* a publié une grande affiche couleur intitulée "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". Chaque mois, cette chronique permet de revisiter une date du féminisme. www.revuesilence.net/affiche_100dates

» Colombie

Le débat sur l'égalité entre les sexes fait capoter le référendum pour la paix

Après quarante ans de guerre civile, à la surprise générale, une très faible majorité de Colombiens (50,2 %) se sont prononcés contre l'accord de paix passé entre le gouvernement de centre-droit et les Farc (extrême-gauche).

Cet échec du référendum a été provoqué en partie par l'appel au non de l'ancien président Uribe (droite extrême) qui ne veut pas de négociation avec des "terroristes", mais aussi du fait que les églises évangélistes ont pris position pour le non. Et pourquoi l'ont-elles fait ? Parce que la campagne du gouvernement était animée par Gina Parody, ministre de l'éducation, homosexuelle.

L'Eglise a mis en avant que — deux mois après la légalisation du mariage homosexuel dans le pays — l'arrivée des FARC sur la scène politique allait provoquer l'arrivée de la "théorie du genre" dans les établissements scolaires du pays. En fait de théorie du genre, il s'agissait de s'opposer à la distribution dans les écoles au même moment d'un fascicule financé par les Nations Unies intitulé "Milieux scolaires sans discrimination". Comme en France, de faux extraits tirés d'une BD pornographique ont circulé sur les réseaux sociaux. Au lendemain du référendum, Gina Parody a démissionné. (source : Marie Delcas, *Le Monde*, 6 octobre 2016)





Politique

» Démocrature

Les lobbies imposent la loi du silence à Bruxelles

La réponse des lobbies à l'affaire des "Panama papers" ne s'est pas faite attendre. Le 14 avril 2016, le parlement européen adoptait la directive "Secrets d'affaires" permettant aux multinationales de préserver le secret sur la composition des différents produits commercialisés (comme les pesticides ou les médicaments). Les entreprises n'ont de compte à rendre ni aux citoyens, ni aux agriculteurs, ni aux médecins ou aux malades, ni aux scientifiques indépendants, ni même aux autorités sanitaires censées les contrôler !

Autre aspect de cette loi : les journalistes ou les scientifiques qui chercheraient à rendre publics ces éléments confidentiels classés "Secrets d'affaires" pourraient être poursuivis devant la justice et risquer une amende colossale et jusqu'à 5 ans de prison. Un coup de matraque législatif contre tous les lanceurs d'alerte potentiels, adopté le 8 juin 2016. Cette loi a été préparée par les lobbies présents à Bruxelles en lien avec des membres de la Commission Européenne et du Parlement Européen.

EELV ne mobilise pas les foules



Pour les primaires entre quatre candidat-es, il y a eu 17 146 personnes inscrites cette année. Il y avait eu 32 896 lors des précédentes, en 2011. Il y a eu 12 582 votant-es cette année contre 25 437 en 2011. Pour essayer de remobiliser autour de la structure d'EELV, une consultation a été lancée auprès des sympathisant-es sur les réformes à apporter en interne. Environ 2000 personnes y ont participé. Longtemps les Verts ont bénéficié d'une moindre défiance que les autres partis politiques, mais après leur passage dans différents gouvernements, cela ne semble plus vrai aujourd'hui.



Qui vient à Nuit Debout ?

A lors que le mouvement essaie de se poursuivre, des sociologues ont essayé de savoir qui fréquente les rassemblements Nuits Debout. Une première étude a été publiée à Paris, le 17 mai 2016 à partir d'entretiens réalisés par trente chercheur-es présent-es pendant 6 soirées du 8 avril au 13 mai, de 17h à 22h30. 600 personnes ont répondu aux questions. L'âge moyen est de 33 ans. Deux tiers sont des hommes. 37 % viennent de l'extérieur de Paris. 61 % disposent d'un diplôme d'études supérieures (contre 25 % pour la population française), 20 % de chômeurs (le double que pour l'ensemble de la population), 16 % d'ouvriers (trois fois plus qu'à Paris, autant que dans l'ensemble de l'Ile-de-France). 17 % ont déjà adhéré à un parti, 22 % à un syndicat; plus de la moitié sont actifs dans une association. Deux sur trois ont participé à l'organisation soit par l'apport de matériel soit par des dons d'argent. 10 % sont venus tous les jours. Seuls 20 % espèrent que cela va déboucher sur une nouvelle organisation politique.

Une autre enquête a eu lieu à Grenoble, avec une consultation par internet, ce qui rend les réponses moins exactes. 300 personnes ont répondu, presque autant de femmes (47 %) que d'hommes, mais avec une surreprésentation des jeunes (87 % de moins de 39 ans contre 50 % dans la métropole). 51 % ont déjà participé à une association ou un parti politique. Par catégories professionnelles, on constate une surreprésentation des étudiant-es (45 % contre 20 % dans la ville), une sous-représentation des ouvriers, des commerçants, et surtout des retraités (mais peut-être biaisé par le recours à internet). Une étude spatiale montre une sous-représentation des quartiers populaires.

Sources :

- <https://reporterre.net/Qui-vient-a-Nuit-debout-Des-sociologues-repondent>
- <https://blogs.mediapart.fr/activistes-deliberatifs/blog/010916/nuit-debout-grenoble-enquete>

» Etats-Unis

Trump veut expulser les étrangers

Si Donald Trump est élu et tient ses promesses, il ne va plus rester grand monde aux Etats-Unis. Les historiens estiment qu'il y a en effet environ 7 millions d'Amérindiens, les seuls à ne pas être étrangers dans le pays. Reste à savoir où vont partir les 315 millions d'expulsés, Trump en tête !

Pour la semaine de 32 h !

A droite, tous les candidats promettent de remettre en cause la semaine de 35 h. A gauche, Benoit Hamon et les candidats EELV se prononcent au contraire pour aller vers la semaine de 32 h. Chacun-e argumente en disant que la priorité est de lutter contre le chômage. Quels sont les pays de l'Union européenne où le temps de travail est le plus important ? Ce sont la Grèce et l'Autriche (44,1 heures en 2012). Les taux de chômage y sont à l'opposé. Quelle est la durée du travail en France en intégrant les heures supplémentaires et en retranchant les jours fériés ? 41 heures. Quel est le pays où l'on travaille le moins ? C'est la Lituanie avec 39,8 heures. Les écarts sont en fait assez faibles... pour des situations de chômage très contrastées.

La liaison seule entre chômage et temps de travail n'est pas suffisante. Il faut aussi tenir compte du niveau des rémunérations. Si votre salaire est trop faible, vous aurez tendance à chercher à faire des heures supplémentaires ou un deuxième emploi.

Il n'en reste pas moins, pour prendre un cas concret qu'à Silence nous sommes 4 salariés à 27h30... et que cela crée un emploi de plus que si nous étions 3 à 36h40.

En travaillant moins, on a moins de stress, on est plus efficace dans son travail, on peut plus facilement participer à l'extérieur à des activités d'utilité sociale, à sa famille...



» Polynésie française

7500 cancers après les essais nucléaires

Le problème avec le nucléaire, c'est la durée pour en mesurer les conséquences. Alors que les essais nucléaires en Polynésie française se sont déroulés de 1966 à 1996, la *Caisse d'assurance maladie polynésienne* a indiqué qu'entre 1992 et 2015, elle avait remboursé des soins concernant un des 21 types de cancers reconnus comme potentiellement induits auprès de 7489 personnes (sur une population de 277 000 habitants). L'association 193 (comme le nombre d'essais), mise en place par les églises locales, a lancé une cellule d'accompagnement des victimes afin de faciliter les demandes de réparation. A ce jour, 1043 dossiers ont été déposés auprès des autorités et seules 7 personnes ont à ce jour été indemnisées.



Commemoration du 50^e anniversaire des premiers essais nucléaires français, Papeete, le 2 juillet 2016

Petites phrases

A propos des armes nucléaires : "Une éthique fondée sur la menace de la destruction mutuelle n'est pas digne des générations futures [...] Réduire la sécurité des États à sa dimension militaire est artificiel et simpliste : le développement socio-économique, la participation politique, le respect des droits humains fondamentaux, la primauté du droit, la coopération et la solidarité au niveau régional et international... sont indispensables à la sécurité nationale des États".

Déclaration de Mgr Silvano M. Tomasi, représentant du Vatican aux Nations-Unies, à Vienne, lors de la Conférence sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, 9 décembre 2014.

» CHRONIQUE

NUCLÉAIRE ÇA BOUM !

Dominique Lalanne

Les essais nucléaires interdits ?

Cela fait 20 ans. En 1996 était proposé un "traité d'interdiction complète des essais nucléaires", le TICEN. Mais seuls trois pays nucléarisés l'ont signé et ratifié, la Russie, le Royaume-Uni et la France. Les autres, États-Unis, Chine et Israël l'ont signé sans ratification et l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord refusent toujours de signer.

Le bilan de ce traité est d'avoir quasiment obtenu un moratoire sur les explosions de bombes nucléaires. Après avoir réalisé plus de 500 essais atmosphériques et plus de 1500 essais souterrains, les pays nucléaires ont accepté un moratoire de fait. Seuls l'Inde et le Pakistan ont procédé à un essai et la Corée du Nord à cinq. Mais la volonté de modernisation des arsenaux nucléaires n'a pas diminué pour autant. Les essais continuent sous une autre forme.

Le traité TICEN précise qu'il est interdit "d'effectuer des explosions expérimentales". La France est un bon exemple de violation du TICEN. Avec un centre à Valduc près de Dijon pour moderniser l'étage d'amorçage des bombes nucléaires et un centre près de Bordeaux avec le laser Mégajoule pour mettre au point une bombe nucléaire déclenchée au laser, les essais en laboratoire ont la vie belle.

De Valduc à Mégajoule, la France viole l'interdiction des essais

À Valduc, toutes les bombes nucléaires viennent faire un séjour pour leur maintenance. Mais en plus, une nouvelle installation est construite en commun avec les Anglais, l'accélérateur EPURE. Il permettra d'envoyer des rayons X en un milliardième de seconde pour photographier en 3D l'intérieur d'une bombe pendant sa déflagration. Des essais pour amorcer la fusion nucléaire de la charge d'ura-



Action contre le nucléaire militaire de Valduc à Dijon en 2015

nium ou de plutonium. De réels essais, de réelles explosions, une violation évidente du TICEN.

Au Mégajoule, c'est l'étage de la bombe H qui est l'objet de recherche. Le but est de savoir amorcer la réaction de fusion de l'hydrogène sans procéder à une désintégration de bombe au plutonium. Les essais vont donc procéder à des éclatements des isotopes de l'hydrogène, le deutérium et le tritium. Le tout dans une enceinte blindée métallique. Celles-ci pourront atteindre l'équivalent de 5kg de TNT, une bonne petite bombe et une vraie explosion nucléaire. Encore une violation évidente du TICEN !

Quelle conclusion apporter ? Celle que les États nucléaires violent allègrement les règles qu'ils font semblant de mettre en place pour limiter la course aux armes nucléaires. La preuve qu'ils veulent conserver indéfiniment leurs armes nucléaires. C'est la raison pour laquelle le Traité d'INTERDICTION des armes nucléaires proposé à l'ONU en décembre 2016 est l'objet de leurs craintes et de leur fureur. Un nouveau traité qui mettra clairement en évidence leur mauvaise foi.

Soyons clair : les États nucléaires sont des délinquants internationaux !

Dominique Lalanne est président de "Armes nucléaires STOP" - do.lalanne@wanadoo.fr

L'arme atomique française aux mains... d'un inconnu !

Dans le documentaire "La France, le président et la bombe" diffusé sur France 5 le 22 mars 2016, le journaliste Jean Guisnel, après avoir interrogé plusieurs haut-gradés, s'interroge sur la personne qui serait dépositaire du pouvoir de déclencher une frappe atomique en cas de défaillance du président de la République. "En cas de guerre, les ordres sont prévus pour que l'emploi de

l'arme nucléaire puisse être dévolu en urgence", explique-t-il. "A l'époque de De Gaulle, l'autorité allait au premier ministre, puis au ministre de la défense, puis à une personnalité dont l'identité était tenue secrète, peut-être en province. Aujourd'hui, les procédures ne sont sans doute pas très différentes. En tout cas, le Président peut désigner qui il veut". C'est donc un parfait

inconnu désigné hors de tout processus démocratique qui aurait en sa possession le pouvoir de déclencher le feu atomique ! *Le Canard Enchaîné* a cherché à en savoir plus auprès de l'Élysée et du Ministère de la Défense, et s'est heurté à la loi du silence. (Source : paul.quiles.over-blog.com, 23 mars 2016).



L'ÉCOLOGIE, C'EST LA SANTÉ

François Veillerette

Perturbateurs endocriniens : des avancées encourageantes

On le sait maintenant : les perturbateurs endocriniens sont partout dans notre environnement. Ces substances chimiques ou ces métaux qui sont capables d'interférer avec notre système hormonal se retrouvent en effet, entre autre, dans les pesticides que nous ingérons sous forme de résidus, dans les composés imperméabilisants de nos vêtements, dans les cosmétiques dont nous nous enduison la peau, dans les produits anti-feu qui farcissent nos canapés et nos ordinateurs ou encore dans la multitude d'objets en matière plastique qui peuplent notre quotidien.

Dans les plastiques justement les perturbateurs endocriniens sont particulièrement présents. Que ce soit dans les plus durs de type polycarbonate, qui contiennent une proportion importante du fameux Bisphénol A (BPA), ou dans les plastiques souples comme le PVC contenant les non moins célèbres phtalates. Les effets de ces substances ? Impossible de tous les nommer tant les études s'accumulent. Mais sachez que le BPA est toxique pour la reproduction et favoriserait certains cancers, comme celui du sein. Les phtalates, qui constituent une famille (dont les membres se nomment DEHP, DINP, DIDP ou encore DNOP) ne sont pas en reste. Ils peuvent eux aussi altérer la reproduction mais également le bon développement du cerveau du fœtus, des scientifiques pointant un risque de diminution du quotient intellectuel et des troubles de déficit de l'attention et d'hyperactivité (TDAH).

Avancer au niveau de l'Europe

La menace sanitaire est donc réelle. Mais la situation est loin d'être désespérée

puisque ces deux substances sont des bons exemples des progrès qu'une action publique déterminée est capable d'apporter en matière sanitaire. Certains phtalates parmi les plus dangereux ont ainsi été interdits il y a plus de dix ans pour les jouets ciblant les enfants de moins de trois ans et les articles de puériculture. Et l'Agence de sécurité sanitaire française (l'ANSES) vient de publier une évaluation rassurante sur la toxicité des substances remplaçant ces phtalates dans les jouets. Par ailleurs, les tubulures en plastique comportant du DEHP devraient être prochainement interdites dans les services de pédiatrie, de néonatalogie et de maternité, quand les alternatives seront techniquement au point. Cette interdiction a été votée en 2012 dans une loi, proposée par le député Gérard Bapt, qui



DR

contient une autre décision d'importance : celle de l'interdiction immédiate du BPA dans les biberons et en 2015 dans les contenants alimentaires.

La France a longtemps fait cavalier seul en Europe sur cette question du BPA, mais le 6 octobre 2016 le Parlement européen a appelé la Commission européenne, dans une résolution votée à une très large majorité, à "harmoniser les exigences de sûreté pour les matériaux au contact des denrées alimentaires". Dans le viseur des eurodéputé-es, entre autres : le Bisphénol A ! Même si cette résolution n'est malheureusement pas contraignante, la pression est de plus en plus forte pour exiger un retrait de cette substance dans les contenants alimentaires au niveau communautaire. Alors, il reste bien sûr beaucoup à faire pour supprimer toutes les sources d'exposition aux perturbateurs endocriniens présents dans les plastiques mais une chose est sûre : les choses avancent !

En partenariat avec : www.generations-futures.fr

généralions FUTUREES

Épilation et désodorisants à l'origine de certains cancers ?



Des études scientifiques ont montré une corrélation entre le fait de s'épiler les aisselles, d'utiliser un désodorisant ou un anti-transpirant et le développement du cancer du sein. Publiée dans *International Journal of Cancer*, le 26 septembre 2016, une étude des médecins André-Pascal Sappino et Stefano Mandriota, montre qu'il y a un risque particulièrement développé avec des molécules comme les sels d'aluminium. Ils émettent l'hypothèse que l'épilation provoque des micro-coupures qui favorisent la pénétration des produits.

Ce n'est pas la première étude qui met en cause les sels d'aluminium et la présence de ceux-ci est déjà limitée depuis 2011, en France, à 0,6 % dans les anti-transpirants. Les déodorants bio ne contiennent pas ces sels d'aluminium...

On peut aussi accepter d'avoir des poils dont l'un des rôles est de favoriser l'évaporation de la transpiration. La transpiration ne sent rien, mais sa présence favorise le développement de bactéries qui elles ont une mauvaise odeur. En laissant les poils faire leur travail, on évite le maintien d'une trop forte humidité et donc le développement des bactéries.

» Etats-Unis

Les perturbateurs endocriniens coûtent cher !

Une étude publiée en octobre 2016 dans *The Lancet Diabetes and endocrinology* estime le coût sanitaire annuel, direct et indirect, des perturbateurs endocriniens, à 340 milliards de dollars par an aux Etats-Unis, soit 2,33% du PIB. En Europe ce coût est estimé entre 1,2 et 2% du PIB. Avec un tel budget, il y aurait de quoi faire de la prévention et reconvertir les industries concernées par ces substances dans des activités de substitution moins meurtrières.

Quand nous offrons nos mauvais carburants au sud...



Carl De Keyser

Les vendeurs de rue sont particulièrement touchés par la pollution automobile

Les usines de raffinage transforment le pétrole en différents composés qui sont du plus léger au plus lourd : les gaz butane et propane (et le GPL), l'essence légère (nafta), l'essence lourde (super), le kérozène, le diesel, les fiouls lourds.

Comme les normes européennes sont de plus en plus restrictives sur la qualité des carburants, de nombreux produits ne peuvent plus être utilisés aujourd'hui dans nos véhicules. Qu'en faire ? Les pétroliers ont trouvé la solution : ils les vendent dans les pays en développement. Ainsi, l'association *Public Eye* a fait une enquête pendant trois ans sur le sujet. Le résultat est que 80 % des diesels exportés depuis le port d'Amsterdam seraient interdits de vente en Europe. Le phénomène est donc massif. Les exportations de ces produits toxiques repartent également des raffineries Nord-américaines. La conséquence est visible dans les grandes villes du sud : à Lagos (Nigeria), le taux de particules fines (PM10) dans l'air atteint en moyenne 280 µg/m³, à New Delhi 220, au Caire 180, à Dakar 140, villes plus polluées que Beijing (110). En Europe, grâce à l'usage de bons carburants, nous n'en sommes qu'entre 25 et 30 µg/m³.

Des analyses dans les diesels vendus à la pompe montrent des taux de soufre particulièrement élevés : 2000 ppm (parties par million) en moyenne en Afrique contre moins de dix en Europe et aux Etats-Unis. En moyenne, les mesures faites dans une vingtaine de pays africains donnent un taux de soufre 630 fois supérieurs à celui de l'Europe. C'est sans doute cela que l'on appelle "l'aide au développement".

Pour en savoir plus, lire "Dirty Diesel" de la nouvelle revue de la Déclaration de Berne "Public Eye" (même si les titres sont en anglais, c'est écrit en français).

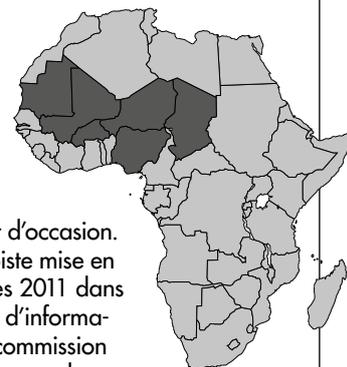
Public Eyes, avenue Charles-Dickens, 4, CH-1006 Lausanne, tél : 41 21 620 03 03, www.publiceye.ch

» CHRONIQUE

EN DIRECT DE NOS COLONIES

Yanis Thomas

Où vont partir les stocks de l'armée française ?



Tout se périmé, même les armes. Après des décennies de bons et loyaux services, l'armée française a décidé de se séparer du FAMAS, le « Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Armes de Saint-Étienne » dont sont dotées traditionnellement ses troupes. C'est le HK 416 de l'entreprise allemande Heckler & Koch qui a été choisi pour le remplacer, suscitant une polémique souverainiste, certains demandant à ce que les soldats français puissent continuer à tuer avec des armes françaises. En réalité, l'enjeu est ailleurs. Car ce renouvellement d'armement n'est pas un cas isolé. Ainsi, le magazine *RAIDS* (septembre 2016) relate comment, en sus du fusil d'assaut, l'armée de terre va aussi changer ses pistolets semi-automatiques tout comme le fusil de ses tireurs de précision. Ce grand renouvellement touche aussi les véhicules blindés médians, les VAB, Sagaies et autres AMX 10 RC étant prochainement remplacés par le Griffon et le Jaguar. Or une question se pose : que va-t-on faire de tous ces matériels militaires retirés du service ?

Des armes en solde

Deux hypothèses peuvent être avancées. La première est d'aller voir ce qu'en ont fait les autres dans une situation analogue. Aux États-Unis, ce sont les forces de police qui profitent de ces surplus pour s'équiper en matériels de guerre. Notre gouvernement pourrait choisir de suivre cette voie, renforçant d'autant la militarisation croissante des forces de l'ordre. La seconde hypothèse, qui n'est pas exclusive de la première, consisterait à écouler ces engins de mort sur le

marché de l'armement d'occasion. C'est une piste mise en exergue dès 2011 dans un rapport d'information de la commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale concernant la fin de vie des équipements militaires. L'intérêt d'une telle démarche est ainsi défini par son rapporteur Michel Grall : « pour la France, il s'agit certes de céder des matériels dont la possession n'est plus justifiée, mais aussi, le plus souvent, d'accompagner un pays ami, dans une démarche éminemment politique. Ainsi, si le prix des cessions peut être souvent faible, elles sont généralement d'un intérêt politique supérieur. Par exemple, chacun comprendrait aujourd'hui l'utilité de céder à nos alliés du Sahel du matériel permettant à leurs forces armées et de sécurité de renforcer la surveillance de leurs territoires. » Quand on sait que « nos alliés du Sahel » incluent le pouvoir dictatorial d'un Idriss Déby au Tchad, on voit tout de suite comment des cessions à nos vassaux français pourront contribuer à renforcer des régimes qui bafouent allégrement les droits humains. De plus, il y a fort à parier que les matériels déployés dans le cadre de l'opération Barkhane (allant de la Mauritanie au Tchad) ne revoient jamais le territoire national. Il serait bien moins dispendieux de les laisser sur place, quitte à les céder à titre gracieux au pays d'intervention, que de les réexpédier en France. Le made in France risque de ne pas être perdu pour tout le monde.



Une chronique de : *Survie*, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>



Annonces

» Vivre ensemble

■ **Narbonne.** Souhaite former un groupe pour futur habitat partagé. Atelier, garde-manger, potager en commun. Autonomie eau + électricité. Travaux faits en matériaux sains les moins coûteux. Intergénérationnel. Dans l'esprit d'une simplicité volontaire. cielterremonde@gmail.com, tél : 04 34 27 95 88.

■ **Charente.** J'aimerais rencontrer des personnes autonomes financièrement, sensibles à la place de la personne très âgée dans notre société. Je souhaiterais mettre en place dans ma propre maison (travaux à prévoir), un accueil de personnes âgées, handicapées mentales, avec un projet de maraîchage biologique. 2,41 hectares de terre en bordure de rivière vous attendent pour mettre en place votre projet en ayant des liens avec les personnes accueillies. Actuellement, je suis auxiliaire de vie, 55 ans et vis simplement dans un hameau en Charente. Renseignements

par tél : 05 45 79 19 38, je peux vous rappeler. Je n'ai pas de mail ni de portable, je suis sensible aux ondes. Merci.

■ **Protéger la forêt.** Nous cherchons à acheter des parcelles boisées (plusieurs hectares) à des fins de protection de la nature. Si vous entendez parler de possibilités, merci de prendre contact avec nous : danyso1777@gmail.com, tél : 06 08 98 66 08

■ **Saône-et-Loire.** Recherche des Colibris, cohabitants, simples et volontaires, sobres et heureux pour un projet commun : éco-lieu... à Matour. Plus d'infos : <https://enpiereley.wordpress.com/> / Nicolas 06 28 19 56 41.

» Agir ensemble

■ **Creuse.** Auberge cherche repreneurs. La commune de Saint-Martin-Château, au sud de la Creuse, cherche une ou plusieurs personnes motivées, capables de reprendre et de développer l'activité bar-restaurant de son auberge commu-

nale. Leur expérience dans la restauration doit leur permettre de faire apprécier leur cuisine faite maison et à base de produits frais et locaux dans la mesure du possible. Qualités d'accueil et compétences en matière de gestion sont indispensables. La commune et une association d'habitants accompagneront et soutiendront le ou les repreneurs : aide à l'installation, animations, publicité, réseaux de fournisseurs locaux... Le restaurant et le bar (licence IV) sont entièrement équipés, ils ont été rénovés en 2015 ainsi que le logement de 60 m². Très peu d'investissements sont à prévoir et les conditions matérielles seront calculées au plus juste pour favoriser la reprise d'activité de l'auberge. Le statut du ou des repreneurs reste à définir d'un commun accord. L'ouverture de l'auberge est prévue début mai 2017 au plus tard. Pour plus d'informations s'adresser à : aubergesdestmartin@gmail.com

■ **Paris.** L'association Astérya veut réaliser un guide sur l'engagement citoyen, écologique et

solidaire à Paris et alentours. Elle est preneuse de tous les contacts que vous pouvez avoir. Prendre contact avec Mathilde, mathilde@asterya.eu

■ **Bretagne.** Alexis (78 ans) cherche 2-3 personnes très motivées pour assurer la relève de la Guette, 2,5 hectares en forêt de Brocéliande, ouverte aux alternatives. Plusieurs arrangements possibles. Seule exigence, l'adhésion et le respect de la charte du lieu. Environ 1800 passages par an dont près de la moitié de nouveaux. Contacter Alexis, tél : 02 99 07 87 83.

■ 56 ans, jardinier écologue (encore la pêche) avec quelques connaissances à partager. J'aspire à intégrer une tribu afin de cultiver jardins intérieur et extérieur dans un espace harmonieux avec des gens debout. Je peux me bouger et œuvrer sympathiquement en vue d'une éventuelle coopération. Curieux ne pas s'abstenir, je suis curieux. Christian Héraud, 9, impasse Bel-Air, 38110 Sainte-Blandine, tél : 04 74 97 16 98.

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Agenda

éducation



AVEYRON : RELATIONS !

2 au 6 décembre

A Cornus. La relation à l'autre, la peur de ne pas être aimé-e, d'être délaissé-e, jeux ludiques pour aborder nos relations avec les autres, avec les animaux, etc. Ouvert aux enfants de 3 à 15 ans et à leurs parents.

Altern'Educ Aspre, Le Chant des Baumes, route de Saint-Martin, 12100 Millau, tél : 05 65 62 29 70, <http://aspre3.wixsite.com/alterneduc-aspre>

énergies



LYON : IMAGINAIRES

DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

3 décembre

De nos jours, la question de la transition énergétique est essentiellement abordée par son aspect technologique. La transition est ainsi considérée comme une réponse technique à un impératif de crise climatique et de changement énergétique. Ne serait-il pas pertinent de penser aussi cette transition dans son aspect sensible ? Table-ronde avec Laurence Raineau (philosophe, sociologue et économiste), Michel Schweizer (chorégraphe) et Gwynnyn Tanguy (ingénieure et ambassadrice du scénario Négawatt). Au Théâtre Nouvelle Génération de Vaise, à 17h.

Organisé par Hespul, énergies renouvelables et efficacité énergétique, 14, place Jules Ferry, 69006 Lyon, tél : 04 37 47 80 90, www.hespul.org.

environnement



NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT

Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence. Prenez contact avec les occupants avant votre arrivée : depuis le début de 2016, les lieux sont saturés !

Contact : reclaimthepad@riseup.net. Informations : www.reclaimthefields.org ou <http://zad.nadir.org>.

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenièrres pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : <http://zadroybon.noblogs.org>, <http://chambarans.unblog.fr>

AUDE : FÊTE DE L'ARBRE

4 décembre

à Lagrasse, sur le thème de l'agroforesterie, ateliers de greffe, plantation de haie, vannerie, pépiniéristes, artisans locaux, marché bio et artisanal, restauration, animations.

Nature & Progrès Aude, 12, rue des Genêts, Maison paysanne de Limoux, tél : 04 68 20 94 75, contact@np11.org

films, spectacle, culture



PARIS : BLEU-BLANC-ROUGE

14-30 décembre

Nicolas Lambert a réalisé une trilogie théâtrale sur "l'a-démocratie". Il y explore, à partir de nombreux documents officiels

et au plus près de la réalité, les dessous nauséabonds de la vie politique française à travers trois domaines emblématiques : la Françafrique, le nucléaire, et l'armement. Les trois volets seront présentés au théâtre de Belleville en décembre 2016 :

- Elf, la pompe à fric, du 7 au 23 décembre
- Avenir radieux, une fission française, du 14 au 18 puis du 26 au 30 décembre
- Le maniement des larmes, du 14 au 30 décembre

Théâtre de Belleville, 94, rue du Faubourg du Temple, 75011 Paris. Réservations : 01 48 06 72 34, www.theatredebelleville.com.

paix



ROUEN : L'ESTIME DE SOI, UN PASSEPORT POUR LA VIE

6 décembre

"Café de la non-violence" organisé par le MAN-Haute-Normandie. En tant qu'adulte, qu'est-ce qui m'aide à m'affirmer sans dominer ? En tant que parent, éducateur, comment aider les enfants dans la construction de leur estime de soi, indispensable au bien vivre ensemble ? Des outils pour réfléchir, pour partager et pour agir. De 18h15 à 20h, à la Brasserie Paul (sous-sol), 1 place de la Cathédrale. Contact : Geraldine.Hedouin@independentwho.org, 02 35 96 52 64, www.nonviolence.fr.

MONTREUIL : FORMATION À L'INTERVENTION CIVILE DE PAIX

10-11 décembre

Week-end de formation à l'intervention civile de paix, forme d'intervention non-violente dans des zones de conflit ou de violence politique. Ouverte à toute personne

intéressée par les droits humains, la résolution des conflits, la construction de la paix et la non-violence. A Mundo-M, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil. Organisé par les Brigades de paix internationales (PBI).

Inscription : PBI, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél : 01 43 73 49 60, www.pbi-france.org.

santé



GENÈVE : DIXIÈME ANNÉE POUR L'INDÉPENDANCE DE L'OMS

Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigie devant le siège de l'OMS pour dénoncer sa soumission au lobby nucléaire. La dissimulation et la non-assistance sont des crimes. Le collectif assure votre hébergement. Prendre contact avant pour annoncer votre venue.

Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, paul.roullaud@independentwho.org, www.independentwho.org

silence



LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeudi 15 et vendredi 16 décembre

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

vélo



PARIS : VÉLORUTION

3 décembre

Départ place de la Bastille à 14h

<http://velorution.org/paris/vr/>

Si vous désirez diffuser Silence lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence)



Marie Clem's

▲ Vue du bâtiment principal, côté nord

Arterra, un palace transformé en université de la transition

Un palace à une trentaine de kilomètres à l'est de Pampelune (Navarre, Espagne) accueille un écovillage depuis 2013. 64 logements, des salles de réception et un golf de trois hectares transformé en maraîchage : de quoi développer un projet ambitieux.

ARTIEDA EST UN PETIT VILLAGE DE quelques centaines d'habitant-es situé sur l'ancienne ligne de chemin de fer entre Pampelune et Lumbier (1). Il se trouve au pied des Pyrénées espagnoles, au centre d'une vaste zone agricole. Dans les années 1920, un collège religieux y est construit avec un pensionnat pour y accueillir les enfants des agriculteurs. Celui-ci va fonctionner jusque dans les années 1970. Après des années de déshérence, il va être repris à la fin des années 1990 et transformé en hôtel de luxe : piscines intérieure et extérieure, jacuzzi, golf... En 2006, avec l'amplification de la crise économique, le palace fait faillite. Le propriétaire essaie alors de le reconvertir en le transformant en appartements à louer. Les suites sont transformées pour obtenir 64 petits appartements. Malgré un prix plus bas que le marché, seuls huit appartements sont occupés. Faute de revenus, le bâtiment se dégrade peu à peu.

En 2013, Mauge Cañada (2), qui a déjà fréquenté plusieurs écovillages, dont un assez proche dans les Pyrénées (3), rencontre le propriétaire. Elle est originaire de la région et voit rapidement l'opportunité d'utiliser l'ancien palace comme un immense lieu alternatif.

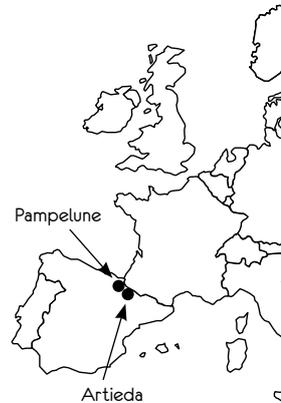
Elle passe un accord avec le propriétaire : pendant les cinq premières années le bâtiment est loué avec option d'achat. Une partie du loyer est échangé contre une convention d'entretien des bâtiments.

UN PROJET QUI SE FAIT EN AVANÇANT

Mauge fait alors une présentation des lieux par écrit et lance l'information à Pampelune. Le projet regroupe un habitat groupé avec des parties communes et une université de la transition où sont accueillies des personnes qui viennent en formation. Les réunions attirent rapidement beaucoup de monde, mais comme toujours, le cercle des intéressé-es diminue quand il faut passer à la pratique. Finalement 24 adultes, avec une quinzaine d'enfants, investissent les lieux. Beaucoup viennent de Pampelune, d'autres des communes voisines.

Le bâtiment comprend deux corps principaux reliés entre eux. Le rez-de-chaussée est entièrement consacré aux activités communes avec de multiples salles de réunion (la plus grande, dans l'ancienne piscine couverte reconvertie, peut accueillir 200 personnes), une immense salle de bricolage, un espace de jeux pour les enfants, un jardin d'enfants, une salle à manger commune avec des cuisines géantes (reprises de l'hôtel), une salle de concert...

Les étages du premier corps de bâtiment accueillent les appartements des membres permanent-es, les étages de l'autre, des chambres pour les stagiaires et des bureaux pour les activités administratives. Mauge reconnaît qu'elle ne sait pas combien il y a de toilettes au total, mais sans doute pas loin d'une centaine ! A l'extérieur, la question de la suppression de la (grande) piscine reste en suspens : c'est un luxe agréable, mais ce n'est pas vraiment compatible avec une transition vers



(1) Arterra participe avec d'autres groupes locaux au projet de transformer cette ancienne voie ferrée en véloroute, sur une cinquantaine de kilomètres.

(2) Se prononce Maouré en espagnol.

(3) Mauge a habité une vingtaine d'années — en trois périodes — dans l'écovillage voisin de Lakabe, un projet né en 1980 à l'initiative de personnes de Bilbao. Il s'est installé dans un village abandonné. De nombreux autres projets en Navarre sont nés à l'initiative de personnes passées à Lakabe. Comunidad de Lakabe, Lakabe s/n, 31439 Arce, Nafarroa, Espagne, lakabeko@gmail.com



▲ L'ancienne chapelle a été transformée en salle de conférences. Les parapluies sont là pour assurer une meilleure qualité du son.

Marie Clem's

une société écologique. Le golf, qui bénéficiait d'un système complexe d'irrigation a lui été reconverti en zone de cultures maraîchères, la distribution d'eau étant un avantage certain.

Chaque famille doit être autonome financièrement et participe à raison de 250 à 300 euros par mois au loyer, aux charges et aux investissements. Chaque personne doit en plus donner 60 euros par mois pour la nourriture, les repas de midi se prenant en commun. Enfin, chacun-e doit s'investir 30 heures par mois dans les activités communes.

La charte de départ était très restreinte (elle tenait sur une feuille recto). Au fil des réunions et des questions qui surgissent, des débats enrichissent une "constitution" du lieu. Le bail a été passé par une association, les discussions actuelles portent sur le passage en coopérative.

L'Université de la transition a pour rôle d'accueillir des porteu-ses de projets. Pour Mauge "on vient ici pour concrétiser des rêves et ce n'est pas toujours facile". Depuis le début, il y a beaucoup de mouvements et il faut veiller à écarter "ceux et celles qui viennent à la recherche de papa collectif et de maman communauté".

RENDRE LE LIEU PLUS ÉCOLOGIQUE

Le bâtiment étant très loin des critères écologiques, les investissements sont faits pour aller vers un habitat sain, un jardin biologique et une faible consommation énergétique. Au niveau des modes de décision, ils expérimentent la sociocratie : cela ne fonctionne ni à la majorité, ni au consensus, mais au consentement. Pour chaque problème, un cercle restreint de décision est mis en place avec les personnes les plus concernées, groupe qui va chercher la meilleure solution pour tous. Cela donne des responsabilités aux personnes désignées pour en faire partie, cela suppose de la confiance de la part des autres, cela évite les personnes qui ne participent pas en se cachant dans un grand groupe.

Depuis trois ans, le rythme imposé est intensif : une grosse partie des gens ont un travail à

l'extérieur (souvent à Pampelune, ce qui nécessite une demi-heure en voiture), quelques un-es travaillent sur place (métiers créatifs en free-lance, maraîchage, élevage, formations, travail local). En plus de leur métier, les habitant-es doivent participer à la préparation des repas communs, aux travaux d'entretien, aux récoltes... De fait, cela n'attire pas les retraités ! Les adultes présents sont tous actifs et ont entre 23 et 55 ans.

Ils débattent de la relocalisation de leurs activités pour éviter les transports. Le maraîchage leur permet déjà d'assurer 35 à 40 % de leur nourriture et il reste des terrains à mettre en culture. Progressivement, les arbres d'ornement du golf sont remplacés par des arbres fruitiers. Des accords ont été passés avec des voisins pour exploiter d'autres fruitiers (mûriers, figues et mûres sauvages). Un poulailler a vu le jour pour la production des œufs mais aussi pour un ambitieux programme de recyclage des déchets organiques au niveau du village. Ils essaient de compléter en achetant local. Des coupes de bois sur les communaux permettent d'alimenter la chaudière au bois qui chauffe surtout le bâtiment des permanents, le bâtiment "stagiaires" étant peu occupé en hiver. Un bâtiment municipal et des champs communaux leur ont été loués à très bas prix et cela va permettre à deux personnes de lancer une activité d'élevage de vaches (4). Une production de biogaz a fonctionné avec succès pendant huit mois en 2015 et il est envisagé de pérenniser cette pratique. Elles et ils sont en contact avec une coopérative d'énergie pour pouvoir s'y connecter et la pose de capteurs solaires en toiture est envisagée pour être quasi-autonome en électricité. Toutes les fenêtres au nord ont été remplacées par des doubles vitrages. Un plan pour faire l'isolation progressive de l'ensemble des bâtiments soit 8000 m² habitables est à l'étude.

La place disponible attire peu à peu de nombreuses activités. Pour Mauge "l'art vient nous chercher" avec des stages de danse (dans l'ancienne église), un espace pour le son en construction

(4) En Espagne, il reste beaucoup plus de terrains et bâtiments communaux qu'en France.



Marie Clem's

▲ Mauge, l'une des habitantes



Marie Clem's

▲ Vue des bâtiments, côté sud

(doublage d'une salle en bottes de paille en chantier lors de notre passage), stages de peinture...

Parmi les projets en démarrage : la création d'un four à pain pour assurer la boulangerie du lieu et une production de bières locales.

Une monnaie interne calculée sur le temps, les "terrones" ("morceaux") est à l'étude pour les échanges internes de plus en plus importants au fur et à mesure qu'augmentent les activités du groupe.

Leur arrivée dans l'ancien palace a d'abord un peu effrayé les habitant-es du village, mais plusieurs personnes qui vivent dans l'écovillage sont des locaux et cela a permis de tisser de bonnes relations rapidement. Les voisin-es viennent participer aux fêtes et à certaines activités, il y a des prêts de matériel... En 2015, il y a eu des élections municipales. La commune est composée de onze petits villages pour un total de moins de 1000 habitants. Elles et ils ont voté (30 voix) et cela a permis l'élection de plusieurs femmes, une nouveauté ici.

ANIMER LE RÉSEAU EUROPÉEN DES ÉCOVILLAGES

Lors de notre passage — à vélo ! — en juillet 2016, le groupe sortait d'une quinzaine de jours de rencontres de la branche européenne du GEN, Global ecovillage network, Réseau global des écovillages. Ils ont accueilli 400 personnes venant de toute l'Europe et même de plus loin.

L'année précédente, le groupe avait déjà organisé une rencontre du réseau ibérique des écovillages (5). Selon Mauge, il y a, en Espagne, une douzaine de grands écovillages et quinze à vingt petits projets. C'est dans les Pyrénées qu'il y en a le plus car il y a de nombreux villages à l'abandon et peu de pollutions industrielles. En Catalogne, il y a des expériences plus communautaires. Le mouvement était en expansion lente, mais depuis la crise de 2008, ces lieux se sont trouvés face à une forte demande qu'il a fallu canaliser. Dans l'idéal, quand il y a trop de monde sur un lieu, il faut essaimer, mais trouver un nouveau lieu n'est

pas toujours facile, notamment pour bénéficier de terres cultivables.

Les rencontres permettent d'aider à développer des projets collectifs, on y fait beaucoup d'échanges d'expériences que ce soit dans le domaine des techniques écologiques ou sur les questions sociales (vivre ensemble, prendre des décisions, résoudre un conflit, relations avec le voisinage, ce qui appartient au collectif et à chacun-e...).

Cet été, cinq jours d'ateliers ont permis d'aborder de nombreuses questions, puis cinq jours ont été consacrés à mettre en place un programme commun pour aider à faire émerger de nouveaux écovillages. Enfin deux jours ont été consacrés aux questions administratives.

Pour la France étaient présent-es Sophie Rabhi pour le mouvement Colibri et des membres des Communautés de l'Arche (6). Il manquait des réseaux comme Longo Maï (7) qu'ils fréquentent par ailleurs.

Il y a eu une discussion très intéressante avec des Africain-es qui sont venu-es expliquer que pour le moment la plupart des villages en Afrique sont encore écologiques, mais qu'ils sont menacés par les projets de développement.

Ces rencontres permettent de se rendre compte qu'il y a tout un mouvement en route.

Le GEN est né en Allemagne il y a déjà une trentaine d'années. Son président, suédois, est venu il y a un an habiter sur place, initialement pour aider à la préparation des rencontres. Et puis, il a décidé de rester et la réunion de cet été a adopté le transfert du secrétariat du GEN à Arterra. Celui-ci est assuré par quatre personnes : Mauge, un Suédois, une Italienne et une Hollandaise qui vivent sur place. 55 grands projets d'écovillages sont adhérents dont certains atteignent le millier d'habitants. Il y a des réseaux par pays en Italie, Allemagne et Espagne.

Les prochaines rencontres se tiendront en Suède puis en Estonie.

■ Arterra Bizimodu Ecoaldeia, NA 2455, 31480 Artièda, Navarre, Espagne, tél : 0034 948 92 59 56, amauge@gmail.com, <http://arterrabizimodu.org/>

■ GEN, réseau global des écovillages, <http://gen.ecovillage.org/>

■ RIE, Red Iberica de Ecoaldeas, réseau ibérique des écovillages, <http://rie.ecovillage.org/>

(5) Ibérique et non pas espagnol car de nombreuses régions ne se reconnaissent pas dans le pouvoir central de Madrid. Arterra est situé en territoire basque.

(6) Mouvement Colibris, 95, rue du Faubourg-Saint-antoine, 75011 Paris, tél : 01 42 15 50 17, www.colibris-lemouvement.org et Communautés de l'Arche, www.arche-nonviolence.eu

(7) Longo Maï, voir <http://www.pro-longomaif.ch/les-cooperatives/>



▲ Une dizaine d'enfants en moyenne était présents chaque semaine à l'atelier lecture que Marisa Stretz a animé tous les mercredis après-midi d'octobre 2015 à juin 2016 à la Maison pour Tous des Alagniers, à Rillieux-la-Pape.

Apprendre à voyager d'une langue à l'autre

En France, un enfant sur trois parle une ou plusieurs autre(s) langue(s) que le français à la maison (1). Des initiatives locales et nationales revalorisent ce plurilinguisme souvent mis de côté par les institutions. Exemple à Rillieux-la-Pape, commune de la banlieue lyonnaise.

A 15 HEURES, MANAO, 9 ANS, EST ASSISE sur le patchwork multicolore installé au milieu de la salle de la Maison pour tous des Alagniers, à Rillieux-la-Pape, commune du nord-est de Lyon. C'est la quatrième fois qu'elle participe à l'atelier de lecture animé tous les mercredis après-midi par Marisa Stretz, employée de la ville. La médiathèque communale a mis en place cette initiative à la rentrée scolaire 2015. Son but est d'inciter les petit-es entre 3 et 10 ans à lire et écouter des histoires, accompagnés de leurs parents.

L'ancienne étudiante en enseignement à l'Université de Lyon 2 commence son animation. Marisa dépose une boîte devant elle, la "boîte à histoires". Après avoir fait sonner une cloche, la jeune femme de 25 ans narre en allemand, sa langue natale, le conte *Boucles d'or et les Trois Ours* en sortant des objets au fur et à mesure : couverture bleue, coques de noix, grains de riz et fils de laine. Tous ces éléments lui permettent d'imager des histoires que les enfants devinent sans forcément en comprendre le sens. Marisa Stretz a créé cet outil pédagogique après avoir suivi une formation dans l'association D'Une langue à l'Autre (*DULALA*), en faveur du plurilinguisme.

"VALORISER TOUTES LES LANGUES"

Créole, italien, sangô (2), yorouba (3), espagnol, anglais, arabe, chinois, allemand, albanais... Parlés ou non par le public, ces langages ont été abordés lors des ateliers de Marisa Stretz. Parfois, ce sont les mamans qui ont lu, à chaque fois dans leur langue. "Ces activités valorisent toutes les langues, qu'elles soient écrites ou orales", estime la linguiste Anna Stevanato-Le Marchand. Elle a créé *DULALA* en 2009 à Montreuil car elle ne trouvait aucun espace de jeu en région parisienne où sa fille aînée pouvait parler italien. D'après cette ancienne professeure d'italien, les apprentissages ludiques permettent aux enfants plurilingues d'acquiescer une meilleure estime d'eux-mêmes grâce à la valorisation de leur double culture et de leur identité.

FORMATIONS AU PLURILINGUISME

A la fin de l'atelier de lecture, Marisa demande à Manao de lui apprendre des mots en laotien, mais son vocabulaire semble limité. "Il n'y a qu'avec le moine que je parle un peu", justifie la petite fille originaire du Laos. Cette absence de connaissances peut provenir de multiples facteurs. "Cela change en fonction de

(1) Christine Hélot, enseignante à l'Université de Strasbourg et dans le comité de recherche de *DULALA*, estime actuellement que ce phénomène concerne un enfant sur trois en moyenne, plus en zone urbaine, moins en zone rurale.

(2) Le sangô est la langue officielle de la Centrafrique.

(3) Le yorouba ou yorouba est une langue africaine parlée au Niger, au Congo et au Bénin.



▲ Kamishibai : Les langues de chat

l'âge et c'est très hétérogène. Si les enfants sont nés en France, il n'y a plus les mêmes besoins de transmission. Les parents parlent parfois même mieux le français", explique Jean-Luc Vidalenc, chercheur au comité de recherche DULALA (4).

Au départ, ce maître des écoles ne s'en préoccupait pas, comme la plupart des enseignants. Il lui a fallu un atelier d'écriture avec ses élèves pour avoir le déclic. Certains n'ont pas la maîtrise du français, alors comment les intégrer aux enseignements ?

A l'école, les enfants ont "honte" lorsqu'il s'agit de parler de leurs origines, ont constaté Jean-Luc Vidalenc et Anna Stevanato-Le Marchand. Les enseignants ne savent pas non plus, pour la plupart, comment aborder le sujet. Des formations pédagogiques sont proposées par les associations qui promeuvent le plurilinguisme afin de pallier ce manque (voir encart).

FAIRE VIVRE ENSEMBLE LES COMMUNAUTÉS

Au niveau national, "des choses sont en train de se passer" selon Marion Fleurance, l'une des animatrices d'éveil aux langues de *Langophonies*. Elle cite la réforme des enseignements de langues et cultures d'origine (ELCO), pilotée par la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem. Créées en 1977, ces classes étaient destinées aux enfants dont les parents, principalement maghrébins, immigraient en France pour

trouver du travail. Elles seront progressivement remplacées dès la rentrée scolaire 2016 par l'ouverture, à partir de la classe de cours préparatoire, à dix langues dont l'arabe, le portugais, le japonais, le chinois, le russe et l'hébreu (5).

Où se former ?

A Rennes, *Langophonies* forme des enseignants intéressés par l'enseignement du français aux personnes étrangères. DULALA donne des formations pédagogiques dans le département de Seine-et-Marne et en ligne à tout-e professionnel-le (psychologue, assistant-e maternelle...) qui travaille sur ces problématiques, l'institution scolaire n'étant pas la seule concernée.

- D'une langue à l'autre, DULALA, à Mundo, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél : 09 51 24 20 73, www.dunelanguealautre.org
- Langophonies, 37, cours de Bilbao, 35200 Rennes, tél : 02 99 26 16 82, langophonies.org

Depuis cette annonce, certaines personnalités politiques hurlent au "communautarisme" et au "repli sur soi" (6). Comprendre, le "communautarisme arabe" puisqu'ils visent directement cette langue. Les conséquences de cette stigmatisation sont visibles dans les cours de récréation, a remarqué Marisa Stretz lors de stages dans l'académie de Lyon : "On ne peut pas

généraliser mais je l'ai vu. On interdit aux enfants de s'exprimer dans leur langue. L'exemple typique est l'arabe, même si ce n'est pas le seul."

"L'arabe est parlé par des milliers de personnes, beaucoup plus que l'anglais. C'est une réalité linguistique qui n'est pas encore prise en compte", rappelle Anna Stevanato-Le Marchand, directrice de DULALA. Cette dernière conclut par une phrase d'Amin Maalouf, écrivain franco-iranien : "Le monde entier est une mosaïque (...) de langues, de communautés différentes, et la question n'est pas de savoir si on peut les faire vivre ensemble, la question c'est de savoir comment on va les faire vivre ensemble, parce qu'on n'a pas le choix." Le travail de DULALA et *Langophonies* y apporte des réponses. Multilingues, bien entendu.

Manon Deniau ■

(4) Qui a réalisé des entretiens avec des familles de Rillieux-la-Pape pour ses recherches universitaires sur le plurilinguisme.

(5) Cette réforme ne concerne pour le moment que les langues arabe et portugaise. En juin 2016, les académies concernées n'étaient pas encore connues par le ministère.

(6) Annie Genevard (Les Républicains) a relancé ce débat lorsque la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a présenté sa réforme à l'Assemblée nationale, le 25 mai 2016.

L'ÉVOLUTION DU MARQUAGE À TRAVERS LES ÂGES.

TRADITIONNELLEMENT, ON UTILISAIT L'ESCOUSSURE POUR DIFFÉRENCIER LES TROUPEAUX LORS DES TRANSHUMANCES.



AINSI QUE DES MOTIFS DE PEINTURE COLORÉE.



DANS LES PETITS TROUPEAUX, CHAQUE ANIMAL AVAIT UN NOM.



SUITE AUX CRISES SANITAIRES APPARUES AVEC L'INDUSTRIALISATION, NOTAMMENT L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE DE 1952, CHAQUE ANIMAL DOIT AVOIR UN NUMÉRO TATOUÉ.



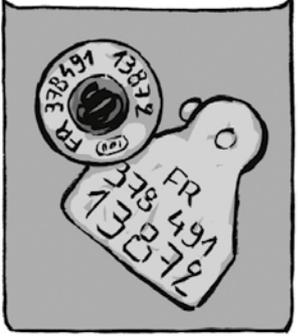
PAR LA SUITE, EN 1997, ON RAJOUTE UNE BOUCLE DE MARQUAGE.



PUIS AU 1^{ER} AOÛT 2005, UNE SECONDE BOUCLE.



LE 1^{ER} JUILLET 2010, LA LOI SUR LE PUÇAGE ÉLECTRONIQUE DES ANIMAUX ENTRE EN APPLICATION.



Contre le puçage des troupeaux

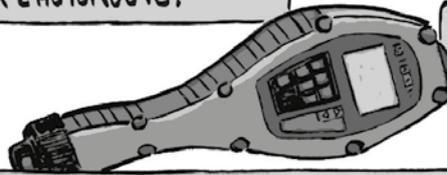
Depuis 2010, des éleveurs et des éleveuses résistent au puçage électronique de leur troupeau. Certain-es ont écopé de lourdes amendes ou ont perdu des subventions. A travers l'histoire de deux jeunes qui se lancent dans l'élevage de chèvres, une histoire du marquage des bêtes à travers les âges.

L'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE.

LA PUCE RADIO FREQUENCY IDENTIFICATION SE RETROUVE PAR AILLEURS DANS DES CARTES DE TRANSPORT TYPE "PASS NAVIGO" OU POUR LE TÉLÉPÉAGE SUR L'AUTOROUTE.



POUR L'INSTANT, SEULE LA PUCE EST OBLIGATOIRE MAIS LE SCHEMA ENVISAGÉ EST LE SUIVANT :



LES INFORMATIONS SERONT ENREGISTRÉES DANS UN LECTEUR DE PUCE.

PUIS SERONT INSTANTANÉMENT ENVOYÉES À DES BASES DE DONNÉES AUXQUELLES L'ADMINISTRATION AURA ACCÈS.



ÇA POSE DÉJÀ UNE QUESTION ÉTHIQUE : PUCCER LE VIVANT N'EST PAS ANODIN. ICI LE PUCCAGE OBLIGATOIRE DES CHÈVRES ET DES BREBIS PERMET DE FAIRE UN TEST GRANDEUR NATURE AVANT DE L'APPLIQUER AUX ÉCOLIERS, COLLÉGIENS OU AUTRES SALARIÉS D'ENTREPRISE... CERTAINES MATERNITÉS ET CRÈCHES ONT DÉJÀ ÉTÉ ÉQUIPÉES DE BRACELETS ÉLECTRONIQUES. ON CONFIE DONC À DES ORDINATEURS LE SOIN DE VEILLER SUR NOS TOUT-PETITS.



ÉT T'AS VU SUR LA PHOTO, CES AGNEAUX BOUCLÉS DÈS LES PREMIERS JOURS ? ILS ONT TOUT LA TRONCHE QUI PENCHE DU CÔTÉ DE LA BOUCLE QUI EST SUPER LOURDE. DÉJÀ QU'ON AVAIT DES OREILLES DÉCHIRÉES AVEC LES BOUCLES NORMALES, LÀ, N'EN PARLONS PAS : INFECTIONS ET PONTES DE MOUCHES AU PROGRAMME...



AVEC CETTE NOUVELLE OBLIGATION, ILS CRÉENT UN NOUVEAU MARCHÉ À CELUI QUI A DÉJÀ LE QUASI-MONOPOLE DE FABRICATION DE L'IDENTIFICATION ANIMALE. C'EST POUR LUI L'ASSURANCE DE VENDRE DES MILLIONS DE BOUCLES CHAQUE ANNÉE. ÇA VA GÉNÉRER AUSSI ÉNORMEMENT DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES POUR LESQUELS AUCUN RECYCLAGE N'EST PRÉVU.



L'ARGUMENTAIRE OFFICIEL VANTE UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ DES PRODUITS ET UNE MEILLEURE SÉCURITÉ SANITAIRE. OR LA NOTION MÊME DE TRAÇABILITÉ EST PUREMENT INDUSTRIELLE : ON PEUT FACILEMENT PERDRE LA TRACE D'UN PRODUIT QUI PASSE ENTRE LES MAINS DE PLUSIEURS OPÉRATEURS. MAIS SUR NOS PETITES STRUCTURES, ÇA N'A AUCUN SENS PUISQU'ON A DIRECTEMENT AFFAIRE AU CONSOMMATEUR. ET LES CRISES SANITAIRES SONT GÉNÉRÉES PAR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE.



L'ÉTAPE SUIVANTE, UNE FOIS QUE TOUTS LES ÉLEVÉS AURONT BIEN MIS LES PUCES, EST DE RENDRE LE LECTEUR OBLIGATOIRE. CHAQUE DONNÉE ENREGISTRÉE POURRA ÊTRE ENVOYÉE EN TEMPS RÉEL À LA BASE DE DONNÉES VIA UNE CARTE SIM INTÉGRÉE.



ON SERA RÉDUIT AU RÔLE DE SIMPLES OPÉRATEURS, DÉPOSSÉDÉS DE NOTRE MÉTIER. ON N'A PAS CHOISI D'ÊTRE PAYSAN POUR BOSSER DEVANT DES ORDIS. VA FALLOIR DÉSOBEÏR À TOUT ÇA ET SE BATTRE.

CES DEUX PLANCHES — LES PLUS MILITANTES DE L'OUVRAGE — SONT extraites de l'album BD *La Voie des chevriers* qui raconte l'installation de deux jeunes urbain-es dans le sud de la Drôme. Au départ, Cécile et Nicolas n'y connaissent rien, mais vont vite entrer en résistance par rapport à la démarche semi-industrielle classique qu'on leur propose. Tou-tes deux vont adopter des méthodes naturelles d'élevage, conserver un troupeau de petite taille et équilibrer leur modèle économique en vendant en circuit court sur les marchés. Samuel Figuière, le dessinateur, a su rendre avec sensibilité les petits malheurs et les grands bonheurs de ce jeune couple.



La voie des chevriers
Reportage hors des sentiers battus
Samuel Figuière, éd.
Warum, 2016, 112 p. 18 €



▲ Beni, Nord Kivu, République Démocratique du Congo : "Mur d'espoir"

Abel Korenagh

Du Congo à la France, parcours d'une migrante

Denise (pseudonyme) a dû fuir la République Démocratique du Congo traversée par le chaos politique et les massacres. Pour cette mère de famille de 45 ans, l'enfer a continué jusqu'en France. Récit d'un parcours mondialisé.

DENISE EST MARIÉE ET MÈRE DE 6 enfants dont le dernier a 6 ans. D'une famille aisée, elle a fait de bonnes études à l'école privée Sainte-Marguerite (Luisha à Lubumbashi). Après le secondaire, elle a reçu une formation de 3 ans en Science infirmière à l'ISTM. Son mari de mère congolaise et de père camerounais est un homme d'affaires.

Dans les années 1980-1990, Béni, située dans le Nord-Kivu, était une ville prospère avec l'avantage, pour les relations économiques et commerciales, d'être frontalière avec l'Ouganda et le Kenya. Cette ville est située dans la seule région d'Afrique où l'on peut cultiver du café, aussi bien de l'Arabica que du Robusta. Son sol regorge de minerais dont le coltan (60 % de la production mondiale), minéral rare, indispensable dans la production de multiples appareils électroniques.

De plus, la région jouit d'un climat agréable, tempéré grâce aux montagnes. Sur ce continent immense, on ne souffre pas partout de la chaleur excessive comme nous avons tendance à le croire !

QUAND LA VIOLENCE FAIT TOUT EXPLOSER

Suite à plusieurs graves crises politiques et socio-économiques, à d'incessants pillages par des militaires

depuis 1991, le tissu économique s'est délabré et Béni a été envahie par des groupes armés venus de l'Ouganda et du Rwanda ainsi que par des rebelles congolais dont le *Mai-Mai* et le *M23*.

Le chaos politique et les massacres, dont on parle très peu et occasionnellement, se poursuivent.

Le 14 août 2016, il y a eu un sujet sur *Arte* et *France2* aux informations : 52 personnes ont été tuées, des maisons incendiées et des gens brûlés vifs. Les massacres à la hache et à la machette, les viols, la destruction délibérée des organes génitaux des femmes continuent à Béni malgré la présence des Casques bleus et des soldats congolais. (Actuellement le plus important contingent de Casques bleus du monde est en RDC.) Denise est très inquiète pour sa famille et ses amis qui peuvent être victimes à tout moment de ces bandes composées de très jeunes garçons drogués et manipulés.

Elle-même a été victime de cette barbarie lors de son enlèvement et de son "séjour" forcé dans la forêt pour soigner les jeunes blessés. Suite à cela, elle est partie régulièrement aider et soigner des femmes violées et mutilées avec l'aide de la communauté Nandé et surtout du Père Vincent Machozi, président de la communauté Yira-Nandé, assassiné le 21 mars 2016.

Elle faisait partie des personnes qui dénoncent ce crime et réclament une enquête internationale sur



▲ Centre d'aide pour femmes victimes de viols, dans le Nord-Kivu

cette situation intolérable qui perdure depuis des années dans la grande indifférence de la communauté internationale. Elle a été menacée de mort, son mari également, d'où leur décision de fuir avant qu'il ne soit trop tard. Elle est arrivée en France le 4 juillet 2016, son mari et ses enfants se trouvent dans un autre pays africain.

fois été reçue avec bienveillance et professionnalisme. On lui a expliqué qu'elle serait envoyée dans un CADA (centre d'accueil de demandeurs d'asile), n'importe où en France, selon les places disponibles. En cas de refus de sa part, son dossier aurait fort peu de chance d'aboutir et l'allocation prévue ne serait pas accordée.

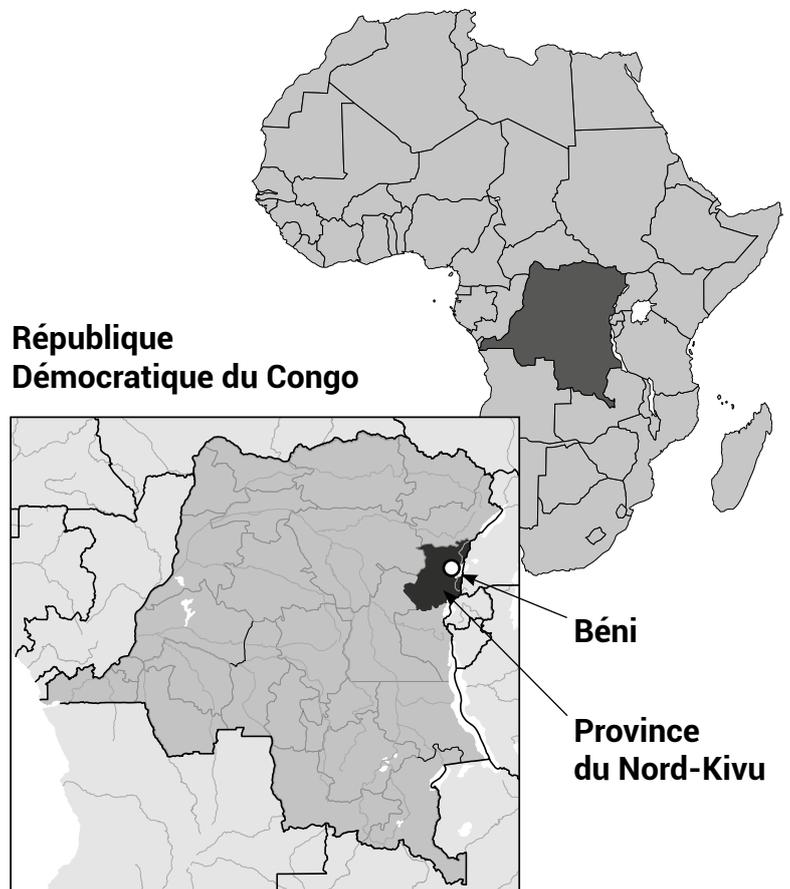
DANS LES MAINS DES PASSEURS

Elle a écrit le récit de son périple commencé début avril avec un groupe d'une quinzaine d'hommes et femmes comme elle, obligés de s'enfuir de leur pays, aux mains de divers passeurs qui leur ont pris bien sûr tout leur argent et leurs papiers, jusqu'à son arrivée dans une ville française du sud où elle a passé sa première nuit en centre d'accueil de nuit (HAS), complètement perdue et épuisée, sans pouvoir dormir dans une pièce où elle était la seule femme au milieu d'hommes plus ou moins inquiétants (certains vraiment en mauvais état, voire alcoolisés).

Là, elle a été agressée par le gardien de nuit au petit matin, lui a résisté et s'est enfuie. Elle n'était pas sûre de se trouver en France, les passeurs ne leur ayant jamais donné aucune indication sur leurs trajets (en bateaux, en cars, en train), voyageant toujours de nuit et faisant étape dans des lieux très "neutres" avec interdiction d'ouvrir les volets et de sortir. Heureusement, dès le lendemain, elle a été accueillie et hébergée par des bénévoles d'une structure caritative.

ARRIVÉE EN FRANCE

Ses démarches en France ont donc commencé avec un dépôt de plainte contre son agresseur puis la constitution d'un dossier de demandeur d'asile. Il a fallu qu'elle passe à plusieurs reprises de nombreuses heures dans les divers bureaux à Marseille (préfecture, OFII) où elle a chaque





▲ Camp de réfugiés de Nyanzale, République Démocratique du Congo

Les dernières nouvelles sont plus rassurantes, elle a réussi à joindre son mari et sa sœur au téléphone et le 22 août elle a été admise dans un CADA non loin des amis qui l'ont accueillie et "adoptée".

Dans son centre d'accueil, elle dispose d'une chambre individuelle, au milieu d'autres demandeurs d'asile, pour la plupart installés depuis de nombreux mois. Ils ont une cuisine commune et sont suivis par des assistantes sociales très compétentes et à l'écoute.

Son dossier est en cours d'instruction à l'OFPRA à Paris où elle sera convoquée dans un délai non défini pour être auditionnée sur son parcours et les raisons de sa demande d'asile, cela peut prendre plusieurs mois. L'attente indéterminée est le plus dur à supporter ! Elle s'ajoute à la peine d'être séparée de sa famille, ses amis et ses collègues. Elle reçoit très peu de nouvelles, car les communications sont difficiles et chères.

REGARDS DE DENISE SUR LA SOCIÉTÉ

Elle apprécie en France les systèmes d'aide (inexistants au Congo) et l'organisation du pays, elle est émerveillée

- qu'une ambulance puisse arriver en quelques minutes sur le lieu d'un accident (à Béni, dit-elle, ville importante, il y a en tout 3 ambulances, presque tout le temps en panne, ce sont les voisins qui ramassent les blessés et les emmènent à l'hôpital).
- que des lieux facilement accessibles existent où l'on peut se nourrir et se vêtir pour des prix très modiques, voire gratuitement ; les exemples sont nombreux.

Elle est en même temps choquée par la pauvreté de certains en face de l'aisance d'autres et choquée par le comportement de personnes que la France accueille et aide, et qui se permettent de critiquer et récriminer.

Elle a la nostalgie de la solidarité familiale africaine...

Son avenir est un grand point d'interrogation, obtiendra-t-elle le statut de réfugiée ? Et quand ?

Si oui, il lui faudra trouver et financer un logement, chercher du travail pour pouvoir subsister et faire venir au moins son dernier fils qui lui manque terriblement.

Après...

"LE CONGO EST EN LAMBEAUX"

Si un jour son pays retrouvait la paix, elle voudrait y retourner et reprendre ses engagements pour lutter contre les inégalités criantes, la corruption généralisée, le pillage des immenses ressources minières du Congo (or, diamants, minerais rares...) par les pouvoirs en place, bien soutenus par des étrangers (y compris européens) qui ont tout intérêt à faire perdurer le chaos.

Elle est désolée que son pays si riche de ressources soit dans un tel état de délabrement dans tous les domaines : rien ne fonctionne, ni l'eau, ni l'électricité, ni l'éducation, ni la santé, ni les voies de communication, ni les trains, ni rien.

"Le Congo est en lambeaux", constate-t-elle avec une immense tristesse.

*Propos recueillis par R. K.
le 17 octobre 2016* ■



▲ Atelier Repair Café

Étendre la garantie à 10 ans pour éviter de jeter nos appareils ménagers

Des objets durables permettraient d'éviter l'épuisement des ressources, limiteraient les émissions de gaz à effet de serre et créeraient des emplois locaux de réparation.

A PARTIR DES DONNÉES DE L'ADEME DE mise sur le marché et de taux de réparation des biens de consommation, *les Amis de la Terre* estiment que chaque année, en France, 40 millions de biens tombent en panne et ne sont pas réparés (1).

Les raisons sont multiples : appareils non réparables, absence de motivation du consommateur à faire réparer, coût élevé de la réparation. Les conséquences aussi : un volume croissant de déchets électriques et électroniques à gérer et des emplois de réparateurs qui disparaissent.

Selon Camille Lecomte, chargée de campagne "Modes de production et de consommation responsables" aux *Amis de la Terre* : "Depuis 10 ans, la moitié de nos emplois de réparateurs a disparu (2) et un million de tonnes de déchets électriques et électroniques a été généré (3), uniquement parce que des millions de biens sont tombés en panne et n'ont pas été réparés. Cette situation n'est pourtant pas une fatalité, une solution existe pour rendre nos biens plus durables et réparables, et favoriser leur réparation : étendre la durée de garantie à 10 ans. ».

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DES PROMESSES ÉLECTORALES ?

Lors de sa campagne 2012, François Hollande s'était engagé à "instaurer de façon progressive une garantie longue de 5 ans, puis de 10 ans pour les biens de consommation durables" (4). Sous la pression des lobbies, le gouvernement traîne des pieds. Pourtant, 6 pays en Europe proposent déjà à leurs citoyens des durées de garantie plus longues et les constructeurs se sont adaptés en proposant des garanties "pièces et main d'œuvre" de 5 voire 10 ans (5).

Dans le cadre de la loi *Transition énergétique pour la croissance verte*, un rapport du gouvernement doit être remis au Parlement sur l'extension de la durée de garantie légale de conformité de deux à cinq ans, voire à dix ans, pour certaines catégories ciblées de produits. De premières informations laissent à penser que ce rapport préconiserait un statu quo.

Les Amis de la Terre, *Zéro Waste* et le *Réseau Action Climat* ont lancé une campagne en octobre 2016 pour demander aux candidats de s'engager à faire évoluer les garanties de 2 à 10 ans le plus vite possible (6).

Pour signer la pétition

<http://www.amisdelaterre.org/Signez-la-petition-GARANTIE-10-ANS-MAINTENANT.html>

(1) Depuis 2006, 5,544 milliards d'équipements électriques et électroniques ont été mis sur le marché, le taux de panne appliqué est de 3%. Les 2 premières années, le taux de réparation est de 80% et de 40% les années suivantes.

(2) ADEME, *Panorama de l'offre de réparation en France*, p. 72 pour les réparateurs d'électroménagers et d'équipements bruns.

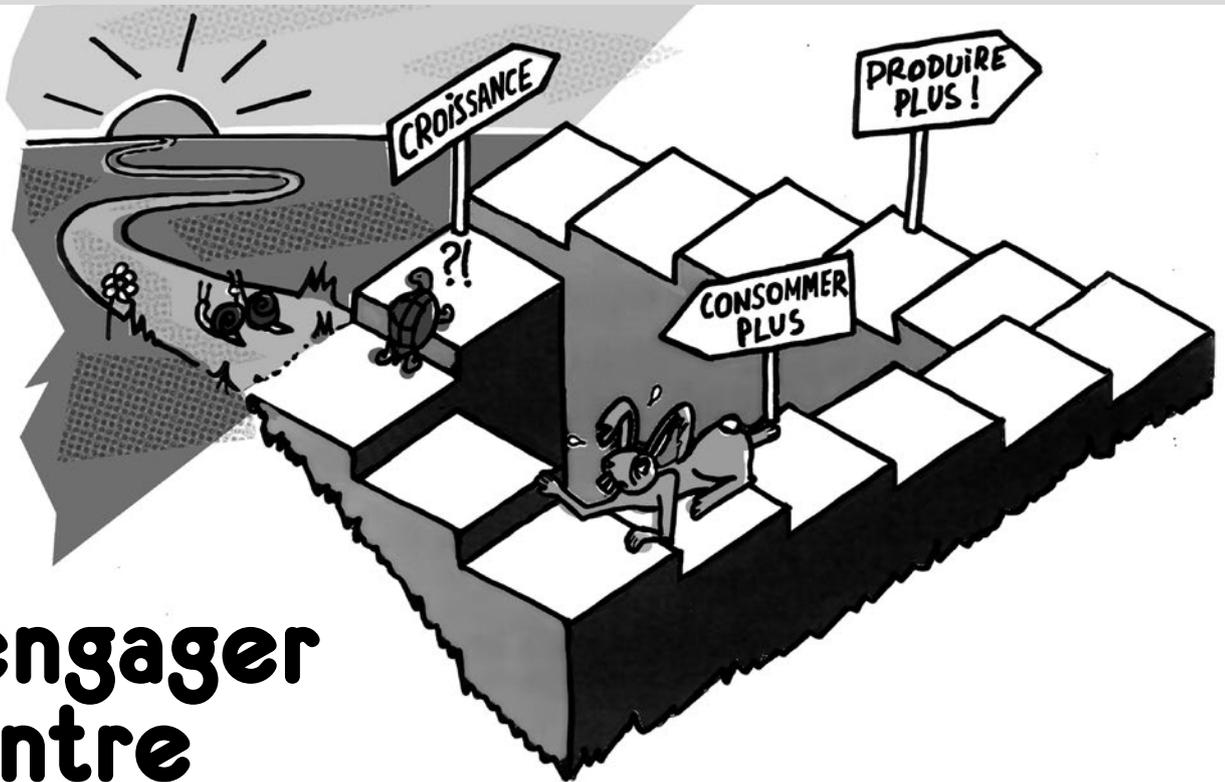
(3) Le poids moyen des équipements est de 2.5 kg.

(4) Réponse du candidat François Hollande à la sollicitation de *Zéro Waste France*, Réseau Action Climat et des *Amis de la Terre*, avril 2012.

(5) Norvège, Suède, Finlande, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Irlande.

(6) Avec le soutien de Alternatiba, CommentReparer.com, Conso Globe, France Nature Environnement, Green IT, Halte à l'Obsolescence programmée, L'Observatoire de la consommation responsable, Mescoursespourlaplanete.com, Mutum, Repair Café, ShareVoisins.

Francis Vergier ■



S'engager contre la société de consommation en la désertant

À *Silence*, on est ami-es de la simplicité volontaire... mais de quoi parle-t-on exactement ? Entretien avec Romain Muller, qui effectue une recherche de sociologie politique à l'université Lyon 2 sur ce sujet. (1)

SELON LUI, LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE n'est ni un système de pratiques, ni une "philosophie" en soi. Pas même un "processus" : en effet, "il y a chez les 'simplicitaires' autant de gens qui ont changé leurs pratiques vers plus de simplicité (souvent les plus jeunes) que de gens qui ont refusé de changer leurs pratiques au fur et à mesure des 'progrès' techniques pour conserver la simplicité de leur mode de vie (notamment chez les plus vieux). Chacun-e combine à sa manière ces deux logiques".

UNE "ARME INTELLECTUELLE"

Pour Romain Muller, « la simplicité volontaire s'avère être avant tout un discours structuré permettant de justifier de pratiques qui, sinon, seraient stigmatisées parce qu'à contre-courant de la société marchande. C'est une arme intellectuelle qui permet de défendre ses choix face à celles et ceux qui chercheraient à nous 'remettre dans le droit chemin' de la culture dominante ».

Les adeptes de la simplicité volontaires se situent souvent dans le registre de l'engagement politique, mais « préfèrent, pour la plupart, agir au plus local et au plus concret plutôt que défendre des idéaux très larges », estime-t-il. L'idée revient souvent selon lui de faire en sorte 'd'être le changement qu' [ils] veulent voir dans le

monde', selon la maxime de Gandhi et dans un esprit très proche de celui du développement personnel.

TERREAUX FERTILES

Lorsqu'on parle de simplicité volontaire à *Silence*, on pense volontiers aux pratiques du 'faites-le vous-mêmes' et du 'fait-maison', au fait de cultiver son jardin et réparer ses objets plutôt que les remplacer, ainsi qu'à des styles de vie qui tentent de s'émanciper de certaines addictions technologiques telles que la télévision, la voiture, le téléphone portable, le réfrigérateur...

Romain Muller a pu observer des « terreaux » sur lesquels « la simplicité volontaire germe plus facilement ». D'une part, « les simplicitaires (2) sont en grande partie issu-es des classes "intellectuelles" », c'est-à-dire qu'ils et elles tirent beaucoup plus leur richesse sociale de leur culture que de leur argent. Ce constat s'explique assez aisément si l'on considère que le discours simplicitaire vise justement à revaloriser les 'biens culturels et immatériels' face à l'argent et aux possessions matérielles. D'autre part, la plupart des personnes « partagent une certaine culture politique avant même de s'engager dans une démarche de simplicité volontaire ». De quoi donner envie de poursuivre la réflexion...

(1) Celui-ci a travaillé avec deux échantillons distincts. Le premier est constitué des interviews publiées dans la rubrique 'simplicité volontaire' du journal *La Décroissance*, le deuxième d'une quinzaine d'entretiens plus approfondis avec des 'simplicitaires'.

(2) Celles et ceux qui adoptent et revendiquent une démarche de simplicité volontaire.

Linky et discours officiel

A la suite du courrier de Jean-Louis Gaby [n°448, *Silence* septembre 2016], je voudrais apporter quelques précisions. Je regrette un peu qu'un "ingénieur" (ben oui, je suis moi-même ingénieur...) se fasse le simple répéteur de la pub d'*Enedis* [nouveau nom d'*Electricité Réseau Distribution France* (ERDF)]. Il nous dit : "Le champ électrique d'un compteur Linky est 800 fois inférieur à celui d'un grille-pain". A-t-il réalisé lui-même cette mesure ? Ce sont mot pour mot les termes du document pub d'*Enedis*. Mais surtout, je ne crois pas qu'un grille-pain soit en fonctionnement 24h/24, contrairement à la porteuse cpl du Linky.

Jean-Louis Gaby affirme ensuite que "seule la consommation totale journalière est transmise

à EDF". C'est faux : le Linky transmet une fois par jour le total des sauvegardes qu'il effectue toutes les 10 minutes (mises en mémoire dans une mémoire interne). Mais en fait, il effectue une mesure de consommation instantanée toutes les 2 secondes, information disponible en local sur l'afficheur optionnel déporté. Ces quelques précisions - et bien d'autres - ne sont pas issues des documents d'opposants au Linky mais de contacts avec des ingénieurs d'*Enedis* et des responsables du déploiement du Linky. Il y a suffisamment de désinformation de part et d'autre sans propager des affirmations non vérifiées.

Jean-Louis Beaumier
Hautes-Alpes

Linky et priorité des luttes

(...) J'aimerais savoir comment M. Gaby compte établir la hiérarchie de l'urgence des combats à mener ? Il me semble, par exemple, nécessaire de lutter à la fois contre l'industrie nucléaire et l'emprise numérique, ce qui est la moindre des cohérences quand on sait le gigantesque gaspillage d'énergie et de matières premières que

provoque le cancer informatique, internet en tête. (...) Et ce combat-là [contre les compteurs Linky] ne serait pas de la première importance ! (...) je crains que cette "affaire Linky" n'éloigne de vous bon nombre de lecteurs pour lesquels la tiédeur et les atermoiements ne sont pas compatibles avec l'urgence de la situation, pour



Clare Choisir

lesquels l'écologie ne saurait se réduire à des monnaies locales ou des manuels de transition, mais consiste à savoir d'abord dire non.

Michel Poulard
Finistère

À propos des compteurs Linky

« (...) Il me semble que *Silence* est un magazine engagé et militant dans la lutte non-violente pour un autre monde. Ainsi lorsque vous faites un dossier sur le vélo, vous n'invitez pas le PDG de Renault à expliquer pourquoi il préfère que nous utilisions des autos, ou encore dans le dossier sur les villes, vous ne donnez pas la parole au ministre Macron pour qu'il justifie ses choix de « villes responsables » et de délivrance massive de permis.

Alors pourquoi la parole du lobby pro-Linky, qui n'en a vraiment pas besoin, s'exprime-t-elle

autant dans vos colonnes ? De nombreux collectifs voient le jour pour mener cette nouvelle lutte contre le totalitarisme technologique, qu'il symbolise, et on ne les lit pas dans *Silence*. De même, PMO (Pièces et Main d'Œuvre) a mené une enquête très complète et approfondie sur le sujet. Qu'attendez-vous pour publier leur travail (mis à disposition librement sur leur site) ? (...) »

Hervé Krief
Paris

Silence : nous avons pris le temps de vérifier ces informations (voir notre réponse dans le numéro de juin 2016) et il s'avère que les craintes, notamment sur les champs électromagnétiques, sont très exagérées. Nous sommes indépendants vis-à-vis d'Enedis, mais aussi de ceux et celles qui relaient des données erronées !



DK

Réhabilitons les panneaux solaires et les éoliennes

Vous avez publié dans votre n°447 un article sur le taux de retour énergétique. Ce taux est censé comparer les énergies entre elles, sur des bases égales...

Pour l'électricité éolienne et photovoltaïque, ce taux compare l'énergie grise des installations à l'électricité que ces procédés restituent. Par contre, pour l'uranium et pour les autres combustibles, c'est l'énergie de l'extraction et de la préparation du combustible qui est comparée à l'énergie du combustible, avant la transformation en électricité.

Or, il y a des pertes dans les centrales thermiques (qui fonctionnent à l'uranium, aux fossiles et... au bois) et ces centrales consomment environ trois fois plus d'énergie qu'elles n'en restituent sous forme d'électricité (le reste part en chaleur).

Donc si l'on comparait l'électricité d'origine nucléaire, fossile ou bois sur la même base que l'électricité solaire et éolienne, le taux de retour énergétique devrait être divisé par trois (sauf cogénération avec utilisation de la chaleur, ce qui n'est jamais le cas avec l'uranium) et serait jugé non rentable ! (...)

En fait nous avons tous gardé l'image que les panneaux solaires consommaient beaucoup d'énergie par rapport à ce qu'ils restituent, et c'est exactement l'inverse : ce sont bel et bien les centrales thermiques qui consomment plus qu'elles ne produisent. Et les éoliennes et les panneaux solaires sont des appareils fantastiques qui démultiplient l'efficacité de l'énergie en s'aidant de flux naturels.

Philippe Crassous
Hérault

Palestine

Dans votre dernier numéro [n°449, octobre 2016] page 26 sur la campagne BDS [Boycott-Désinvestissement-Sanction] et le soutien de l'Internationale Socialiste, je lis que "l'internationale socialiste reconnaît le droit du mouvement non-violent BDS à exercer des pressions contre l'occupation israélienne".

À la source sur le site de l'IS, je lis : "L'IS reconnaît que le mouvement non-violent BDS fait pression sur l'occupation israélienne." Vous faites une transcription bien optimiste et erronée. L'IS fait le constat que... mais n'écrit pas qu'elle reconnaît le droit du mouvement.

Certes, l'ensemble de la déclaration de l'IS est positive et très probablement, plusieurs membres de l'IS considèrent le BDS comme légitime et légal, mais le texte ne le dit pas. À cette réunion de Genève siégeait Maurice Braud, représentant la France. M. Braud est un proche de François Hollande et se sera certainement opposé à faire apparaître la reconnaissance du "droit du mouvement BDS" dans la déclaration sur la question palestinienne. (...)

Joseph Mazé
Haute-Vienne

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes. Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction

Des centrales au thorium ?

J'ai regardé l'émission *Thorium, la face gâchée du nucléaire* qui est passée sur Arte le mardi 20 septembre à 20 h 55 (Thema). J'aimerais beaucoup l'avis des journalistes de *Silence* et/ou d'autres collaborateurs spécialistes de ces questions.

Personnellement, je suis restée médusée, car j'ignorais tout de ces épisodes historiques. Passons sur la phrase d'accroche racoleuse : 'Une énergie nucléaire « verte » est-elle possible ?' Le qualificatif est excessif.

En voici le résumé : « Le thorium, ce combustible alternatif découvert à la fin du XIX^e siècle, représente une piste sérieuse pour sortir du plutonium. Si le nucléaire n'avait pas servi à bombarder Hiroshima et propulser des flottes militaires, les centrales fonctionneraient sans doute avec des réacteurs à sels fondus de thorium. Avec un corollaire d'effets environnementaux et climatiques. Pour cela, il aurait suffi de se pencher sur les travaux du physicien américain Alvin Weinberg qui, après avoir participé à la fabrication de la bombe atomique, a voulu travailler sur une utilisation civile et pacifique de l'atome. Mais les intérêts liés aux lobbies de l'énergie et de la défense en ont décidé autrement. Aujourd'hui, pourtant, l'idée d'un recours à des combustibles nucléaires liquides et à des réacteurs à sels fondus fait surface. »

Leurs arguments en faveur de cette alternative :

- 1- c'est du sel fondu, il n'y a plus d'eau, donc plus de risque d'explosion de centrales
- 2- beaucoup moins de déchets. Des déchets qui se résorbent en centaines et non en milliers d'années.
- 3- le thorium se trouve en quantité sur toute la surface des terres, donc plus de guerres ou de marchandages pour s'en procurer
- 4- plus besoin non plus de métaux rares, alors que tous les autres moyens de production d'énergie en nécessitent, y compris les éoliennes
- 5- cela ne peut en aucun cas servir à la fabrication de bombes atomiques.

Guyllaine Pouzolles

Silence : ce film a l'intérêt de montrer que ce sont les militaires qui ont fait les choix historiques des filières nucléaires et donc qu'il n'existe pas de nucléaire civil. Le recours au thorium ? Les spécialistes du nucléaire se rendent bien compte que la production électrique peut se faire sans eux, et pour moins cher. Ils multiplient donc ce genre d'affirmations (on peut trouver les mêmes sur le réacteur ITER en construction à Cadarache, sur les nouveaux projets de surgénérateurs...). Rappelons qu'avec le solaire ou l'éolien, on peut produire pour moins cher, qu'il n'y a pas de risque d'explosion non plus, qu'il n'y a pas de déchets qui durent "seulement" des centaines d'années, que le vent et le soleil se trouvent un peu partout, qu'il serait étonnant qu'il ne faille pas de métaux rares dans une centrale quelle qu'elle soit (à moins de se passer d'électronique), et enfin, qu'on ne fait pas de bombe avec le soleil et le vent. Et il y a encore moins d'inconvénients avec les économies d'énergie.

La solidarité entre les enfants du monde

Parrainant 20 enfants dans 14 pays depuis une trentaine d'années et tout à fait conscient que ce n'est pas cette goutte d'eau de colibri qui éteindra le feu de la violence actuelle, je demande quand même à *Silence* de participer au lancement de cet appel :

« Les enfants parrainent un enfant ».

Il est important de faire naître la solidarité dès le plus jeune âge.

L'un de mes 20 parrainages est assuré depuis 20 mois par une ado de 13 ans, Zoé qui correspond avec Sophazy, Cambodgienne

de son âge, à qui elle permet la scolarité et l'alimentation. Zoé confectionne des petits objets avec des matériaux de récupération qui sont vendus sur le stand *Silence* en Bretagne dans des fêtes et des foires. Elle veut récolter 600 euros cette année, c'est-à-dire le coût de deux parrainages. J'invite donc les lecteurs de *Silence* à en parler aux enfants et aussi aux médias qu'ils connaissent pour relayer cet appel.

Alexis Robert
Ille-et-Vilaine

Nous avons également reçu... 1/2

Essais

■ **Deux pas en arrière, dans l'ordre des choses**, Léandre Bergeron, préface de Jean-Pierre Lepri, éd. Myriadis, 2016, 92 p. 12 €. L'auteur, québécois, est connu pour avoir élevé ses trois filles à la maison. Ici, il s'interroge sur le sens de la vie et propose à chacun-e de prendre du recul sur sa vie pour prendre conscience des moules qui nous ont façonnés et du bien que cela peut procurer d'en sortir.

■ **Pas de toit sans toi, réinventer l'habitat social**, sous la direction de Patrick Bouchain, éd. L'Impensé / Actes sud, 2016, 112 p. 19 €. Trois exemples d'interventions architecturales avec la participation des habitants. Deux dans des rues à l'abandon, un pour construire du logement social en milieu rural. Avec de nombreuses illustrations.

■ **Féministes du monde arabe**, Charlotte Bienaimé, éd. Les Arènes, 2016, 304 p. 18 €. Les femmes sont nombreuses dans les pays arabes à revendiquer leurs droits, que ce soit dans le quotidien, dans le choix d'un métier, dans des manifestations ou sur les réseaux sociaux. Certaines sont laïques, d'autres croyantes. Certaines avec foulard, d'autres sans. Des témoignages précieux pour comprendre la place des femmes dans le printemps arabe.

■ **Les créatifs culturels, l'émergence d'une nouvelle conscience**, Ariane Vitalis, éd. Yves Michel, 2016, 196 p. 15 €. Voici le troisième livre sur le sujet chez le même éditeur. Après une présentation du concept aux Etats-Unis (édité en 2001), la même enquête en France (2007), un essai de théorisation pour montrer comment la sphère créative et alternative pourrait converger. Mais à force de vouloir faire positif, on en oublie que le système dominant ne va pas rester sans réagir. Une dépolitisation qui limite l'analyse.

■ **Chair et âme, l'hypersexualisation des jeunes filles**, Blanche Martire, éd. Fabert, 2016, 190 p. 12 €. Internet a mis le porno à disposition des plus jeunes. La publicité a rebondi sur le phénomène... et les adolescentes ne savent plus où sont les limites entre sexe et amour. D'où de nouvelles formes de sexisme que l'auteure raconte.

■ **Pour en finir avec l'usine**, Jean-Pierre Levaray, éd. Libertaires, 2016, 176 p. 15 €. Finalement, l'auteur sera resté dans son usine de la région rouennaise jusqu'à la retraite. Nouveau recueil des chroniques réalisées au fil des ans pour plusieurs revues libertaires. Une critique du travail en usine tout à fait pertinente et agréable à lire.

■ **Ils et Elles ont changé le monde**, Patrice Favaro et Philippe Godard, éd. La Martinière jeunesse, 2016, 224 p. 21,50 €. Cinquante portraits (dont 12 femmes) avec des évidences comme Einstein et Gandhi et des choix plus discutables (Philippe Stark, Stanley Kubrick). Beaucoup de choix dans le domaine de la culture.

■ **Les 33 plantes validées scientifiquement, stratégies de soins et modes d'emploi**, Drs Bertrand Graz et Jacques Falquet, éd. Favre, 2016, 192 p. 22,50 €. Il circule des infos contradictoires sur l'efficacité des plantes. Un tour d'horizon de plantes qui ont été étudiées scientifiquement et que l'on peut utiliser comme des médicaments.

■ **Le plus vieux métier du monde... qu'ils disent**, Laurence Biberfeld, éd. Libertaires, 2016, 184 p. 14 €. Après avoir démonté les arguments en faveur d'une réglementation de la prostitution, l'auteure explique qu'une position abolitionniste ne peut pas se faire à coup de règlement. S'il y a prostitution, c'est parce qu'il y a pauvreté, séjour irrégulier, et ceci dans une société patriarcale. Pour abolir la prostitution, il ne faut pas s'en prendre aux femmes qui y ont recours, mais au système qui entretient cette marchandisation des corps.

■ **Le tour du monde en bateau-stop**, Delphine Shoham, éd. L'Harmattan, 2016, 200 p. 19,50 €. L'expérience d'un tour du monde sans avion... en 1989-1990, en travaillant sur les bateaux et en multipliant les expériences hippies.

Du nouveau du côté de la désobéissance civile ?

Manuel Cervera-Marzal renouvelle dans son dernier livre le débat politique sur la désobéissance civile de manière stimulante. Il estime que notre époque connaît une augmentation des luttes se situant en dehors de la légalité, du fait d'une radicalisation des pratiques militantes, mais aussi d'une radicalisation de l'Etat qui met hors-la-loi certaines pratiques autrefois légales via des mesures antiterroristes, etc. Au lieu de se faire piéger par la question de sa légitimité en démocratie, la désobéissance civile amène plutôt à interroger la légitimité des institutions qu'elle conteste. Si nous sommes en oligarchie, alors notre régime est fondé sur une violence que la désobéissance civile vient remettre en cause de façon non violente.

L'activiste états-unienne Starhawk, auteure du magnifique *Rêver l'obscur. Femmes, magie et politique*, publie un livre ancré sur le terrain des actions de confrontation de masse qu'elle vécut lors de contre-sommets au tournant du 21^e siècle, de Seattle à Gênes. Elle y analyse de manière concrète les erreurs tactiques et stratégiques du mouvement altermondialiste. Avec le souci constant de préserver le bien-être et la sécurité de chacun-e pendant l'action et de créer des alliances qui laissent à tout le monde une place au sein de la lutte.

Marianne Debouzy se livre quant à elle à un balayage historique des grandes luttes désobéissantes aux Etats-Unis et en France sur les thèmes du logement, des OGM, du nucléaire, des immigrés et sans-papiers, de la contestation de l'armée... sans oublier les "anti-avortement". On découvre d'intéressants mouvements états-uniens tels que Sanctuary (immigrés), la lutte pour la préservation des arbres centenaires et la

mobilisation très religieuse contre l'Ecole militaire des Amériques. La chercheuse tente de comprendre les différences entre les deux cultures politiques : reconnaissance juridique de la désobéissance civile aux Etats-Unis et pas en France, différences dans le rapport à la religion, à la technologie, à l'Etat... GG



Les nouveaux désobéissants : citoyens ou hors-la-loi ?

Manuel Cervera-Marzal

Éd. *Le bord de l'eau*, 2016, 160 p., 14 €.



Chroniques altermondialistes

Starhawk

Éd. *Cambourakis, traduction I. Stengers,*

E. Rubinstein et A. Grybowski, 2016, 236 p., 21 €.



La désobéissance civile aux Etats-Unis et en France, 1970-2014

Marianne Debouzy

Éd. *Presses universitaires de Rennes*, 2016, 200 p., 18 €.

Cerveau augmenté, homme diminué

Miguel Benasayag



Voilà une enquête philosophique très documentée sur les nouvelles approches promettant d'augmenter les capacités du cerveau. C'est le sens même de ce qu'est l'humain qui est interrogé lorsque l'on réduit la liberté, les sentiments ou la mémoire à leur dimension biochimique. La machinisation de l'humain liée à la révolution numérique amène à la dislocation du sujet. La tendance à isoler le cerveau fait oublier que ce n'est pas le cerveau seul qui pense et sent, mais le corps tout entier. L'auteur estime que vouloir "améliorer" techniquement les capacités du cerveau implique une simplification, c'est-à-dire une perte de dimensions et de profondeur. Il appelle à allier nos connaissances scientifiques à un respect du fonctionnement du vivant. GG.

Traduction *Véronique Piron*, éd. *La Découverte*, 2016, 202 p., 18 €.

Vous n'aurez pas ma haine

Antoine Leiris



Le titre de ce récit s'adresse aux trois assaillants du Bataclan, estampillés Daesh, qui y tuèrent 89 personnes, le 13 novembre 2015. Mais l'auteur évoque surtout le souvenir de son épouse, Luna-Hélène Muyal-Leiris, une des victimes, le travail de deuil, l'indispensable recueillement qu'empêchent "toutes ces tracasseries administratives qui polluent le chagrin", le présent, l'avenir d'un veuf et de son petit Melvil (17 mois au moment du drame), privés d'un "être d'exception aux airs de majesté". L'ex-chroniqueur culturel pour France Bleu et France Info refuse de céder à la peur, "à la même ignorance" que celle des sanguinaires émissaires du "calife", de "sacrier la liberté pour la sécurité". Chaque page de ce livre si poignant, merveilleuse déclaration d'amour, m'a arraché des larmes. RH.

Éd. *Fayard*, 2016, 143 p., 12,90 €

Nuits debout, les textes

Présenté par Patrick Farbiaz



Recueil de textes écrits pendant les Nuits debout de Paris. Cela montre bien l'effervescence du moment, c'est d'un intérêt fluctuant, mais certains textes méritent à eux seuls le détour : celui de la commission féminisme après qu'un viol ait eu lieu sur place (et l'incapacité des collectifs à prendre la question en main), et celui des commissions structurelles (cantine, logistique, sérénité, action...) qui critique le jeu

Essais

L'espoir a-t-il un avenir ?

Monique Atlan, Roger-Pol Droit



Où en est l'espoir aujourd'hui ? Il semblerait que les espérances collectives soient en berne suite aux erreurs meurtrières du 20^e siècle et que l'individu occidental se soit replié sur des espoirs de réussite individuelle.

D'autres suivent les philosophies en vogue du bonheur par l'annihilation de cet espoir qui provoquerait l'agitation de l'esprit et la fuite du moment présent. Les auteurs proposent une rétrospective philosophique et religieuse de cette "émotion pensante", d'Epicure à Hans Jonas. Et proposent de réhabiliter l'espoir, réflexive anticipatrice mêlée d'affect, constitutive de notre humanité et de notre action politique. C'est notre rapport à l'avenir qui est en jeu. GG.

Éd. *Flammarion*, 2016, 268 p., 19 €

Les Blancs, les Juifs et nous

Houria Bouteldja



Houria Bouteldja se revendique "indigène de la République". Son analyse critique porte essentiellement sur les structures néocoloniales de notre république, dans laquelle même les franges de gauche et certaines féministes blanches privilégient la solidarité raciale, par exemple en stigmatisant le sexisme des "mecs de banlieue". Elle estime que la République française entretient un antisémitisme latent. Pour elle, nos acquis sociaux sont en réalité des "privilèges de la domination coloniale". Pourtant, les immigrés pourraient apporter à la France une richesse, celle "de conserver la mémoire des sociétés solidaires, où la conscience collective est forte et où chacun se sent responsable du groupe". GG.

Éd. *La Fabrique*, 2016, 144 p., 9 €.





Éducation populaire et féminisme

Récits d'un combat (trop) ordinaire

Collectif

Ce livre a été pensé comme un objet pédagogique. Onze femmes du réseau La Grenaille (qui regroupe quatre structures d'éducation populaire à Rennes, Tours, Grenoble et Toulouse) l'ont écrit après que l'une d'entre elles ait été agressée sexuellement par un collègue. Comment réagir en tant qu'employeur ? Et en tant que salarié-e ? Quelles stratégies organiser ? Éducation populaire et féminisme diffuse leurs questionnements, les actions mises en place... et leurs limites. Il contient à la fois des témoignages, des apports théoriques et pratiques. Le résultat est dense, mais stimulant. Un outil nécessaire, surtout dans les milieux militants de gauche qui se croient, bien souvent, exemptés de toute critique féministe sur leurs agissements. MaD

Éditions La Grenaille, 213 pages, 2016, 15 €

technocratique des animateurs de réseaux sociaux qui laisse croire que l'on va changer le monde virtuellement : "la révolution des like n'aura jamais lieu". Très instructif pour ceux et celles qui voudraient remettre le couvert ! MB.

Éd. Les Petits matins, 2016, 200 p. 10 €.

L'urine, de l'or liquide au jardin

Renaud de Looze



Si la merde nécessite d'être compostée, on peut, dans certaines conditions, utiliser l'urine directement comme engrais dans son jardin. Ce livre montre qu'avec les toilettes à eau, nous gaspillons cette formidable ressource. L'auteur qui expérimente dans ses jardins, en liaison avec plusieurs municipalités, explique ses démarches, ses résultats et donne de nombreux tuyaux pour pouvoir s'y mettre. MB.

Dessins d'Avoine, éd. du Terran, 2016, 96 p. 12 €

Chroniques de la zone libre

Cosma Salé



L'auteur est actif dans des squats, dans les Zad et sur plusieurs terrains de lutte radicaux. Il raconte, avec un lyrisme proche de la poésie, ses ressentis, ses actions, mais aussi sa vision politique du monde : "ce n'est plus après

nous le déluge, mais avec nous le déluge". Ce qu'il appelle la "génération zéro" n'est plus là pour essayer d'empêcher l'effondrement, mais au contraire pour l'accompagner. Et toutes les expériences de vie collectives hors contrôle de l'État et de la société de consommation sont bonnes à prendre. C'est joliment écrit, même si on reste un peu sur sa faim : vers quoi cela pourrait-il déboucher ? FV.

Éd. Le Passager clandestin, 2016, 160 p. 15 €

Romans

La mort nomade

Ian Manook



L'ancien commissaire Yeruldegger s'est retiré dans le désert de Gobi. Mais plusieurs visites vont perturber sa recherche de sérénité. Il va alors, bien malgré lui, se retrouver mêlé à de violentes révoltes contre une société qui exploite les sous-sols du pays. Le lecteur est entraîné, avec brio, dans de multiples rebondissements et découvre comment fonctionne une multinationale, la corruption des décideurs politiques et peut découvrir l'importance destructrice de l'extractivisme. C'est sanglant et il n'est pas sûr qu'il y ait une fin à l'histoire. Un bon thriller sur fond de préoccupations écologistes. FV.

Éd. Albin-Michel, 2016, 430 p. 22 €

B. D.

La différence invisible

Julie Dachez, Mademoiselle Caroline



Marguerite a du mal à partager des moments conviviaux avec des amis ou au travail. Elle craint le bruit. Elle ne comprend pas l'humour des autres. Elle a tendance à régler sa vie pour éviter les improvisations. Lassée des reproches de son entourage, elle cherche ce qu'elle peut avoir et découvre qu'elle est autiste Asperger. Pouvoir mettre un nom sur son malaise va la libérer. Un témoignage précieux sur une maladie encore mal connue et sur comment l'intégrer en société. FV.

Éd. Delcourt, 2016, 96 p. 23 €

Insoumises

Javier Cosnava et Ruben del Rincon



Deux ans avant la guerre civile espagnole, en 1934, dans les Asturies, une révolte populaire éclate. Trois femmes vont se retrouver au centre des combats. De manière astucieuse, l'histoire va nous présenter la vie de ces trois femmes dont le destin va se mêler durant la guerre civile, la Deuxième Guerre mondiale... jusqu'à ce qu'elles se retrouvent en France, en mai 1968. Une histoire féministe rudement bien scénarisée et dessinée avec un trait d'une grande force. MB.

Traduction d'Isabelle Kaempp et Roger Seitter, éd. du Long bec, 2016, 96 p. 17 €

Adivasis meurtris L'agonie d'un peuple autochtone en Inde

Eddy Simon et Mathieu Berthod



Cent millions d'Adivasis vivent de manière autonome dans les forêts du centre de l'Inde. Mais le sous-sol est riche et au nom du développement, des projets d'exploitation minière et des usines détruisent leur milieu de vie. Alors qu'ils résistent de manière non violente, des groupes maoïstes ont déclenché une guérilla contre le gouvernement. Suspectés par les uns et par les autres de collaborer avec l'autre camp, les villageois sont victimes du conflit, massacrés ou déplacés par l'armée (on se retrouve dans la même situation qu'au Pérou du temps de Sentier lumineux). Cette population disparaît malgré les cris d'alarme de quelques associations. Une enquête soutenue par Amnesty International. FV.

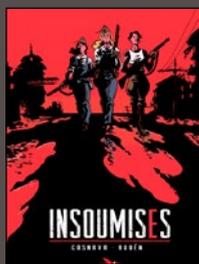
Éd. La Boîte à bulles, 2016, 88 p. 16 €



Pereira prétend

Pierre-Henry Gomont

A Lisbonne, en 1938, la dictature salazariste est en place. Pereira, journaliste vieillissant, anime la page culture d'un grand



quotidien catholique. Il découvre la thèse du jeune Francesco Monteiro Rossi et lui propose d'écrire des nécrologies. Mais ce dernier choisit systématiquement des personnages révolutionnaires. Impubliables, ces piges sont payées par Pereira qui peu à peu va s'interroger sur le régime politique dans lequel il vit. Jusqu'à l'engagement ? Pierre-Henry Gomont joue merveilleusement avec les couleurs et introduit de petits personnages, ombres de Pereira, qui dialoguent avec lui. Une réflexion puissante qui montre comment on peut prendre conscience de l'impact de la politique sur notre entourage et comment cela peut conduire à l'action. Une réussite. MB.

D'après le roman d'Antonio Tabucchi, éd. Sarbacane, 2016, 160 p. 24 €

Joséphine Baker

Catel et Bocquet



Après Kiki de Montparnasse, Olympe de Gouges et Benoite Groult, Catel et Bocquet retracent la vie de Joséphine Baker, danseuse humoristique et chanteuse, née dans les milieux pauvres des Etats-Unis, première grande chanteuse noire qui va se révéler à Paris et profiter de sa célébrité pour lutter contre la ségrégation aux Etats-Unis. Elle refusera de s'y produire dans des salles non mixtes (blanc-hes-noir-es). Elle prendra la parole lors d'un rassemblement avec Martin Luther King. Elle luttera contre le racisme en adoptant douze enfants, de six religions différentes, en provenance des cinq continents (la tribu arc-en-ciel). Un formidable ouvrage. MB.

Éd. Casterman, 2016, 568 p. 27 €.

Beaux livres

Bench

Hans Silvester



Hans Silvester, photographe écologiste, a passé de nombreux mois au sein d'une tribu quasi inconnue, à 600 km d'Addis-Abeba, en Ethiopie. Ce livre de photos présente leur mode de vie très rustique, leurs modes de solidarités, leurs cultures, les constructions des huttes en terre, leurs rapports aux animaux et à la forêt... et la menace de la "civilisation". Magnifiques photos des dessins réalisés à la main par les femmes pour décorer leurs maisons. MB.

Préface de Pierre Frey, éd. Actes Sud, 2016, 240 p. 42 €

Jeunes

Beau comme Alterégo

Julie Allain de Angelis, Corinne Soustiel



Dès 5 ans. Fuyant son pays, l'oiseau Dinosozio arrive dans la belle contrée colorée d'Alterégo. L'égalité et

l'entraide y règnent, de chantiers collectifs en assemblées communales. La joie, le partage et la beauté ont toute leur place. Ils décident d'envoyer Aimée, la boulangère, accompagner Dinosozio dans son pays si triste. Là bas, tout est gris, les écrans et les objets règnent en maîtres, chacun est dans son monde. Aimée pourra-t-elle aider la beauté à contaminer cet endroit ? Une histoire qui interroge sur le monde que nous voulons, sur notre société et sur les alternatives désirables. Un graphisme plein de couleurs, entre dessin et collages de tissus. GG.

Les éditions du Larzac, 2016, 44 p., 16 €

Films

On the green road

Siméon Baldit de Barral



Master en poche, deux étudiants animés par la conviction qu'il est de première urgence d'agir pour préserver la planète entreprennent un tour du monde à bicyclette, en vue de se rendre compte de la situation par eux-mêmes. Pendant 14 mois et dans 26 pays, ils rencontrent des hommes et des femmes qui, confrontés aux dommages environnementaux et aux changements climatiques en ont analysé les causes et décidé collectivement d'y remédier. Les cinéastes donnent la parole à des familles de pêcheurs, d'agriculteurs, de bûcherons... qui expliquent comment ils ont choisi de s'organiser pour réagir et comment, avec très peu de ressources, ils réparent les dégâts pour pouvoir continuer à vivre. Ce sont eux qui nous démontrent que la transition est possible et déjà en marche. Le film est agréable à voir, vivifiant, tonique. Le commentaire, léger, donne juste l'information nécessaire. MD.

2016, 90 mn. <http://onthegreenroad.com>, simeon@onthegreenroad.com

Musique

Libre

Sidi Watcho



Sidi Watcho c'est le mariage réussi de rythmes latino et d'ambiances hip-hop le tout saupoudré d'accordéon comme savent si bien le faire nos compères de feu Ministère des Affaires Populaires, dont Saidou, un des chanteurs, est membre de ce nouveau groupe militant et endiablé. On retrouve tous les ingrédients d'un album ayant réussi à trouver un équilibre entre diverses influences autant musicales que révolutionnaires. Des chants en espagnol ou en français pour des textes sans concession et une dynamique générale qui vous verra danser et chanter en levant le poing ! JP.

Pias, 2016, 13 titres, 46 mn, 11 €

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **Chasseurs de neige**, Paul Yoon, éd. Albin Michel, 2016, 190 p. 19 €. A la fin de la guerre de Corée, en 1954, les prisonniers nord-coréens se voient proposer des emplois dans d'autres pays. Yohan se retrouve ainsi tailleur au Brésil. Avec une grande sensibilité et une plume délicate, l'auteur alterne sa découverte du port brésilien où il refait sa vie et ses souvenirs de guerre et de prisonniers.

■ **Se souvenir des jours de fête**, Christian Signol, éd. Albin-Michel, 2016, 352 p. 22,50 €. On retrouve les personnages de *Nos si beaux rêves de jeunesse*. En 1939, Etienne s'engage pour rejoindre le front au moment où Mélina accouche. Le premier va être fait prisonnier, la seconde va s'engager dans la résistance. Se retrouveront-ils à la fin de la guerre ?

B. D.

■ **La femme qui prenait son mari pour un chapeau, voyage au cœur du cerveau**, Fiamma Luzzati, éd. Delcourt, 2016, 256 p. 20 €. Dans un style de dessins minimalistes, des reportages autour de différentes maladies liées au cerveau et des entretiens avec des neurologues de renom. Instructif.

■ **Louise Michel, la vierge rouge**, Mary M. Talbot et Bryan Talbot, traduction de Basile Béguerie, éd. Vuibert, 2016, 144 p. 20 €. Très joliment dessiné, un rappel des grands moments de la vie de la célèbre institutrice de la Commune, avec notamment un développement sur les questions kanakes.

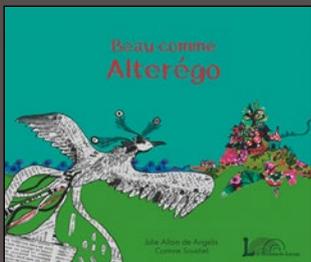
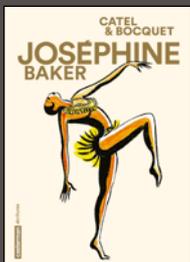
■ **Bobby change de linge**, Hugues Barthe, éd. La Boîte à bulles, 2016, 144 p. 18 €. Bobby débarque en ville et commence à travailler dans une librairie. Il se rapproche de la famille de son patron, découvrira la vie bourgeoise, épousera la fille... mais n'y trouvera pas véritablement son compte. La lutte des classes vue à travers un cas concret.

Jeunesse

■ **La fosse aux lions**, Adèle Tariel, Jérôme Peyrat, éd. du Ricochet, 2016, 36 p., 14,70 €. Dès 6 ans. Léon, jeune lion, ne rêve que de participer aux émissions de télé-réalité. Il finit par y parvenir, mais... cette vie ne remplit pas les rêves de bonheur qu'il imaginait. Une histoire pour prendre du recul avec les enfants sur ce phénomène.

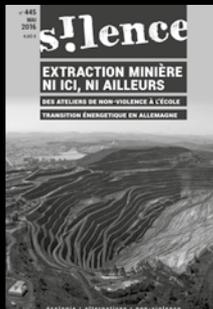
■ **Tous les câlins du monde**, Manuela Monari, Evelyn Davidi, traduction Corinne Giardi et Alain Serres, Rue du Monde, 2016, 32 p., 17 €. Dès 4 ans. Au fil de leur balade en forêt, Papa Ours montre à Petit Ours comment, dans la nature et dans l'univers, "tout se fait des câlins". "Au creux du bois de chaque arbre, tout est entrelacé. La sève imprègne le tronc pour le nourrir. Les feuilles habitent les branches de leurs broderies et les branches câlinent les nids, qui câlinent les oiseaux"... Une touchante ode à la vie, illustrée avec tendresse et simplicité.

■ **Le prince aux petits pois, classe gagnante du concours Lire Egauz**, Fred L, éd. Talents Hauts, 2016, 18 p., 12,5 €. Dès 5 ans. Chaque année, Talents Hauts publie une histoire défilant les clichés sexistes imaginée par une classe d'école primaire. Cette fois-ci, une princesse courageuse et débrouillardé cherche son prince, et il se pourrait que ce ne soit pas le plus riche, mais le meilleur cordon-bleu qui soit l'objet de son choix...



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?



Lyon Relai local et ciné club écocitoyen

Un nouveau groupe relai local de Silence a vu le jour autour d'un ciné-club écocitoyen et propose une première soirée de projection d'un film suivi d'un débat le **15 décembre 2016** à 20h15 à l'Aquarium (ancien vidéo-club de la Croix-Rousse), 10, rue Dumont, Lyon 4^e, M^o Croix-Rousse. Cette soirée se fait en collaboration avec l'association de cinéastes dénommée *Entre les mailles* qui a pour objectif l'éducation à l'image et la réalisation de films, courts et longs métrages.

Le premier film sera *On the green road*, un film de 90 mn, en présence du réalisateur Siméon Baldit de Barral. Il présente un voyage de 14 mois à vélo autour du monde à la rencontre d'initiatives écologiques (voir chronique page 45). Ce film sera précédé d'un court-métrage issu d'une web-série *The Bleen Pill* de Johanna Samio sur le vivre ensemble écocitoyen.

Pour participer à la programmation (trimestrielle) et diffuser l'information, tél. 04 26 63 28 99.

Témoignez de vos expériences face à la numérisation de l'école

Nous préparons pour la rentrée 2017, un dossier "Vers une école sans écrans". Nous recherchons dans ce cadre des témoignages d'enseignant-es, parents, etc., qui auraient des expériences à raconter en rapport avec des résistances ou des alternatives à la numérisation de l'école. Pour pouvez envoyer vos contributions à *Silence* (adresse postale ou formulaire de contact du site) avant le 1^{er} avril 2017.

Manuel de transition

Le nouveau film documentaire de Marie-Monique Robin "Qu'est-ce qu'on attend", vient de sortir au cinéma. Il présente la commune d'Ungersheim en Alsace qui s'est lancée à fond dans le mouvement international des villes en transition. Si vous ne connaissez pas encore ce mouvement, si vous voulez lancer votre propre groupe de transition, *Silence* diffuse la traduction française du livre de base de Rob Hopkins "Le Manuel de transition". A l'unité, il est en vente page 47. Il est aussi vendu pour les groupes par paquet de 10 exemplaires à 160 euros franco de port.

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 15 et 16 décembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 19 et 20 janvier, 16 et 17 février, 16 et 17 mars...**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **15h30** les **mercredis 21 décembre** (pour le n^o de février), **25 janvier** (pour le n^o de mars), **22 février** (pour le n^o d'avril)... Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de Silence.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : Silence est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net/ / rubrique : Comment participer

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaud.geoffroy@orange.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Pailières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Agnes DUCA 8 les parichets 77120 Beauteuil, pvuillaume75@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Partenaires



Les finances de Silence sont gérées par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirdunucleaire.org



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilhaud-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr

Médias libres

Silence est membre de la Coordination permanente des médias libres. www.medias-libres.org



Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 411 Déraciner le racisme
- 412 Slow des lents demains qui chantent ?
- 416 Les limites des écoquartiers
- 417 Transition et engagements politiques
- 418 Sortir de la démesure
- 422 Décolonisons nos luttes
- 426 D'autres formes de démocratie
- 428 La forêt brûle
- 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- 433 Renverser nos manières de penser
- 434 Militer en beauté
- 435 Sauver le climat par le bas
- 437 Energies renouvelables, un virage à prendre

- 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- 439 Écologie et féminisme : même combat ?
- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 444 Coopératives, question de taille
- 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- 448 Tout le monde en selle !
- 449 Vivre avec la forêt
- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps : conquérir son autonomie

Numéros régionaux

- 408 Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron
- 414 Ain
- 419 Picardie
- 430 Corse
- 436 La Réunion
- 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €*

A l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

Manuel de transition, 212 p. - 20 €**

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €***

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.



Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

France métropolitaine

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 20 €

Particulier 1 an 46 €

Bibliothèque, association... 1 an 60 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 74 €

Petit budget 1 an 32 €

5 abonnements Découverte offerts 100 €

Autres pays et Dom-tom

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 27 €

Particulier 1 an 55 €

Bibliothèque, association... 1 an 68 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 85 €

Petit budget 1 an 39 €

Groupés à la même adresse

par 3 ex. 1 an 115 €

par 5 ex. 1 an 173 €

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

8 € par trimestre (abonnement petit budget)

11 € par trimestre (abonnement normal)

..... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

..... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB)
ou postal (RIP).

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

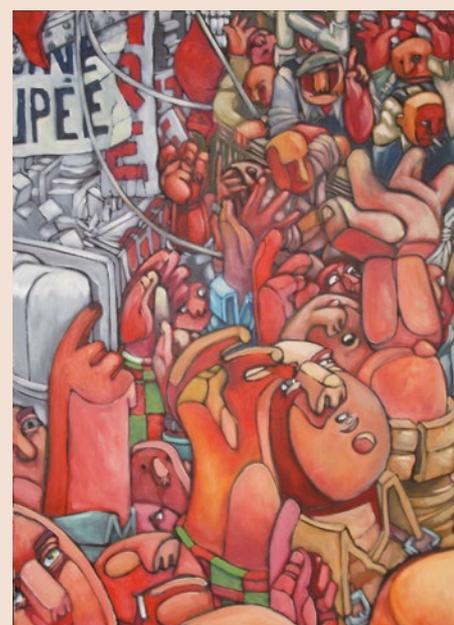
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Pour en finir, une fois pour toutes, avec 2016

Quand Mathieu Colloghan ne fait pas de dessins pour des mouvements politiques, des syndicats et des associations, il peint. Il peint des ouvriers en grève, des miliciennes kurdes à Kobané, la Troïka sautant sur Athènes, des ZAD, Gaza, des CRS à la matraque facile ou des sans-papiers. D'après Daniel Mermet, "Depuis que les frères Van Eyck ont inventé la peinture à l'huile au XV^e siècle, personne n'avait réussi à peindre les pavés aussi bien que Mathieu Colloghan". Les peintures de Mathieu Colloghan sont accueillies tout le mois de décembre par la Trockette (café associatif, atelier de récup', salle de spectacle, ressourcerie et plein d'autres trucs).



Black Panther Party



Vote (à l'unanimité) de la grève



Ramassez

"Pour en finir, une fois pour toute, avec 2016", une exposition de Mathieu Colloghan. Tout décembre 2016 ; du mardi au vendredi (12h30 - 22h) et le samedi (14h - 22h) à La Petite Rockette (www.lapetiterockette.org), 125, rue du Chemin Vert, Paris M° Père Lachaise.

L'atelier de Colloghan : <http://colloblog.blogspot.fr/>